





Rapport annuel 2013

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08, France

Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25

Fax : +33 (0)1 40 17 24 02

Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site Internet : www.edmond-de-rothschild.fr

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 83.075.820 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code NAF 2 : 6419 Z

Sommaire

6	Message de Benjamin et Ariane de Rothschild	108	Renseignements concernant les filiales et participations
8	Message du CEO Groupe	110	Organigramme des participations consolidées
12	Chiffres clés Groupe	112	Comptes sociaux et annexes
14	Chiffres clés		
16	Rapport de gestion	129	Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices
16	Gouvernance		
18	Mandats		
22	Rapport d'activité	130	Rapports des Commissaires aux Comptes
42	Informations sociales et environnementales		
57	Observations du Conseil de surveillance	140	Résolutions
58	Comptes consolidés et annexes		

Message

de Benjamin et Ariane de Rothschild

à l'Assemblée des Actionnaires

Les effets de la crise de 2008 semblent enfin s'estomper. Le retour de la croissance américaine, le rebond, bien qu'encore timide, en Europe, la sortie du Japon de la déflation et de la stagnation, commencent à convaincre les pays les plus développés qu'ils peuvent redevenir des territoires d'avenir. Reste que les taux de chômage demeurent encore trop élevés globalement.

Les difficultés actuelles des pays émergents, qui souffrent de l'insuffisante coordination des politiques monétaires au niveau mondial, sont toutefois là pour nous rappeler que rien n'est jamais acquis. Car, si de grands pays émergents doivent aujourd'hui faire face à une importante fuite de capitaux sous l'effet de la sortie progressive de la politique monétaire accommodante de la Fed, qui redonne de l'intérêt aux placements américains, c'est aussi parce qu'un certain nombre de grandes réformes structurelles n'y ont pas été conduites.

Si la crise nous a appris quelque chose, c'est que les périodes favorables, celles où la croissance est vigoureuse, doivent être mises à profit pour préparer l'avenir. Il ne s'agit surtout pas de se laisser griser par l'argent facile et la satisfaction de promesses démagogiques. Ce qui est vrai dans la sphère publique l'est naturellement dans la sphère privée. L'action d'un dirigeant ne doit pas être totalement concentrée sur le présent, mais aussi destinée à la transmission aux générations futures.

Certains pays l'ont parfaitement compris. Pour la première fois, nous nous sommes rendus en ce début d'année en Norvège, pays qui dispose du fonds souverain le plus richement doté du monde avec près de 900 milliards de dollars. C'est un exemple. D'autres pays préparent l'avenir en investissant beaucoup dans l'innovation. Songeons, en effet, à la portée des changements en cours. Dès 2020, 50 milliards d'appareils seront connectés dans le monde ! Soit six appareils par personne, qu'il s'agisse de téléphones, de tablettes, d'ordinateurs, voire de véhicules ou d'appareils ménagers. Ceci n'est pas simplement un bouleversement dans la consommation des ménages, c'est un pas vers l'avènement d'une « économie de partage » des connaissances et de l'information.

On peut déjà commencer à apprécier les multiples conséquences de cette révolution numérique. Tout d'abord sur nos habitudes de vie et de consommation. De nouveaux secteurs d'activité apparaissent, les métiers changent, l'éducation est plus que jamais fondamentale. Ensuite, l'exercice du pouvoir et du leadership est appelé à évoluer également. Le modèle top-down ne suffit pas aujourd'hui, il est parfois même a-moderne, même si la capacité de prendre une décision reste absolument cruciale et décisive dans la compétition.

Beaucoup serait encore à dire sur les grandes transformations à l'œuvre dans le monde. Mais l'une de celles qui apportent le plus d'espoir, c'est la véritable explosion de la classe moyenne mondiale. Entre 2010 et 2020, celle-ci comptera plus d'un milliard de personnes supplémentaires, soit de loin la plus forte augmentation dans l'histoire de l'humanité. Au total, au cours des trente prochaines années, ce n'est pas moins de trois milliards d'êtres humains, sur tous les continents, qui rejoindront la classe moyenne.

La croissance mondiale a donc encore un bel avenir. A condition toutefois d'être plus équilibrée, grâce à l'amélioration de la coopération économique, financière et monétaire, et d'être plus inclusive, car l'accroissement des inégalités est un facteur de risque majeur.

Ce nouveau monde n'est plus unipolaire, bipolaire ou multipolaire. Il est pour la première fois en passe d'être « cogéré » par tous les continents, sans domination des uns sur les autres, mais avec une concurrence accrue et parfois brutale. Dans ce nouveau monde, les défis seront d'une ampleur jamais vue. Parmi les facteurs de croissance, les infrastructures ont toujours eu une importance particulière. Désormais, les besoins connaissent des niveaux sans précédent. On estime en effet à 57 000 milliards de dollars les besoins de financement d'infrastructures dans le monde entre 2013 et 2030, soit 36% de plus que les dix-huit dernières années.

Conscient de ce défi, notre Groupe a lancé l'initiative BRIDGE, laquelle comprend par exemple la création d'un Fonds Infrastructures en Europe qui devrait à terme rassembler 1 milliard d'euros.

Nous envisageons d'autres fonds infrastructures dans d'autres géographies, très probablement dès cette année. Avec des taux d'intérêt qui restent bas, des liquidités abondantes dans le monde, une prudence accrue des banques traditionnelles dans la distribution du crédit, le rebond de l'économie et les besoins nouveaux que nous venons d'évoquer, l'heure est revenue de construire, reconstruire et réparer ports, aéroports, routes, ponts, voies ferrées, systèmes de transports, mais aussi les infrastructures sociales et énergétiques.

C'est également en pensant à ces grands défis de notre temps que notre Groupe a décidé de s'investir dans des projets en Afrique ou dans le domaine environnemental ; qu'il a noué un partenariat au Brésil, renforcé sa plate-forme d'opérations à Hong Kong avec en ligne de mire une présence en Chine continentale ; et qu'il a lancé des réflexions stratégiques sur l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient et sur la coopération avec les fonds souverains.

Notre Groupe se transforme parce que le monde change. Aussi, et peut-être surtout, parce qu'il ne serait pas tout à fait lui-même s'il n'était pas en permanence en alerte, en initiative, en anticipation.

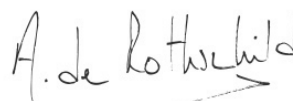
L'industrie de la gestion d'actifs devrait se voir confier cent mille milliards de dollars d'actifs en 2020, contre soixante-cinq mille milliards aujourd'hui. Il s'agit d'une opportunité considérable pour nous et nos clients, mais c'est aussi, nous venons de le dire, une grande responsabilité, car les gestionnaires d'actifs devront demain être capables de créer un impact social et environnemental positif, pour répondre aux attentes et pour assurer la soutenabilité de la croissance.

Dans notre activité de banque privée, nous voulons plus que jamais proposer à nos clients des solutions. C'est la raison pour laquelle nous serons présents dans les nouveaux territoires de ce monde en mouvement, afin d'offrir plus d'opportunités à ceux qui nous offrent leur confiance. C'est pour cela aussi que nous serons plus créatifs et innovants, que nous attirerons et formerons de nouveaux talents. C'est en ayant des capacités reconnues en corporate finance, en private equity, en gestion de projets que nous ferons la différence. L'histoire de notre famille, la réputation de notre Groupe et la confiance de nos clients nous obligent. Cette année, les entités du Groupe se rassemblent sous le nom Edmond de Rothschild, son fondateur, rendant ainsi hommage à son esprit visionnaire et fédérant plus encore ses forces pour affronter l'avenir.

Chacun l'aura compris, l'année 2014 est placée pour le groupe Edmond de Rothschild sous le signe de l'esprit de conquête.



Benjamin de Rothschild
Président du groupe Edmond de Rothschild



Ariane de Rothschild
Vice-présidente du groupe Edmond de Rothschild

Message du CEO Groupe

à l'Assemblée des Actionnaires

La confiance, qui a fait le plus défaut en 2012, a été la clé de l'embellie de 2013. Grâce à l'action concertée des politiques occidentales, et surtout des banques centrales, la confiance s'est restaurée et, dans le même temps, l'aversion pour le risque s'est retournée.

Sous l'impulsion du moteur américain, l'amélioration des fondamentaux économiques a provoqué le retour en grâce des pays développés. A l'inverse, les pays émergents sont désormais source d'inquiétude et, alors que la liquidité internationale commence à se réduire, c'est vers l'Europe et les Etats-Unis que se dirigent les flux internationaux. Bien que le monde occidental reste très endetté, les taux et l'économie sont soutenus par les banques centrales, notamment la Banque Centrale Européenne qui, par sa détermination, aura gagné ses lettres de noblesse au plus fort de la crise.

Ainsi, l'année 2013 aura peut-être été la première année de sortie d'une crise qui a ébranlé les fondements du système. Le chemin à parcourir reste encore long mais, si la croissance demeure balbutiante en Europe et en France, les places boursières ont affiché d'excellentes performances.

Idéalement positionné depuis fin 2012 sur les actifs européens, le groupe Edmond de Rothschild a été récompensé pour ses fortes convictions, en banque privée comme en gestion d'actifs. A ses côtés depuis toujours, partageant ses valeurs et son engagement, ses clients lui ont fait confiance et ont eu raison.

L'année écoulée est toutefois venue confirmer notre diagnostic : malgré des signes de reprise et un rebond des marchés actions, la crise en Europe n'est pas encore terminée et les préoccupations concernant les pays émergents persistent. Les gagnants du monde de demain seront donc, plus que jamais, les acteurs économiques ayant su s'adapter à une donne entièrement nouvelle.

Une ambition claire pour le Groupe

Convaincus qu'il fallait nous réformer pour poursuivre notre développement, nous avons poursuivi l'adaptation de notre modèle et de notre organisation. La feuille de route impulsée par Ariane et Benjamin de Rothschild pour le Groupe demeure absolument claire : nous avons pour ambition de devenir l'acteur indépendant de référence du Wealth Management. Nous partageons la vision d'un Groupe unifié, résolument international, pesant 164 milliards CHF d'actifs.

Notre Groupe, organisé autour de ses deux métiers principaux que sont l'asset management et la banque privée, a pour vocation de servir les clientèles privées et institutionnelles les plus exigeantes à partir de cinq grands hubs : Paris, Genève, Luxembourg, avec dorénavant Londres et Hong Kong que nous allons progressivement renforcer.

Cette ambition s'appuie sur les forces du modèle Edmond de Rothschild : une approche unique de la gestion d'actifs et de patrimoine, une marque puissante, synonyme d'excellence, d'accompagnement dans la durée et de valeurs transmises de génération en génération.

Signe de la force de notre projet, de nombreux talents nous ont rejoints. Ces personnalités venues d'horizons différents offrent la caractéristique commune d'apporter une vision internationale de nos métiers et une forte culture de l'innovation.

Solides performances du pôle de gestion d'actifs

En 2013, la baisse de l'aversion au risque a été porteuse pour les marchés actions et obligations convertibles. Sachant profiter de conditions de marché propices, nos gestions ont affiché des performances remarquables : ainsi, nos fonds ont généré des performances très supérieures aux indices grâce à une gestion de convictions et un stock-picking de qualité.

La forte collecte brute témoigne de la confiance des clients, en France comme à l'étranger. Ces résultats attestent que notre évolution ne se fait pas aux dépens de nos performances, premier objectif de notre Maison : au contraire, elle a vocation à les pérenniser et n'aurait pas été possible sans le talent et l'engagement permanent des équipes.

Développement international soutenu

Notre développement passe également par une croissance internationale volontariste et maîtrisée. Nous avons ainsi renforcé notre présence à Hong Kong par une série de recrutements. Place financière de premier plan et voie d'accès à tous les marchés asiatiques, Hong Kong est désormais une plateforme majeure pour notre Groupe. Nous avons également réaffirmé notre présence à Londres. Une activité de Private Merchant Bank y a été créée afin d'apporter à notre clientèle d'entrepreneurs internationaux des solutions adaptées à leurs problématiques professionnelles et patrimoniales. Une nouvelle équipe a été mise en place à cette fin et de nouveaux bureaux inaugurés 4 Carlton Gardens.

Ces évolutions sont indispensables ; elles portent d'ores et déjà leurs fruits. Nous veillons cependant à ce qu'elles ne diluent pas nos spécificités, qu'elles s'inscrivent dans la continuité et le respect de notre ADN, notamment en banque privée.

Succès du modèle de banque privée dédié aux entrepreneurs

Alors que la plupart des établissements bancaires considèrent la banque privée comme une extension améliorée de leur banque de détail, nous restons plus que jamais attentifs aux enjeux propres aux familles et aux entrepreneurs - tout simplement parce que notre banque est elle-même une entreprise familiale dont le succès ne s'est jamais démenti.

Le modèle de proximité en banque privée a exprimé toute sa pertinence par l'action de deux dynamiques qui se renforcent mutuellement : son implantation internationale et en régions ainsi que le développement de l'activité de conseil aux entreprises. Les dirigeants d'entreprises familiales bénéficient ainsi de solutions étendues et complètes, au-delà des frontières. La force de cette organisation et les relations de confiance nouées sur la durée avec les clients sont une source de fierté qui s'est traduite, cette année encore, par une collecte significative.

L'innovation au cœur de notre offre

Notre Groupe est également reconnu pour sa capacité à innover. Le Fonds Stratégique de Participations dont les premiers investissements ont été réalisés par nos équipes en 2013 atteste de cette capacité : face à une situation réglementaire complexe, nous avons apporté une réponse à l'économie française et aux enjeux bilantiels de plusieurs grands acteurs de l'assurance. Nous poursuivons sur cette lancée avec le lancement de notre fonds d'infrastructures : nous entendons ainsi remédier aux besoins de financements de long terme, considérables, dans les infrastructures en Europe. Notre activité de fonds de projets, notamment en Afrique, et nos fonds de Private Equity répondent à cette même volonté d'innover afin de mettre la finance au service de l'économie réelle.

Perspectives 2014

L'année 2014 permettra à notre Groupe de tirer le meilleur parti des réorganisations déjà réalisées et de poursuivre le déploiement de sa stratégie.

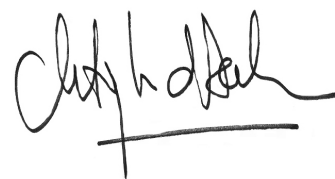
A ce titre, nous continuerons de faire évoluer notre métier d'asset management. Il importe qu'un Groupe tel que le nôtre s'affirme auprès des grands clients institutionnels internationaux. Leur niveau d'exigence est élevé et leur stratégie d'allocation d'actifs particulièrement sophistiquée. Prendre rang auprès d'eux est une ambition légitime pour notre Groupe. Pour cela, nous repensons progressivement notre gamme de fonds flagships, afin de favoriser l'émergence de fonds milliardaires au-delà des quatre dont nous disposons déjà. Hisser notre ingénierie juridique et réglementaire aux meilleurs standards mondiaux est également à cet égard un impératif.

En banque privée, nous souhaitons poursuivre notre positionnement en tant qu'acteur de référence pour les entrepreneurs. Notre dispositif est aujourd'hui particulièrement adapté aux chefs d'entreprise : nous voulons continuer à leur dédier tout le temps nécessaire pour comprendre dans le détail leurs problématiques, par nature complexes, puisque mêlant les dimensions familiale, patrimoniale et professionnelle.

Nous sommes à même de prendre en compte tous les enjeux de développement, de sécurisation patrimoniale, de transmission ou de fusions-acquisitions. Nous aspirons à devenir l'interlocuteur naturel de ces entrepreneurs en Europe et à l'international pour leur apporter des solutions sur mesure.

Si nous abordons 2014 avec optimisme, c'est parce que, portés par la vision et le soutien déterminé d'Ariane et Benjamin de Rothschild, nous disposons d'un cap stratégique clair et d'équipes mobilisées. C'est aussi parce que nous avons veillé, au gré de ces évolutions, à rester au plus près de nos clients et à maintenir avec eux la continuité et la profondeur de notre relation.

De tous les indicateurs de performance, la confiance de nos clients restera, cette année encore, le plus essentiel à nos yeux.



Christophe de Backer
CEO du groupe Edmond de Rothschild

Chiffres clés Groupe

au 31 décembre 2013

EDMOND DE ROTHSCHILD, UN GROUPE UNIQUE DANS LE PAYSAGE BANCAIRE

Le groupe Edmond de Rothschild occupe aujourd'hui une position unique dans le monde des institutions financières. En effet, il est pleinement ancré dans la nouvelle donne mondiale et cultive des valeurs que beaucoup d'acteurs financiers ont perdues de vue. L'enracinement familial donne au groupe Edmond de Rothschild un sens particulier du long terme, qui se traduit dans sa façon de gérer le patrimoine de ses clients : la créativité n'exclut pas la prudence et l'audace entrepreneuriale va de pair avec la maîtrise du risque.

Notre action est fondée sur deux moteurs puissants, la Banque Privée et l'Asset Management. Le Groupe se développe également dans les métiers de Corporate Finance, de Private Equity et d'Institutionnal & Fund Services.

LE GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD AUJOURD'HUI

Le groupe Edmond de Rothschild offre un modèle de service global pour une clientèle internationale de familles fortunées, d'entrepreneurs et de grandes institutions.

NOS MÉTIERS

Banque Privée

Corporate finance

Asset Management

Private Equity

Institutional & Fund Services

NOS ATOUTS

- La stabilité et la solidité d'un groupe financier indépendant
- Une relation de proximité unique alliée à l'expertise d'un groupe international
- Des équipes proactives qui suivent et analysent les évolutions économiques pour l'élaboration de nos offres
- L'accès à une gamme complète de services et de produits financiers

LE GROUPE EDMOND DE ROTHSCHILD EN CHIFFRES



164 milliards CHF d'actifs (133,6 milliards d'euros)

47 % Banque Privée

- ⇒ 77,6 milliards CHF d'encours (63,176 milliards EUR)
- ⇒ 10 booking centers dans le monde

53% Asset Management

- ⇒ 86,5 milliards CHF d'encours (70,438 milliards EUR)
- ⇒ 6 centres de gestion (Francfort, Genève, Hong Kong, Londres, Luxembourg, Paris)

28,2% Ratio de solvabilité (ratio FINMA)



2 774 collaborateurs au 31/12/2013

PRÉSENCE INTERNATIONALE



Amérique

Bahamas
Brésil
Chili
Uruguay

Europe & Bassin méditerranéen

Allemagne
Belgique
Espagne
France
Guernesey
Italie
Israël

Luxembourg
Monaco
Portugal
Royaume-Uni
Suisse

Asie & Moyen-Orient

Chine / Hong Kong
Emirats Arabes Unis
Japon

Chiffres clés

de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild au 31 décembre 2013

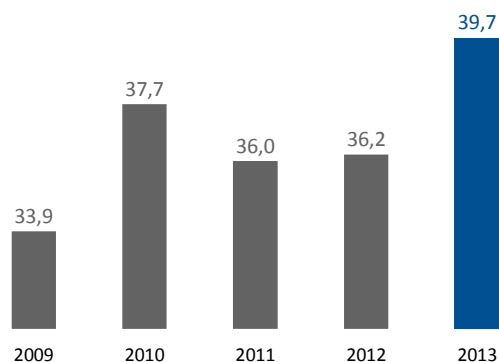
Actionnariat au 31 décembre 2013

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est détenue à 86,91% par Edmond de Rothschild S.A., holding française du groupe Edmond de Rothschild. La Caisse de dépôt et placement du

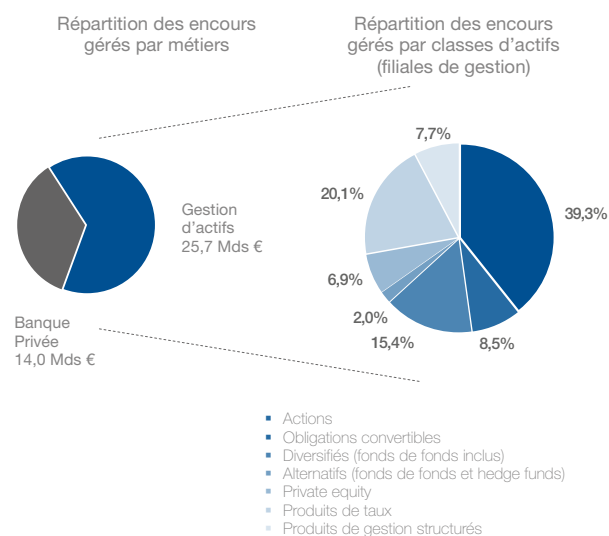
Québec est également actionnaire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild à hauteur de 10,42%, le solde étant détenu par les équipes de la Banque.

Total des encours gérés

En milliards d'euros



Répartition des encours gérés par métiers et par classes d'actifs (filiales de gestion d'actifs)



Implantations

France

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg et Toulouse

International

Asie : Chine

Amérique latine : Chili

Europe : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie

Moyen-Orient : Israël

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES (en millions d'euros)

Chiffres du Bilan	2011	2012	2013
Total de bilan	3.043	2.456	2.265
Capitaux propres (part du groupe) *	335	331	319
Crédits distribués	402	294	473
Dépôts clientèle	1.654	1.206	1.273

La solidité de la situation financière du Groupe de la Banque se reflète par ses ratios de Tier One** (11,2% à fin 2013), et de Core Tier One** (11,8% à fin 2013).

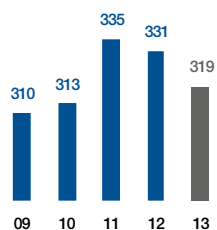
Chiffres du Compte de résultat	2011	2012	2013
Produit net bancaire	400	324	315
Résultat brut d'exploitation	91	48	32
Résultat net	59	30	25
<i>dont part du groupe</i>	<i>53</i>	<i>25</i>	<i>20</i>
Effectif moyen (nombre)	995	1.004	910

* Hors résultat de l'exercice.

** Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés d'Edmond de Rothschild S.A., maison mère de la Banque.

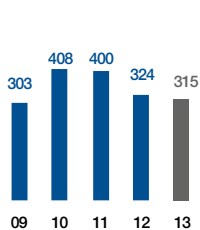
Capitaux propres (part du Groupe)*

En millions d'euros



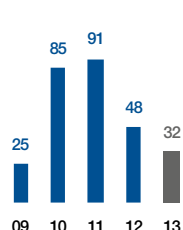
Produit net Bancaire

En millions d'euros



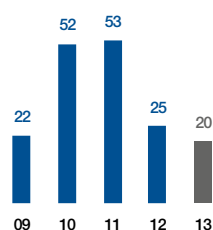
Résultat brut d'exploitation

En millions d'euros



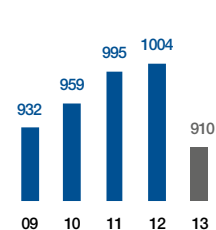
Résultat net (part du Groupe)

En millions d'euros



Effectif moyen (nombre)

En millions d'euros



* Hors résultat de l'exercice.

Rapport de gestion

Gouvernance

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise du groupe de la Banque : les fonctions de direction exécutive sont ainsi clairement scindées des missions de supervision.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Benjamin de Rothschild

Vice-Président

René de La Serre

Membres

Ariane de Rothschild

Véronique Morali

Carlo de Benedetti

Jean Dumoulin

Jean Laurent-Bellue

Maurice Lévy (jusqu'au 11.09.2013)

Daniel Trèves

Christian Varin

Edmond de Rothschild S.A.,
représentée par Christophe de Backer

Censeur

François Boudreault

Vice-Président d'Honneur

Victor Sasson (décédé le 07.12.2013)

Secrétaire

Alain Benhamou

DIRECTOIRE

Président

Vincent Taupin (à partir du 18.03.2014)

Marc Samuel (jusqu'au 18.03.2014)

Directeur Général

Marc Lévy (jusqu'au 30.05.2013)

Membres

Jean-Hervé Lorenzi (à partir du 18.03.2014)

Patrice Dordet - Directeur Général des Gestions Privées
(jusqu'au 18.03.2014)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaires suppléants

Dominique Mahias (depuis le 30.05.2013)

Marie-Paule Degeilh (jusqu'au 30.05.2013)

Boris Etienne

L'ACTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE APPUYÉE PAR DES COMITÉS PERMANENTS

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit est composé de personnalités choisies parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président. Il se fait communiquer tout élément nécessaire ou utile, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à sa mission.

Composé de René de La Serre (Président), Véronique Morali, Jean Dumoulin et Jean Laurent-Bellue, le Comité d'audit a principalement pour missions de :

- s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés, vérifier la pertinence des règles comptables appliquées ;
- examiner, avant leur présentation au Conseil, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions ;
- contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, apprécier les informations reçues de la direction, des comités internes à l'entreprise et des audits internes et externes ;
- examiner le plan d'audit annuel de l'Inspection générale avant son approbation par le Conseil ;
- s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- examiner de manière globale et synthétique le dispositif de contrôle des risques.

Le Comité d'audit s'est réuni avant la tenue de chaque Conseil de surveillance. Il a établi un programme de travail, les sessions de mars et septembre étant plus particulièrement consacrées à l'examen des comptes et à l'audition des Commissaires aux Comptes, les deux autres sessions concernant respectivement l'examen des risques et des travaux de l'audit et du contrôle interne. Le Comité d'audit rend compte de ses travaux, avis et recommandations au Conseil de surveillance.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations est composé de membres choisis parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président, ou du secrétaire du Conseil à la demande du président du Conseil. Composé de Benjamin de Rothschild (Président), Ariane de Rothschild, Véronique Morali et Christian Varin, le Comité des rémunérations a principalement pour missions de :

- faire au Conseil toutes propositions concernant la rémunération, dans toutes ses composantes, de tout membre du Conseil et du Directoire de la Société ;
- faire au Conseil des commentaires sur la politique de rémunération de la Société et toutes recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel.

Le Comité des rémunérations a notamment procédé à l'examen de la politique de rémunération de la Banque, ensuite soumise au Conseil de surveillance, et aux mesures adoptées dans ce cadre, conformément à la réglementation en la matière.

Mandats

Il est proposé à l'Assemblée des Actionnaires de renouveler le mandat de membre du Conseil de surveillance de Messieurs Benjamin de Rothschild, René Barbier de La Serre, Christian Varin et de Madame Ariane de Rothschild, qui viennent à expiration, et de nommer un nouveau membre en la personne de Monsieur Louis-Roch Burgard.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Banque est reprise ci-dessous.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Benjamin de Rothschild

- Président de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse)
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
 - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël)
 - The Edmond de Rothschild Foundation (Etats-Unis)
- Président du Conseil d'administration de Edmond de Rothschild S.A.
- Administrateur de :
 - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A.
 - Compagnie Viticole Baron Edmond de Rothschild S.A.
 - Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse)
 - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance)
 - EBR Ventures
- Président du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.).
- Membre du Conseil de surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite).

René de La Serre

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse)
 - Edmond de Rothschild S.A.
 - Aluthéa S.A.S.
 - iDealwine S.A. (depuis juin 2013)
- Censeur de Fimalac S.A.

Ariane de Rothschild

- Présidente de
 - Edmond de Rothschild Communications S.A. (Suisse)
 - Administration et Gestion S.A. (Suisse)
 - Comité Stratégique Amethis Africa Finance (depuis juin 2013)

- Vice-Présidente du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild S.A.
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - OPEJ
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (Suisse)
- Vice-Présidente du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Vice-Présidente Honoraire de RIT Capital Partners (Londres)
- Administrateur de :
 - Barannes et Barons Associés (holding de la S.C.B.A. Société Champenoise des Barons Associés)
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - SIACI Saint-Honoré
 - Milestone

Carlo de Benedetti

- Président de
 - Gruppo Editoriale L'Espresso S.p.A. (Italie)
 - Fondazione Rodolfo De Benedetti S.p.A. (Italie)
 - Fondazione TOG Together to Go Onlus (Italie) (depuis avril 2013)
- Président d'Honneur de :
 - CIR S.p.A. (Italie)
 - COFIDE S.p.A. (Italie)
 - SOGEFI S.p.A. (Italie)

Jean Dumoulin

- Censeur de Edmond de Rothschild Asset Management

Jean Laurent-Bellue

- Directeur Général de Edmond de Rothschild-Holding S.A. (Suisse)
- Président du Conseil de EdRRIT (jusqu'au 23.10.2013)
- Vice-Président du Conseil de surveillance de SIACI Saint-Honoré

- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Milestone
 - KPMG S.A.
 - KPMG Associés
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
 - Edmond de Rothschild S.A.
- Non-executive Director de RIT Capital Partners plc

Maurice Lévy

- Président du Directoire et Membre du Comité Exécutif de Publicis Groupe S.A.
- Président du Conseil de surveillance d'Iris Capital Management
- Membre du Conseil de surveillance de Médias & Régies Europe S.A.
- Administrateur de :
 - Arts décoratifs (jusqu'en mars 2013)
 - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière
- Director :
 - MMS USA Holding, Inc (Etats-Unis)
 - MMS USA Investments, Inc. (Etats-Unis)
 - MMS USA LLC Investments, Inc. (Etats-Unis)
 - Zenith Optimedia Group Limited (Royaume-Uni)
 - BBH Holding Ltd (Royaume-Uni)
 - Jana Mobile, Inc (Etats-Unis)
- Management Board Member de Publicis Groupe U.S Investments LLC (Etats-Unis)
- Membre du Board de la Fondation du World Economic Forum (Genève) (jusqu'en août 2013)

Véronique Morali

- Présidente du Directoire de Webedia (depuis juillet 2013)
- Présidente de :
 - Fimalac Développement (Luxembourg)
 - Wefcos
- Présidente fondatrice de TF Co (jusqu'au 20.12.2013)
- Administrateur et Vice-chairman de Fitch Group, Inc. (Etats-Unis)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild S.A.
 - Fimalac
 - Groupe Lucien Barrière
 - Financière Allociné (depuis juillet 2013)
 - Coca-Cola Enterprises Inc. (Etats-Unis)
 - Fitch, Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil de surveillance de Publicis Groupe
- Gérante de :
 - Fimalac Tech Info
 - Fimalac Services Financiers
- Membre de Conseil d'établissements ou d'associations d'intérêt général :
 - Présidente fondatrice de l'Association Force Femmes
 - Présidente fondatrice de l'Association Terrafemina
 - Membre de la Fondation d'entreprise Elle (jusqu'au 01.07.2013)

- Etablissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées
- Membre de l'association Le Siècle
- Représentant de Multi Market Services France Holding au sein du comité des actionnaires de Wefcos

Daniel Trèves

- Directeur Général de La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - Edmond de Rothschild Holding Limited
 - Edmond de Rothschild Communication S.A., Genève
 - Treasury Investments (C.I.) Limited (Channel Islands)
 - Priquam Advisory Limited (Cayman Islands)
 - Associated Investors (British Virgin Islands)
 - Rolex Holding (Genève)
 - Rolex S.A. (Genève)

Christian Varin

- Président de :
 - Cobepa (Belgique) (jusqu'au 26.04.2013)
 - Cobehold (Belgique) (jusqu'au 26.04.2013)
- Administrateur de :
 - Aminter
 - D'Ieteren
 - Groupe Josi
 - Sapec (jusqu'au 28.08.2013)
 - Helse
 - AEA (Singapour)
 - Yareal (Pays-Bas)
 - Gingko (Luxembourg)
 - Edmond de Rothschild S.A.
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners (depuis le 31.05.2013)

Edmond de Rothschild S.A.

- Administrateur de :
 - Cogifrance
 - Financière Savoienne (jusqu'au 16.10.2013)
 - Financière Eurafrique

Christophe de Backer

- Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Genève)
- Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management (depuis le 30.05.2013) (préalablement Président du Conseil d'Administration)
- Président du Conseil d'administration de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - Edmond de Rothschild (UK) Limited
 - Edmond de Rothschild PRIFUND
 - EDRRIT Limited (depuis le 23.10.2013)

- Directeur Général et Administrateur de Edmond de Rothschild S.A.
- Vice-Président du Conseil d'administration de La Compagnie Benjamin de Rothschild

DIRECTOIRE

Marc Samuel

- Directeur Général Délégué d'Edmond de Rothschild S.A.
- Président du Conseil d'administration de :
 - Financière Boréale
 - Edmond de Rothschild SGR SpA (Milan)
 - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong)
 - Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited (Hong Kong)
 - Edmond de Rothschild (Israël) Limited (Tel-Aviv)
- Président du Conseil de Surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance (jusqu'au 30.04.2013)
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance (ex. Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales (depuis le 30.04.2013))
- Vice-Président du Conseil de Surveillance Edmond de Rothschild Asset Management (préalablement Vice-Président du Conseil d'Administration, jusqu'au 30.05.2013)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild (UK) Limited (Londres)
 - EdRRIT Limited (Londres) (jusqu'au 23.10.2013)
- Membre du Conseil de Surveillance :
 - Edmond de Rothschild Investment Partners
 - Edmond de Rothschild Capital Partners)
- Membre du Conseil de Gérance Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (Luxembourg) (jusqu'au 30.06.2013)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild S.A. au Conseil d'administration de :
 - Cogifrance
 - Financière Savoienne (jusqu'au 16.10.2013)
- Représentant de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Président du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners (depuis le 30.05.2013) (préalablement Vice-Président du Conseil de Surveillance)

Marc Lévy

- Directeur Général et Administrateur de Banque Leonardo (depuis le 21.10.2013)
- Directeur Général Délégué d'Edmond de Rothschild S.A. (jusqu'au 30.05.2013)
- Membre du Conseil de surveillance de :

- Edmond de Rothschild Investment Partners (jusqu'au 30.05.2013)
- Edmond de Rothschild Capital Partners (jusqu'au 30.05.2013)
- Edmond de Rothschild Corporate Finance (jusqu'au 30.04.2013)
- Administrateur de :
 - GIE Edmond de Rothschild Investors Assistance (jusqu'au 30.05.2013)
 - Groupement Immobilière Financière (jusqu'au 30.05.2013)
 - Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited (Hong Kong) (jusqu'au 27.06.2013)
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie) (jusqu'au 27.06.2013)
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd (Israël) (jusqu'au 27.06.2013)
 - Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd (jusqu'au 27.06.2013)
 - Edmond de Rothschild Asia Limited (jusqu'au 27.06.2013)
- Membre du Conseil de Gérance de Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (jusqu'au 30.06.2013)
- Gérant de :
 - VP Assurances (depuis le 29.11.2013)
 - VP Immobilier (depuis le 29.11.2013)
- Représentant permanent d'Edmond de Rothschild S.A. au Conseil de Financière Eurafrique (jusqu'au 30.05.2013)
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de :
 - Assurances Saint-Honoré Patrimoine (jusqu'au 30.05.2013)
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales (jusqu'au 30.04.2013)
 - Edmond de Rothschild Asset Management (jusqu'au 30.05.2013)
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners (jusqu'au 30.05.2013)
 - Financière Boréale (jusqu'au 30.05.2013)

Patrice Dordet

- Président du Conseil d'Administration de Sélection Opportunités
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Administrateur de Edmond de Rothschild S.G.R. S.p.A. (Italie)
- Membre du Conseil de Surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management (administrateur jusqu'au 30.05.2013)
- Représentant de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Vice-Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance (ex. Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales) (depuis le 30.05.2013, préalablement Membre du Conseil de Surveillance)

Rapport d'activité

Dans un contexte économique et financier toujours difficile, caractérisé par une stabilisation progressive, mais fragile, de la situation en Europe, un raffermissement de l'économie américaine, et par un ralentissement des économies émergentes, le résultat net part du Groupe publiable de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild s'établit à 20 millions d'euros au 31 décembre 2013, en recul par rapport à 2012 de -22,4%

Les actifs sous gestion fin de période sont en progression de près de 10% à 39,7 milliards d'euros (36,2 milliards d'euros à fin 2012). La bonne orientation des marchés financiers, corollaire des politiques monétaires particulièrement accommodantes et de taux d'intérêt historiquement bas, a bénéficié notamment à la gestion d'actifs. Après un exercice 2012 marqué par une décollecte significative, la collecte totale s'inscrit à près de +0,5 milliard d'euros avec une collecte de la banque privée qui continue de progresser (+0,8 milliard d'euros) et une décollecte en gestion d'actifs circonscrite à -0,3 milliard d'euros.

Les résultats présentés ci-dessous tiennent compte, pour l'exercice 2013, d'éléments exceptionnels qui sont par nature non récurrents (principalement fusion et réorganisation des deux sociétés de conseil aux entreprises, évolution de la gouvernance du Groupe et provisions pour dépréciation du portefeuille liées à l'activité de private equity). Les différentes analyses, portant notamment sur la rentabilité des différents secteurs d'activité, sont commentées compte tenu de ces éléments non récurrents.

En milliers d'euros	2013	2012	Évolution (%)
Produit net bancaire	314.624	324.490	-3,0%
Frais de gestion	-282.233	-276.448	2,1%
- Frais de personnel	-168.206	-157.634	
- Autres charges d'exploitation	-100.439	-102.408	
- Dotations aux amortissements	-13.588	-16.406	
Résultat brut d'exploitation	32.391	48.042	-32,6%
Coût du risque	76	-837	
Résultat d'exploitation	32.467	47.205	-31,2%
Sociétés mises en équivalence	2.837	2.220	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	480	-463	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-794	-	
Résultat courant avant impôt	34.990	48.962	-28,5%
Impôt sur les bénéfices	-10.449	-19.411	
Résultat net	24.541	29.551	-17,0%
Intérêts minoritaires	-4.462	-4.488	
Résultat net - Part du Groupe publiable	20.079	25.860	-22,4%
Coefficient d'exploitation*	85,4%	80,1%	

*Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

A 314,6 millions d'euros pour l'exercice 2013, le produit net bancaire (PNB) est en recul par rapport à 2012 de -3%

Ce ralentissement traduit des évolutions divergentes :

- des commissions sur encours en hausse de +3,9 % due à la progression des actifs sous gestion moyens (+5,2 %) ;
- des commissions sur flux (mouvement et droits d'entrée) en retrait de -3,9 % ;
- un recul de l'activité de bilan de -55,3 % par rapport à 2012, principalement en lien avec des provisions liées à des dépréciations de certaines lignes du portefeuille de compte propre liées au private equity et, dans une moindre mesure, à un environnement de taux d'intérêt toujours bas ;
- une amélioration de la contribution de l'activité de conseil aux entreprises par rapport à 2012.

Les commissions de surperformance sont en légère baisse par rapport à 2012 (15,1 millions d'euros en 2013 contre 15,4 millions d'euros en 2012, soit -1,7 %).

Le taux de marge brute est, en conséquence, en baisse, passant de 90 bps à 83 bps.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion s'élèvent à 282,2 millions d'euros pour l'exercice 2013, en progression de +2,1 % par rapport à 2012.

Les charges de personnel s'élèvent à 168,2 millions d'euros, en hausse de +6,7 % par rapport à 2012.

Les autres charges d'exploitation à 114,0 millions d'euros sont inférieures à 2012 (-4,0 %).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les évolutions du PNB et des charges conduisent à un effet de levier défavorable sur le résultat brut d'exploitation, qui atteint 32,4 millions d'euros, à comparer à 48,0 millions d'euros en 2012. Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation s'établit à 85 % contre 80 % en 2012.

Après un solde net du coût du risque de +0,01 million d'euros (-0,8 million d'euros en 2012), le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 32,5 millions d'euros, contre 47,2 millions d'euros en 2012.

RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence augmente de +0,6 million d'euros, pour s'établir à 2,8 millions d'euros. Cette évolution est principalement due au dynamisme de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco. A 4,5 millions d'euros, les intérêts minoritaires sont égaux, reflétant le maintien du résultat des métiers. La charge d'impôt est en baisse de -46,2 % à 10,4 millions d'euros, conséquence d'un produit non récurrent de 4,9 millions d'euros de retenue à la source israélienne concernant les années 2010 et antérieures. Le résultat net part du Groupe ressort à 20,1 millions d'euros, soit une baisse de -22,4 % par rapport à l'exercice précédent.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Les pôles de la banque privée et de la gestion d'actifs affichent, en 2013, une amélioration des performances par rapport à 2012, conséquence notamment d'une progression des encours moyens.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros	Banque Privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Produit net bancaire	89.597	85.737	219.643	219.027	5.384	19.726	314.624	324.490
Frais de gestion	-86.843	-83.073	-157.278	-174.000	-38.112	-19.375	-282.233	-276.448
- <i>Frais de personnel</i>	-52.334	-50.357	-81.409	-90.953	-34.463	-16.324	-168.206	-157.634
. <i>directs</i>	-40.625	-38.371	-64.035	-71.873	-31.137	-14.243	-135.797	-124.487
. <i>indirects</i>	-11.709	-11.986	-17.374	-19.080	-3.326	-2.081	-32.409	-33.147
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-29.296	-28.016	-69.656	-73.359	-1.487	-1.033	-100.439	-102.408
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-5.213	-4.700	-6.213	-9.688	-2.162	-2.018	-13.588	-16.406
Résultat brut d'exploitation	2.754	2.664	62.365	45.027	-32.728	351	32.391	48.042
Coût du risque	165	118	-	-688	-89	-267	76	-837
Résultat d'exploitation	2.919	2.782	62.365	44.339	-32.817	84	32.467	47.205
Sociétés mises en équivalence	2.751	2.289	86	-69	-	-	2.837	2.220
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	480	-463	480	-463
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-794	-	-794	-
Résultat courant avant impôt	5.670	5.071	62.451	44.270	-33.131	-379	34.990	48.962
Coefficient d'exploitation*	91,1%	91,4%	68,8%	75,0%	ns	88,0%	85,4%	80,1%

*Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

Banque privée

Faits marquants de 2013

- Plus de 14 milliards d'euros sous gestion en banque privée avec une collecte nette de 827 millions d'euros
- Renforcement de l'offre à destination des entrepreneurs qui s'appuie sur une palette complète de services sur mesure
- Succès du modèle associant un dispositif commercial en régions et des synergies renforcées avec le corporate finance

La banque privée Edmond de Rothschild en France propose un large éventail de solutions sur mesure destinées à répondre aux attentes d'une clientèle privée haut de gamme et de chefs d'entreprise : planification financière, analyse juridique et fiscale, conseil en matière d'assurance-vie, prise en compte des contraintes patrimoniales propres à la cession d'une entreprise à capitaux familiaux, service de fusions-acquisitions, conseil en philanthropie. Tous ces savoir-faire sont orchestrés par le banquier privé, pivot de la relation client.

UN POSITIONNEMENT SOUTENU AUPRÈS DES ENTREPRENEURS

La collecte en banque privée confirme la pertinence de notre offre auprès des entrepreneurs, fondée sur une palette d'expertises à destination des PME et de leurs dirigeants (conseil, fusions et acquisitions, ingénierie financière et patrimoniale, private equity).

Cet engagement auprès des entrepreneurs se traduit à travers plusieurs partenariats. Pour la sixième année, la Banque soutient le Prix de l'Entrepreneur de l'Année avec Ernst & Young et *L'Express*. Cet événement constitue à la fois un temps fort au contact des entrepreneurs partout en France et un vecteur de visibilité. Le Groupe poursuit également son partenariat avec Croissance Plus, à travers des actions de promotion des femmes créatrices d'entreprises.

LA GESTION SOUS MANDAT, UN ESPRIT D'INNOVATION ET D'EXCELLENCE

La gestion sous mandat, une des activités cœur de la banque, s'est diversifiée tout en conservant ses fondamentaux : la préservation et la croissance du patrimoine. Elle s'appuie sur une relation client privilégiée nouée dans la durée. Les clients bénéficient de moyens étendus pour contacter leur conseiller ou passer des ordres. Ils disposent d'expertises complémentaires au sein du Groupe pour répondre à leurs besoins les plus sophistiqués, en s'appuyant notamment sur une équipe de gestion dédiée transversale et un directeur de la stratégie d'investissement globale. Le tout s'appuie sur une plateforme modernisée et le déploiement d'un outil comptable évolutif et plus efficace.

UNE OFFRE DE SERVICE AU PLUS PRÈS DES BESOINS CLIENTS

L'offre de la banque privée s'est étoffée tout en offrant une plus fine granularité afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. Ainsi, les services les plus courants ont été harmonisés auprès d'une clientèle ciblée. Les équipes de banquiers travaillent main dans la main avec l'équipe de Conseil aux entreprises, ce qui permet de créer des synergies pour proposer des réponses en matière de transmission, d'augmentation de capital et de croissance externe encore plus rapides et plus efficaces. Enfin, pour les clients désireux de rester autonomes dans leurs actes de gestion, une offre d'Active Advisory (Conseil en investissement) a été développée.

ASSURANCE-VIE, UNE COLLECTE CONCURRENTIELLE

Assurances Saint-Honoré Patrimoine, courtier en assurance-vie individuelle, intégré au sein de la banque privée, a généré une collecte en progression de 35% par rapport à l'année 2012.

Ce pôle propose avec succès la mise en place de contrats et de solutions sur mesure, en partenariat avec les principales compagnies d'assurances françaises et luxembourgeoises. Malgré une baisse des rendements, la part des contrats en euros est restée élevée en 2013. La mise en place d'alternatives aux fonds en euros a permis notamment de limiter cette progression par rapport au marché de l'assurance-vie.

CONSOLIDATION DE LA PRÉSENCE EN RÉGIONS ET SYNERGIES INTERNATIONALES

La banque privée a ancré son modèle de proximité, avec sept implantations en régions. Afin d'optimiser les opportunités offertes par la couverture internationale du Groupe, les mécanismes de transversalité entre les différents pays ont été renforcés.

POURSUITE DE LA PROGRESSION À L'INTERNATIONAL

La banque privée en Israël poursuit son développement, avec une collecte nette de 100 millions d'euros en 2013, portant ses encours à 631 millions d'euros. Le changement de gouvernance, plaçant l'activité sous la direction de Miki Kliger, assure une véritable

continuité. Elle a notamment amorcé une stratégie dédiée au segment UHNWI, qui porte déjà ses fruits.

La banque privée italienne connaît une croissance organique prometteuse, avec une augmentation des encours de +8,3%, les portant à près de 1,2 milliard d'euros. Une activité de crédit y a été lancée et devrait permettre d'accroître encore l'attractivité de l'offre.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ BANQUE PRIVÉE

En milliers d'euros	2013	2012	Évolution
Produit net bancaire	89.597	85.737	4,5%
Frais de gestion	-86.843	-83.073	4,5%
- <i>Frais de personnel</i>	-52.334	-50.357	
<i>. directs</i>	-40.625	-38.371	
<i>. indirects</i>	-11.709	-11.986	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-29.296	-28.016	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-5.213	-4.700	
Résultat brut d'exploitation	2.754	2.664	3,4%
Coût du risque	165	118	
Résultat d'exploitation	2.919	2.782	4,9%
Sociétés mises en équivalence	2.751	2.289	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat courant avant impôt	5.670	5.071	11,8%
Coefficient d'exploitation*	91,1%	91,4%	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Le modèle de la banque privée fondé sur la proximité et l'accompagnement des entrepreneurs a permis d'enregistrer une collecte brute de plus 2,5 milliards d'euros et une collecte nette de plus de 826 millions d'euros.

Les actifs sous gestion moyens progressent, quant à eux, également de manière significative (+9,3 %) sous l'effet de ce dynamisme commercial ainsi que d'un contexte de marché favorable.

Les revenus de la banque privée ressortent à 89,6 millions d'euros sur 2013, soit une augmentation de +4,5 % par rapport à 2012. Hors évolution de périmètre suite à la fusion de Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales avec Edmond de Rothschild Corporate Finance, les revenus progressent de +8 %, avec une stabilité du taux de marge brute à 66 bps (vs 69 bps en 2012).

L'évolution du PNB et l'amélioration de la rentabilité des actifs sous gestion s'expliquent par :

- une progression des commissions sur encours de +11,9 % par rapport à 2012, à mettre en regard d'une hausse de +9,3 % des encours moyens par rapport à 2012 et d'un renforcement de la tendance dans la réallocation des actifs (arbitrage de la gamme taux vers la gamme actions/convertibles pour atteindre +372 millions d'euros depuis le début 2013)
- les commissions sur flux sont légèrement en retard (-5,2 %) par rapport à 2012. En dépit d'une moindre rotation des titres vifs, l'année 2013 est portée notamment par une augmentation de la contribution des droits d'entrée en lien avec la collecte et les arbitrages.

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 28,5 % au PNB consolidé 2013, contre 26,4 % pour l'année 2012.

FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattaché à la banque privée se monte à 86,8 millions d'euros en 2013, en progression de +4,5 %, +3,8 millions d'euros, par rapport à 2012 (83,0 millions d'euros).

A 52,3 millions d'euros, les frais de personnel des collaborateurs de la banque privée sont en progression de +3,9 % (+2,0 millions d'euros) par rapport à 2012, principalement liée à l'intégration des équipes de Conseil en investissement (Advisory desk).

Les autres charges progressent de 5,5% par rapport à 2012, liées notamment à l'intégration des nouvelles équipes et des dépenses liées aux projets.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

L'amélioration du PNB permet d'absorber l'augmentation des frais généraux tout en dégagant un résultat brut d'exploitation courant, qui, à 2,8 millions, est en progression de +3,4 % par rapport à 2012. En conséquence, le coefficient d'exploitation reste stable à 91 %.

A l'instar des années précédentes, le coût du risque est marginal et reflète la qualité des engagements et la maîtrise des risques de ce pôle d'activité.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après intégration de la contribution de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, le résultat courant avant impôt de la banque privée s'élève à 5,7 millions d'euros en 2013, en progression de 11,8% par rapport à l'exercice précédent.

Gestion d'actifs

Faits marquants de 2013

- Près de 26 milliards d'euros sous gestion
 - Déploiement du modèle multi-spécialiste basé sur six centres de gestion
 - Une organisation commerciale transversale portant ses fruits auprès de la clientèle internationale
 - Des succès commerciaux significatifs auprès des institutionnels
 - Renforcement de la coordination des équipes de private equity
 - Levée de fonds exceptionnelle de 192 millions d'euros pour BioDiscovery 4
-

La gestion d'actifs pour compte de tiers est l'un des deux métiers stratégiques du groupe Edmond de Rothschild. Son offre couvre l'ensemble des classes d'actifs sous la forme d'OPCVM ou de mandats de gestion dédiés.

Proposée aux clients privés et institutionnels, notre gamme de fonds est également commercialisée par de nombreux établissements financiers partenaires (banques privées, sociétés de gestion, compagnies d'assurances) ainsi que par des conseillers financiers indépendants.

Une stratégie soutenue d'innovation produits nous permet de disposer d'une gamme de fonds couvrant l'ensemble des classes d'actifs. Les gérants composent leur portefeuille en se basant sur des convictions fortes qu'ils se forgent indépendamment de l'évolution des indices de référence.

UN MULTI-SPÉCIALISTE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Pour satisfaire les ambitions du Groupe en gestion d'actifs, Edmond de Rothschild Asset Management s'est dotée d'une nouvelle gouvernance avec l'arrivée de Laurent Tignard, Global CEO Asset Management. Sous l'impulsion de Philippe Uzan, Directeur des Gestions Long Only, Alexandre Col, Directeur des Multigestions, et Mathieu Gilbert, Directeur de la Gestion Quantitative, les expertises de gestion sont coordonnées depuis les six centres de gestion (France, Suisse, Allemagne, Hong Kong, Luxembourg, Royaume-Uni). Tous s'appuient désormais sur un même système d'information, clé de voûte de l'architecture organisationnelle.

Globalisation et spécialisation se rencontrent dans un modèle multi-spécialiste reposant sur des expertises reconnues, comme la gestion actions (européennes et américaines), les obligations (obligations convertibles et dettes d'entreprises), la multigestion alternative, le currency overlay, l'allocation d'actifs ou encore la gestion quantitative. Cette offre se caractérise dans l'ensemble du Groupe par un objectif de performance dans la durée à travers une gestion active et des convictions fortes fondées sur une tradition de recherche et d'innovation.

UNE ORGANISATION COMMERCIALE MUTUALISÉE...

Pour répondre au mieux aux besoins de clients partout dans le monde et leur proposer, quels qu'ils soient, la même offre globale et la même qualité de service, une nouvelle organisation commerciale a été mise en place sous la direction de Guillaume Poli. Grâce à une équipe transversale de 50 commerciaux, les clients disposent d'un point d'entrée unique pour l'ensemble de l'offre du Groupe. Cette organisation offre une hauteur de vue qui permet d'appréhender les problématiques communes aux investisseurs au-delà des frontières. La mutualisation de ressources support, comme le marketing ou le CRM, est un soutien supplémentaire à la démarche commerciale.

... RÉPONDANT AUX BESOINS D'UNE CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Cette nouvelle organisation s'est traduite par des succès commerciaux sur les marchés « cœur » que sont la France, la Suisse, l'Allemagne ou l'Italie, mais également sur des marchés plus « spécifiques » comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou le Chili. Le partenariat avec Nikko au Japon a permis de lever 500 millions d'euros grâce à une offre qui est le fruit des expertises conjuguées du Groupe. De même, les équipes de Hong Kong sont parvenues à commercialiser les fonds d'obligations convertibles à Taiwan à travers leur partenariat avec ManuLife. En Italie, le seuil du milliard d'euros d'encours sous gestion a été dépassé, attestant d'une capacité reconnue à proposer des solutions adaptées aux institutionnels. Les encours en Israël ont également connu une forte progression pour atteindre un total de 1,5 milliard d'euros. En effet, l'intérêt des institutionnels s'y confirme (gestion alternative, obligations convertibles) : le pays affiche la part de marché institutionnelle la plus élevée du Groupe et commercialise depuis sa création l'ensemble de nos expertises. Enfin, grâce à la démarche commerciale transfrontalière mise en œuvre, le fonds Edmond de Rothschild US Value & Yield a pu être distribué dans l'ensemble du réseau de banque privée de l'un des premiers groupes bancaires européens.

DES CONVICTIONS FORTES POUR DES PERFORMANCES REMARQUABLES

Fondée sur un stock-picking de conviction, la gestion actions a été à l'honneur sur un marché haussier. Avec des encours de 1,2 milliard d'euros et de 1,5 milliard d'euros respectivement, le fonds Edmond de Rothschild US Value & Yield et la gamme d'obligations convertibles ont de nouveau répondu aux attentes des investisseurs. Positionné dès la fin de l'année 2012 sur les actions européennes avec une campagne intitulée « Choisissons l'Europe », le groupe Edmond de Rothschild a non seulement bénéficié de la forte progression des indices, mais également délivré une surperformance significative grâce à sa gestion active. Cela s'est traduit par une collecte brute positive, notamment sur les produits à forte marge, sur un marché français globalement en décollecte.

Fonds emblématique de la gamme, Edmond de Rothschild Tricolore Rendement fête ses 15 ans avec des encours de 1,5 milliard d'euros et une performance annuelle de plus de 24%.

UNE GAMME DE FONDS RÉGULIÈREMENT RÉCOMPENSÉE

En 2013, les équipes de gestion ont de nouveau bénéficié de plusieurs récompenses :

- L'Agefi Actifs a attribué un Actif d'or de la distribution à Edmond de Rothschild Europe Synergy
- Investissement Conseils a attribué la pyramide de la gestion de patrimoine pour EDR Premiumsphère dans la catégorie Meilleur fonds Actions Internationales

UN POSITIONNEMENT AU PLUS PRÈS DES INSTITUTIONNELS

Grâce à une forte mobilisation des équipes de réponse aux appels d'offres, Edmond de Rothschild Asset Management a répondu aux nombreuses sollicitations des institutionnels en France et à l'international avec des succès notables. Ainsi, deux mandats italiens en gestion diversifiée ont été remportés, l'un pour un montant de 160 millions d'euros et le second pour 230 millions d'euros. En France, des abondements importants ont été réalisés sur des mandats institutionnels existants.

Une task force dédiée aux fonds souverains a été mise en place pour répondre aux besoins de ces investisseurs à fort potentiel. Associant toutes les forces du Groupe, des solutions coordonnées, cohérentes et à forte valeur ajoutée leur sont désormais proposées.

Une démarche commerciale sur mesure, capitalisant sur la couverture internationale, la solidité de l'organisation opérationnelle et les synergies multi-spécialistes du Groupe, a ainsi permis d'approcher des fonds souverains en Scandinavie et en Asie.

Destiné à favoriser l'investissement de long terme en actions auprès d'entreprises qui se distinguent par leur solidité financière, leur capacité d'innovation et leur visibilité, le Fonds Stratégique de Participations a réalisé ses premiers investissements en intégrant le capital d'Arkema (6,05%) et du groupe SEB (5,25%). Ce véhicule innovant permet aux clients institutionnels assureurs d'investir à long terme dans le capital d'entreprises françaises cotées, en optimisant par ailleurs les exigences réglementaires. La structuration et la gestion du fonds sont assurées par les équipes du Groupe à Paris.

PRIVATE EQUITY

Le capital-investissement vient compléter l'activité de gestion d'actifs cotés pour proposer aux clients privés et aux investisseurs institutionnels la possibilité d'allouer une part de leurs portefeuilles à une classe d'actifs « à horizon moyen terme » offrant des rendements attractifs avec une certaine décorrélation des marchés. Ce pôle développe 4 expertises : le capital-développement, le capital-transmission, les Sciences de la Vie ainsi que les PME de croissance en Chine.

Référence française du private equity avec plus de 25 ans d'expérience et près de 2 milliards d'euros sous gestion, ce pôle déploie une stratégie centrée sur l'accompagnement de l'entrepreneur et le développement des PME.

Un succès exceptionnel en biotechnologies

BioDiscovery 4, le dernier-né d'une gamme de quatre fonds de capital-investissement dédiés aux sociétés européennes dans les sciences de la vie, a levé 192 millions d'euros, soit 25% de plus que le précédent fonds. Ce closing exceptionnel dans un secteur de biotechnologies pures où les montants restent généralement inférieurs à 100 millions d'euros témoigne de la confiance renouvelée d'investisseurs institutionnels et de nouvelles relations.

Désormais, le total des fonds spécialisés en sciences de la vie levés par Edmond de Rothschild Investment Partners, qui s'impose comme un investisseur de référence en Europe, s'élève à environ 450 millions d'euros. Grâce à une équipe associant des profils industriels et scientifiques à des experts financiers, le fonds identifie les meilleurs dossiers pour réaliser ses investissements en France, avec Allecra, et en Europe, auprès de sociétés comme Complix, Oncoethix ou JenaValve.

Un niveau d'activité soutenu, en France et à l'international

L'activité en capital-investissement Mid Caps a été importante. Winch Capital a poursuivi ses désinvestissements en cédant ses participations dans StarFlex, Manifesto et Saint-Aubin. De son côté, Winch Capital 2 a cédé Fila mais investi dans Star Services, spécialiste français de la livraison à domicile, MCI, leader mondial dans l'organisation des congrès pharmaceutiques et médicaux, et Intescia (spin-off du groupe de presse Reed Business Information). Quant à Winch Capital 3, la levée de fonds a été initiée avec un objectif de 250 millions d'euros.

Le fonds Cabestan Capital dédié aux petites capitalisations a réalisé quatre investissements pour un montant de 16,5 millions d'euros : Volta Expansion, Epsa, Smile et Groupe Iris. Le fonds a été appelé en fin d'année à hauteur de 42% avec 9 lignes en portefeuille. Les

participations ont affiché de solides performances sur l'année, notamment Edimark qui a renoué avec son équilibre financier, et Itesa et Marietton, grâce à leur croissance bénéficiaire.

2013 a été une très belle année pour ERES 2, caractérisée par une très forte liquidité, puisque 31% des fonds engagés auprès des investisseurs ont été rendus à date. Cinq événements de liquidité (cession ou distribution exceptionnelles) ont eu lieu : RAC, APR Energie, Duff & Phelps, Fila et Masterskill. Les investissements se sont poursuivis auprès de TCW, Socotec et Duff & Phelps. 30% du fonds restent à investir.

Le fonds EdR Chine a connu une année riche en investissements avec trois opérations réalisées. A leur suite, le fonds a totalement terminé sa période d'investissement. Fort du succès de cette première édition, un fonds, EdR Chine 2, sera lancé en 2014 avec un objectif de collecte supérieur à 100 millions d'euros en 2014.

Les fonds ERLF I, ERLF II et ERLSF ont connu une année 2013 active avec deux cessions, deux croissances externes pour des lignes de portefeuilles et le « spin-off » d'une participation en deux sociétés distinctes. Aucun nouvel investissement n'a été réalisé en 2013.

Des synergies renforcées

La gouvernance de Edmond de Rothschild Capital Partners a été modifiée, le groupe Edmond de Rothschild portant sa participation à 100% du capital de sa filiale spécialisée dans l'investissement majoritaire dans les Mid Caps.

Suite à la reprise de la structure dédiée au private equity chinois, Edmond de Rothschild Private Equity China, les synergies ont été renforcées avec ERES et Edmond de Rothschild Investment Partners.

La présence à Paris s'enrichit d'une couverture internationale accrue, avec le recrutement d'un Directeur associé en Sciences de la Vie à Londres et l'ouverture concomitante d'un bureau. Le développement international se poursuit à Milan à travers le partenariat exclusif avec Mast Capital Partners et en Chine avec le bureau à Shanghai. Ainsi, de nouvelles synergies sont créées pour les sociétés en portefeuille, comme la prise de participation de Sergent Major en Chine à travers Winch Capital.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ GESTION D'ACTIFS

En milliers d'euros	2013	2012	Évolution
Produit net bancaire	219.643	219.027	0,3%
Frais de gestion	-157.278	-174.000	-9,6%
- <i>Frais de personnel</i>	-81.409	-90.953	
. <i>directs</i>	-64.035	-71.873	
. <i>indirects</i>	-17.374	-19.080	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-69.656	-73.359	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-6.213	-9.688	
Résultat brut d'exploitation	62.365	45.027	38,5%
Coût du risque	-	-688	
Résultat d'exploitation récurrent	62.365	44.339	40,7%
Sociétés mises en équivalence	86	-69	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat courant avant impôt	62.451	44.270	41,1%
Coefficient d'exploitation*	68,8%	75,0%	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Les actifs sous gestion fin de période de la gestion collective ont progressé de près de 2,5 milliards d'euros portés principalement par la performance des marchés financiers. En parallèle la décollecte a été réduite à -329 millions d'euros, soit -1,4%, notamment du fait de succès commerciaux récurrents spécialement sur la gamme Actions (+623 millions d'euros) avec une bonne orientation des gammes US & International, Europe Equity et une accélération de la collecte durant le second semestre sur la gamme convertibles. A l'inverse, les gammes diversifiés, multigestion alternative et produits structurés ont reculé, marquées par la défiance des investisseurs pour ces classes d'actifs.

Le PNB est en léger accroissement de +0,3% par rapport à 2012, à mettre en regard des encours sous gestion moyens en progression de +3,1% par rapport à 2012, accroissement lié notamment à :

- une hausse des commissions sur encours : +2,0% par rapport à 2012 à mettre en regard de la progression des encours moyens,
- un recul des commissions sur flux, -1,4 % par rapport à 2012.

En conséquence, le taux de marge brute ressort à 90 bps, soit en retrait de -2 bps par rapport à 2012.

FRAIS DE GESTION

La gestion d'actifs affiche, en 2012, une baisse de -9,6 % de ses frais généraux, à 157,3 millions d'euros.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle s'élèvent à 81,4 millions d'euros, à comparer à 91,0 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette baisse de -10,5 % est à mettre en regard de l'évolution des effectifs faisant suite notamment à la fusion des sociétés de gestion Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers.

Les autres charges d'exploitation de la gestion d'actifs (75,9 millions d'euros) diminuent également de -8,6 % entre 2013 et 2012. Cette évolution reflète les efforts mis en œuvre par les différents secteurs de la gestion d'actifs pour adapter leurs coûts à un environnement qui demeure encore très largement incertain.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une stabilité de +0.3 % de son produit net bancaire et une baisse de ses frais de gestion de -9,6%, la gestion d'actifs affiche, en 2013, une progression de son résultat brut d'exploitation de +38,5 %, à 62,4 millions d'euros.

Le coefficient d'exploitation de ce pôle d'activité ressort ainsi à 69 %, contre 75% pour l'année 2012.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après contribution des entreprises mises en équivalence — essentiellement la société Edmond de Rothschild Limited à Londres et Zhonghai FMC —, le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs s'élève à 62,5 millions d'euros, en progression de +41,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Autres activités et gestion propre

CONSEIL AUX ENTREPRISES

Faits marquants de 2013

- 24 opérations conseillées par le Corporate Finance
 - Des synergies renforcées avec la banque privée
 - Renforcement du réseau international, avec l'ouverture d'antennes à Genève et Madrid
-

Les équipes de Corporate Finance du groupe Edmond de Rothschild interviennent dans le Conseil d'opérations de cessions, acquisitions, évaluations d'entreprises, ingénierie financière, alliances stratégiques et joint-ventures et introductions en Bourse. Elles réalisent des missions de conseil auprès des entreprises et/ou de leurs actionnaires dans le cadre d'un cahier des charges. L'indépendance, l'absence de conflit d'intérêts, la discrétion et son réseau international pour accompagner les clients en France et à l'étranger sont autant d'atouts au service des entreprises.

UNE ACTIVITÉ TRÈS SOUTENUE MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

Après un point bas en 2012, l'activité de fusions-acquisitions en France s'est redressée en 2013 mais reste encore à des niveaux en deçà des plus hauts historiques. Dans ce contexte, les équipes de Corporate Finance ont signé une belle performance avec 24 opérations réalisées, notamment transfrontalières. Elles ont notamment assisté Fram dans la cession de sa filiale hôtelière en Espagne ou bien Dassault Systèmes dans l'acquisition du contrôle d'une société allemande cotée. Grâce à la coopération menée avec la banque privée, la cession d'un pôle d'activité du groupe Tagerim au groupe Foncia a été conduite avec succès.

DES SYNERGIES RENFORCÉES AVEC LA BANQUE PRIVÉE

Les équipes de Corporate Finance dédiées à l'accompagnement d'entreprises indépendantes ont consolidé leurs expertises au sein de l'entité Edmond de Rothschild Corporate Finance et ont intensifié avec la banque privée du Groupe la dynamique de conquête commerciale. Cette nouvelle organisation, fortement créatrice de valeur ajoutée, permet de démultiplier les synergies auprès d'une clientèle d'entreprises, notamment familiales. Banquiers d'affaires, banquiers privés et ingénieurs patrimoniaux travaillent ensemble pour apporter aux chefs d'entreprise un service à forte valeur ajoutée, permettant d'intégrer les dimensions stratégiques, industrielles, patrimoniales, juridiques et fiscales dans toutes les configurations de recomposition du capital.

UNE OFFRE DE CONSEIL DÉDIÉE ET UNE COUVERTURE INTERNATIONALE

L'activité de conseil aux entreprises recouvre une pluralité de missions répondant à toutes les problématiques entrepreneuriales, quels que soient les secteurs. Le Corporate Finance est global par nature et Edmond de Rothschild Corporate Finance accompagne naturellement, à travers ses implantations directes et ses partenariats dans le monde, les dirigeants d'entreprise et/ou leurs actionnaires quelle que soit leur nationalité ou celle de leur entreprise dès lors que la Banque Privée est implantée.

Notamment, le Groupe a ouvert en mai 2013 une antenne de conseil aux entreprises à Genève et Madrid et envisage le rapprochement avec les équipes de Londres début 2014.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

En milliers d'euros	2013	2012	Évolution
Produit net bancaire	5.384	19.726	-72,7%
Frais de gestion	-38.112	-19.375	96,7%
- <i>Frais de personnel</i>	-34.463	-16.324	
<i>. directs</i>	-31.137	-14.243	
<i>. indirects</i>	-3.326	-2.081	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-1.487	-1.033	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-2.162	-2.018	
Résultat brut d'exploitation	-32.728	351	ns
Coût du risque	-89	-267	
Résultat d'exploitation	-32.817	84	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	480	-463	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-794	-	
Résultat courant avant impôt	-33.131	-379	ns
Coefficient d'exploitation*	ns	88,0%	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Conseil aux entreprises

Une activité soutenue sur le second semestre conduit à des revenus de 10,6 millions d'euros pour l'activité de Conseil aux entreprises à fin décembre, soit une augmentation de +4,5 millions d'euros par rapport à 2012 à périmètre comparable.

Gestion propre

La baisse de -21,7 millions d'euros par rapport à 2012 des revenus de la gestion propre est marquée principalement par des provisions liées à la dépréciation de certaines lignes du portefeuille du Private Equity et, dans une moindre mesure, à la baisse du résultat des activités de trésorerie et de change.

FRAIS DE GESTION

Conseil aux entreprises

L'effet périmètre induit une augmentation mécanique des charges d'exploitation de +3,2 millions d'euros, dont +2,4 millions d'euros de charges de personnel.

Gestion propre

Des charges d'exploitation en augmentation de +13,3 millions d'euros par rapport à 2012 qui sont dues à :

- Une augmentation des charges de personnels liée à des éléments exceptionnels.
- Les autres charges d'exploitation sont stables par rapport à 2012.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Le résultat courant avant impôt du pôle « Autres activités et Gestion propre » s'inscrit en baisse significative, de -33,1 millions d'euros.

PERSPECTIVES 2014

Dans un contexte de sortie de crise graduelle en Europe, le groupe Edmond de Rothschild confirme ses ambitions fortes tant en banque privée qu'en gestion d'actifs.

La banque privée accélérera son développement, en France et à l'international, avec l'arrivée de Vincent Taupin, qui prend la présidence du Directoire de la banque française et devient membre du Comité Exécutif Groupe. Le modèle reposant sur l'implantation régionale, la couverture internationale et les synergies avec le conseil aux entreprises seront renforcées, tout en réaffirmant ses valeurs de confiance, discrétion et proximité.

La globalisation du métier de gestion d'actifs s'intensifiera sous l'impulsion de Laurent Tignard pour développer sa présence auprès de ses clients partenaires et institutionnels. Des travaux de rationalisation de gamme entamés en 2013 se poursuivront en 2014 pour renforcer la capacité du Groupe à disposer de fonds flagships avec une visibilité accrue et distribués sur tous les marchés par une force de vente transversale. La longue tradition d'innovation produits se poursuivra afin de proposer une offre toujours plus performante aux investisseurs.

De nouveau, le développement commercial s'accompagnera d'un renforcement de nombreuses synergies en France et à l'international.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de cette année, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a réalisé les opérations significatives suivantes :

- Fusions/absorptions :

- Le 20 mars 2013, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013, a été réalisée la fusion-absorption de la société Edmond de Rothschild Corporate Finance par la société Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales, avec transmission à titre universel du patrimoine social. Cette opération a nécessité préalablement une augmentation du capital de la société absorbante par émission de nouvelles actions. Actionnaire unique de Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales, La

Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'est portée acquéreur de la totalité des actions nouvellement émises. Dans le cadre de cette fusion-absorption, la société absorbante Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales change de dénomination sociale et prend, par là même, la raison sociale de la société absorbée, soit Edmond de Rothschild Corporate Finance. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque détient 100% du capital de Edmond de Rothschild Corporate Finance.

- Le 14 juin 2013, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, actionnaire unique de la société SH AURORE, a décidé de procéder à la dissolution de cette dernière, par la transmission à titre universel du patrimoine social de SH AURORE au bénéfice de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

- Le 28 juin 2013, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, actionnaire unique de société ERS, a décidé de procéder à la dissolution de cette dernière, par la transmission à titre universel du patrimoine social de ERS au bénéfice de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

- Acquisitions :

- Au cours de l'année 2013, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a acquis, auprès d'autres actionnaires de la filiale Edmond de Rothschild Investment Services Limited, leurs parts dans celle-ci. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque détient, au 31 décembre 2013, 100% du capital de Edmond de Rothschild Investment Services Limited.

- En octobre 2013, prise de participation, dans les sociétés Eminvest et Valse Invest, à hauteur de 100% de leur capital.

- Achat d'actions de la société Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A., société de droit luxembourgeois. La Banque détient 28,02% de son capital au 31 décembre 2013 contre 22,63% au 31 décembre 2012.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2013, le total du bilan consolidé du Groupe de la Banque s'élève à 2.264,5 millions d'euros, en baisse de - 7,8 % par rapport au 31 décembre 2012 (2.455,8 millions d'euros).

Cette évolution trouve principalement son origine dans la diminution des opérations de pension livrée, effectuées avec les OPCVM du Groupe de la Banque dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, conséquence du contexte économique et financier global.

ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Caisse, Banques centrales, CCP	395.965	635.308
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	250.488	346.805
Actifs financiers disponibles à la vente	477.163	377.424
Prêts et créances sur les établissements de crédit	306.790	417.354
Prêts et créances sur la clientèle	473.069	294.220
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôt et autres actifs	159.664	192.810
Valeurs immobilisées	201.349	191.843
Total de l'actif	2.264.488	2.455.764

PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	317.985	349.538
Dettes envers les établissements de crédit	41.568	275.220
Dettes envers la clientèle	1.272.557	1.206.341
Passifs d'impôts et autres passifs	252.787	223.070
Provisions	35.275	38.110
Dettes subordonnées	-	-
Capitaux propres part du Groupe	339.463	356.675
Intérêts minoritaires	4.853	6.810
Total du passif	2.264.488	2.455.764

ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	123.059	139.788
Engagements de garantie	192.249	256.736
Engagements reçus		
Engagements de financement	13.163	12.174
Engagements de garantie	20.312	20.312

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le poste **Caisse, Banques centrales, CCP** enregistre les placements de trésorerie à vue effectués par la Banque auprès de la BCE ou de la Banque de France. La baisse sensible de ce poste est la conséquence du remboursement anticipé du LTRO intervenu en mars 2013 pour 250 millions d'euros.

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** s'avère en hausse d'un exercice à l'autre, à 250,5 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 346,8 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette rubrique intègre essentiellement des certificats de dépôt d'établissements de crédit (36,1 millions d'euros), à court terme, destinés à la gestion de la trésorerie de la Banque, ainsi que des emprunts d'Etats de l'Union économique et monétaire acquis dans le cadre de la gestion d'OPCVM de produits structurés (15,4 millions d'euros), des instruments dérivés à terme ferme, évalués à la juste valeur, couvrant les risques de marché induits par les produits structurés (30,1 millions d'euros) et des prêts à terme auprès des établissements bancaires (161,3 millions d'euros), dont la plus grande part auprès de la Banque de France (150,0 millions d'euros). Il est à noter que, suite à la cession en 2011 des emprunts d'Etat des pays périphériques de la zone euro, le Groupe de la Banque n'a plus, à ce jour, d'exposition aux emprunts grecs, italiens ou espagnols.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** — nets de dépréciations durables —, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 477,2 millions d'euros à fin 2013, en augmentation de + 26,4 % par rapport au 31 décembre 2012 (377,4 millions d'euros). Cette hausse s'explique par l'acquisition de TCN à hauteur de 150 millions d'euros dans le cadre du placement de la trésorerie excédentaire de la Banque avec une maturité à 6 mois. Ce poste est, par ailleurs, composé d'emprunts d'Etat allemands (59,6 millions d'euros) et français (15,9 millions d'euros) qui font l'objet d'une couverture sur le risque de taux. Le solde de ce poste correspond essentiellement à des lignes d'OPCVM du Groupe détenues par la Banque au titre de l'amorçage ou du « sponsoring » de fonds et par les filiales dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations de pension livrée) et en opérations de pension livrée à terme, s'affichent en baisse à 306,8 millions d'euros à fin 2013 contre 417,4 millions d'euros l'exercice précédent, soit - 26,5 %. Cette évolution s'explique essentiellement par la diminution du volume des opérations de pensions – 278,8 millions d'euros, partiellement compensée par une augmentation des dépôts à vue pour 168,3 millions d'euros.

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, s'inscrivent en progression de + 60,8 % à 473,1 millions d'euros au 31 décembre 2013, à comparer à 294,2 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette évolution est principalement due tant à la hausse des comptes à vue débiteurs des OPCVM qui passent, de date à date, de 38,9 millions d'euros à 102,5 millions d'euros, qu'à la hausse des comptes à vue clients hors OPCVM qui enregistrent une progression de 66,7 millions d'euros. Les crédits augmentent pour leur part de 48,5 millions d'euros.

Le poste **actifs d'impôt et autres actifs**, en baisse de – 17,2 %, enregistre la diminution des dépôts versés par la Banque au titre des appels de marge et collatéraux, en raison de l'évolution des marchés.

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 201,3 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 191,8 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ce poste évolue essentiellement sous l'effet des développements informatiques immobilisés.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'établit à 318,0 millions d'euros au 31 décembre 2013, en baisse de – 9,0 % par rapport au 31 décembre 2012 (349,5 millions d'euros). Cette évolution est principalement due au montant des émissions structurées en diminution de 94,5 millions d'euros (178,6 millions d'euros à fin 2013 contre 273,1 millions d'euros au 31 décembre 2012). Parallèlement les instruments dérivés liés à ces émissions diminuent également (22,6 millions d'euros contre 41,1 millions d'euros de date à date). Ce mouvement est largement compensé par un emprunt de 100 millions d'euros conclu auprès d'une contrepartie du Groupe sur une maturité à la semaine.

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue dont l'encours augmente (34,0 millions d'euros à fin 2013, contre 12,6 millions d'euros à fin 2012). Ce poste enregistrait également en 2012 une dette à terme de 250 millions d'euros auprès de la BCE, suite à la participation de la Banque au programme LTRO du 27 février 2012, remboursée de manière anticipée au mois de mars 2013.

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne et, d'autre part, les opérations de pension livrée effectuées avec les OPCVM du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie. Elles augmentent globalement de 66,2 millions d'euros de date à date, soit + 5,5 % pour s'établir à 1.272,6 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette évolution résulte, d'une part, de la progression des dépôts à vue +153,4 (tant de la clientèle privée que des sociétés non financières et des OPCVM) et, d'autre part, de la réduction des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe qui ressortent à 96,2 millions d'euros à fin 2013 contre 157,6 millions d'euros un an plus tôt, conjuguée à un moindre volume de comptes créditeurs à terme -33,9 millions d'euros.

Les **provisions** s'affichent en baisse, passant de 38,1 millions d'euros à fin 2012 à 35,3 millions au 31 décembre 2013. Cette baisse s'explique essentiellement par des reprises de provisions liées au PSE dans le cadre de la réorganisation des activités d'Asset Management, partiellement compensées par une dotation relative à l'activité de private equity.

Après, notamment, la prise en compte du résultat 2013 (20,0 millions d'euros), le rachat partiel du TSS intervenu en août 2013 (nominal de 29,0 millions d'euros), les **capitaux propres part du Groupe** enregistrent une diminution de - 4,8 %, à 339,5 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les **intérêts minoritaires** sont relativement stables d'un exercice à l'autre (4,9 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 6,8 millions d'euros à fin 2012), essentiellement impactés par le rachat des titres EdRCP anciennement détenus par les actionnaires minoritaires.

ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

Les **engagements de financement donnés à la clientèle**, qui incluent notamment les engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe, ressortent à 123,1 millions d'euros, contre 139,8 millions d'euros à fin 2012.

Les **engagements de garantie donnés par le Groupe** concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin. Les engagements délivrés par la Banque aux souscripteurs de fonds structurés pour leur garantir la valeur liquidative initiale ou un taux de rendement en fonction des évolutions d'un sous-jacent (taux/indices) s'élèvent à 97,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 171,1 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une diminution de - 43,2 %, reflet de la décollecte observée sur les activités de gestion structurée.

Les **engagements de garantie reçus** proviennent d'établissements de crédit et sont stables à 20,3 millions d'euros.

COMPTES SOCIAUX

BILAN DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2013, le total du bilan de la Banque s'élève à 2,20 milliards d'euros, en diminution de - 6,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui ressortait à 2,35 milliards d'euros.

Les principales composantes du bilan, en milliers d'euros, sont les suivantes :

Actif	31.12.2013	31.12.2012
Comptes de trésorerie et opérations interbancaires	812.926	1.214.127
Concours à la clientèle	599.176	411.565
Autres comptes financiers	201.876	262.832
Titres et immobilisations	585.318	465.031
Total	2.199.296	2.353.555

Passif	31.12.2013	31.12.2012
Opérations interbancaires	139.584	265.213
Dépôts de la clientèle	1.352.491	1.242.255
Dettes représentées par un titre	181.885	292.412
Autres comptes financiers	233.282	263.764
Dettes subordonnées	21.732	51.719
Capitaux propres	270.322	238.192
Total	2.199.296	2.353.555

A l'actif, la part des **comptes de trésorerie et opérations interbancaires** représente 37 % du total du bilan de la Banque, pour un montant de 813 millions d'euros contre 1.214 millions d'euros en 2012, soit - 401 millions d'euros (- 33 %) suite au remboursement du LTRO. La trésorerie placée auprès de la BCE ou de la Banque de France représente un montant de 395 millions à fin 2013, soit 18 % du total du bilan de la Banque, conséquence d'un environnement de taux d'intérêt historiquement bas qui s'est poursuivi en 2013. Les comptes à vue auprès des établissements financiers sont en hausse très significative, passant de 56 millions à fin 2012 à 222 millions à fin 2013.

Les placements à terme auprès des établissements de crédit, qui comprenaient au 31 décembre 2012 des titres reçus en pension livrée, atteignent 155 millions d'euros à fin 2013 (- 364 millions d'euros). Cette évolution est due à la politique de placement des OPCVM monétaires en période de baisse des taux.

Le montant des **concours à la clientèle** atteint 599 millions d'euros à fin 2013, contre 412 millions d'euros à fin 2012, soit une hausse de 46 %. Celle-ci repose, notamment, sur les crédits accordés à la clientèle privée – couverts principalement par des titres – et qui constituent, pour l'essentiel, un produit d'accompagnement de la gestion de patrimoine.

Les **autres comptes financiers** s'établissent à 202 millions d'euros, à comparer à 263 millions d'euros l'exercice précédent, soit une diminution de – 23 %.

La rubrique **titres et immobilisations** s'élève à 585 millions d'euros au 31 décembre 2013, à comparer à 465 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 26 % en raison notamment de placements de trésorerie investis en fin d'année en TCN, et dont la maturité est de six mois.

Au passif, les **opérations interbancaires** s'élèvent à 140 millions à fin 2013 (265 millions au 31 décembre 2012). Cette baisse s'explique principalement par le remboursement anticipé début mars 2013 de l'emprunt effectué lors de l'exercice précédent dans le cadre du programme LTRO de la BCE.

Les **dépôts de la clientèle** sont en hausse de 9%, à 1.352 millions d'euros à fin 2013 contre 1.242 millions à fin 2012. Cette évolution résulte essentiellement de la progression des dépôts à vue (tant de la clientèle privée que des sociétés non financières et des OPCVM). Par ailleurs, on peut constater la poursuite de la baisse des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe qui passent de 158 millions d'euros en 2012 à 96 millions d'euros à fin 2013, consécutivement à la baisse des taux.

Les **dettes représentées par un titre** s'élèvent à 182 millions d'euros contre 292 millions d'euros l'exercice précédent. Elles comprennent essentiellement des Euro Medium Term Notes (EMTN) émis dans le cadre de l'activité de produits structurés.

Les **autres comptes financiers** ressortent à 233 millions d'euros contre 264 millions d'euros à fin 2012, soit une baisse de - 31 millions d'euros. Cette évolution est notamment due à l'impôt sur les sociétés et aux dettes des filiales envers la société mère dans le cadre du régime de l'intégration fiscale de Groupe.

Le poste des **dettes subordonnées**, qui s'élève à 22 millions d'euros au 31 décembre 2013 (52 millions d'euros au 31 décembre 2012), intègre uniquement le titre super subordonné (TSS) émis par la Banque en juin 2007 dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires du Groupe ; ce titre a fait l'objet d'un rachat partiel, pour 29 millions d'euros de nominal, en août 2013.

Les éléments relatifs aux **capitaux propres** se décomposent ainsi, en milliers d'euros :

<i>En milliers d'euros</i>	(1) 31.12.2013	(1) 31.12.2012
Capital	83.076	83.076
Réserves	130.522	130.522
Report à nouveau	24.594	9.765
Total	238.192	223.363

⁽¹⁾ Avant affectation du résultat de l'exercice.

Le **bénéfice de l'exercice** s'affiche à 32,1 millions d'euros, à comparer à 14,8 millions d'euros pour l'exercice 2012, soit une hausse de 116,7 %.

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA BANQUE

Le compte de résultat de la Banque peut être résumé, globalement, comme suit, en milliers d'euros :

	2013	2012
Produit net bancaire	172.149	139.570
Frais de personnel	-95.263	-59.328
Autres charges d'exploitation	-54.427	-61.884
Amortissements	-9.235	-8.275
Résultat brut d'exploitation	13.224	10.083
Coût du risque	163	118
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1.962	1.970
Résultat exceptionnel	-255	84
Impôt sur les bénéfices	17.036	2.574
Résultat net	32.130	14.829

Produit net bancaire

A 172,2 millions d'euros, le produit net bancaire de l'exercice 2013 est en progression de 23,3 % par rapport à celui de 2012 (139,6 millions d'euros).

Cette hausse de 32,6 millions d'euros s'explique principalement par l'évolution du poste « recettes du portefeuille titres et revenus divers » et, en particulier, par le versement en 2013 des dividendes -acomptes et compléments- distribués par les filiales, notamment de gestion collective. Les revenus de la trésorerie disponible de la Banque s'améliorent également sous l'effet du remboursement anticipé de l'emprunt LTRO et du rachat partiel du TSS.

Les commissions sur gestion d'actifs sont en légère progression (+ 6% à 72,6 millions d'euros), la baisse des commissions de mouvement étant compensée par la progression des commissions financières. Les droits d'entrée, perçus lors de la souscription de parts d'OPCVM par la clientèle, sont en hausse de 16,4%.

Les opérations de marchés continuent d'être impactées par un environnement de taux historiquement bas. Ainsi, ce poste est en diminution de - 2,1 millions d'euros entre 2012 et 2013.

Le produit net bancaire a été également impacté par des dotations aux provisions liées à l'activité private equity.

Frais généraux et amortissements

A 159,0 millions d'euros, les **charges générales d'exploitation et amortissements** sont en progression de 22,7 % par rapport à 2013 (129,5 millions d'euros).

Cette hausse de 29,4 millions d'euros est à décomposer en :

- Une augmentation du poste **frais de personnel** de 60,6 % (95,3 millions d'euros en 2013 contre 59,3 millions en 2012), liée aux dotations de provisions pour départs en 2013 alors que l'exercice 2012 avait, en sens inverse, enregistré de fortes reprises de provisions ;
- Une baisse des **autres charges d'exploitation** de 12,7 % (54,4 millions d'euros en 2013 contre 61,9 millions en 2012) ;
- Enfin, les **dotations aux amortissements** s'élèvent à 9,2 millions d'euros en 2013 contre 8,3 millions en 2012, suite notamment à des investissements informatiques.

Après frais généraux et amortissements, le **résultat brut d'exploitation** ressort à 13,2 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros en 2012.

Éléments hors exploitation

Le solde net du **coût du risque** est positif de 0,2 million d'euros en 2013, à comparer à 0,1 million d'euros en 2012, signe de la qualité des engagements de la Banque et de sa politique de gestion du risque.

Les **gains ou pertes nets sur autres actifs**, qui s'élèvent à 2,0 millions d'euros, sont essentiellement constitués de profits sur la cession de titres du Groupe nets des dotations aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières.

L'**impôt sur les bénéfices**, qui s'inscrit dans le cadre de l'intégration fiscale de Groupe, présente un solde positif de 17,0 millions d'euros contre 2,6 millions d'euros en 2012.

Le **résultat net** s'affiche à 32,1 millions d'euros, à comparer à 14,8 millions d'euros pour l'exercice 2012, soit une hausse de 116,7 %.

CAPITAL SOCIAL

La répartition du capital social, qui s'élève à 83.075.820 euros au 31 décembre 2013, est la suivante :

Edmond de Rothschild S.A.	4.813.272	actions soit	86,91%
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	577.063	actions soit	10,42%
EdRRIT Limited	24.172	actions soit	0,44%
Divers actionnaires salariés du Groupe	86.910	actions soit	1,57%
Autres actionnaires minoritaires	36.971	actions soit	0,66%
Total	5.538.388	actions soit	99,99%

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce)

A la clôture de l'exercice 2013, les dettes de la société à l'égard de ses fournisseurs se décomposent, par dates d'échéance, de la manière suivante (en euros) :

Echéancier de trésorerie en euros	Montant Brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 45 jours au plus	A 60 jours au plus
2012	1.123.277	645.400	421.788	56.089	-
2013	1.783.449	80.437	1.673.070	29.942	-

Informations sociales et environnementales

INFORMATIONS SOCIALES

Parmi les changements intervenus dès l'année 2013, la philosophie des Ressources Humaines a connu une évolution particulièrement importante. Elle traduit très concrètement l'évolution culturelle du Groupe à travers la mise en place de processus harmonisés, uniques pour l'ensemble des collaborateurs, en France comme dans le reste du Groupe. Ceci devrait permettre de renforcer la transparence et l'équité pour accroître la motivation et l'engagement nécessaires à l'atteinte de notre ambition collective. Le premier processus Ressources Humaines sur lequel nous avons travaillé est celui de l'évaluation de la performance individuelle en mettant en place un outil unifié, contribuant à l'identité du groupe Edmond de Rothschild et assurant un regard juste sur la performance. Nous avons également préparé l'harmonisation d'un autre processus: celui de la revue des rémunérations. Si la stratégie de Ressources Humaines cherche à accompagner les collaborateurs dans la transformation du Groupe, elle souhaite permettre à long terme d'attirer les meilleurs talents, de développer et de fidéliser nos collaborateurs, première source de richesse pour le Groupe Edmond de Rothschild.

EMPLOI

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2013, la Banque et ses filiales emploient 890 collaborateurs dans le monde, 18 nationalités étant représentées au total.

	2013	2012
Effectif en France	747	826
Effectif hors de France	143	148
Effectif total	890	974

L'effectif en France est marqué par une proportion très élevée de 82% de cadres. Cet effectif est réparti de façon équilibrée entre hommes et femmes, avec une proportion de femmes représentant 48% de l'effectif. 44% des cadres sont des femmes, de sorte que les sociétés du Groupe de la Banque tiennent l'engagement figurant sur l'accord salarial de la Banque du 31 janvier 2011 qui prévoyait ce pourcentage pour 2014.

L'ancienneté moyenne a continué d'augmenter en 2013, passant de 8,7 ans à 9,5 ans, comme l'âge moyen qui atteint 42,2 ans, contre 41,2 ans en 2012.

Au 31 décembre 2013, 98% des collaborateurs en France bénéficiaient d'un CDI, 48% de ces postes étaient occupés par des femmes.

MOUVEMENTS

72 recrutements ont été réalisés en 2013, dont 52 en CDD (y compris 30 auxiliaires d'été). 58% ont concerné des femmes.

Les départs, au nombre de 150, ont concerné pour 51% des femmes et pour 22% des collaborateurs de plus de 45 ans. Ils intègrent les départs intervenus en 2013 consécutivement au plan de sauvegarde de l'emploi et au plan de départ volontaire préalable, prévoyant la suppression de 66 emplois dans le cadre de la fusion des entités Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers.

Le turnover (calculé comme étant le rapport entre le nombre de départs en CDI sur l'effectif moyen mensuel) est en hausse, à 13% en 2013 contre 9% en 2012.

La Banque et ses filiales poursuivent une démarche active d'intégration des jeunes en entreprise: 99 stagiaires et 34 jeunes en contrat de formation en alternance étaient présents en 2013, soit environ 70 effectif base temps plein.

Comme chaque année, le groupe Edmond de Rothschild S.A. développe des partenariats avec certaines écoles et formations dans le but de se constituer un vivier de jeunes talents et de participer activement à la formation professionnelle des étudiants. La présence de la Banque et de ses filiales dans les forums de recrutement des grandes écoles s'est renforcée en 2013 avec la participation de collaborateurs représentant les métiers du Groupe à près de 10 manifestations, notamment au sein des établissements suivants : ESCP Europe, ESSEC Business School, Sciences Po Paris, Trium (forum regroupant les écoles des Mines, Ponts et ENSTA), EDHEC, HEC, Université Paris Dauphine et Reims Management School, Rouen Business School.

JEUNES DIPLÔMÉS

Le groupe Edmond de Rothschild dans un souci de globalisation de ses activités a également développé des partenariats avec des écoles et des formations en Suisse, au Luxembourg mais également en Belgique, comme par exemple la participation à des manifestations organisées par HEC Liège, HEC Lausanne, Université de Solvay, Université de Mons, Ecole Polytechnique Fédérale de Genève, forum meet@uni .

SENIORS

En 2013, la part de salariés âgés de plus de 50 ans augmente légèrement à 23%.

Le déploiement d'actions de développement au bénéfice des collaborateurs seniors s'est poursuivi en application du contrat de génération qui a prolongé les engagements pris dans le plan d'actions seniors institué à compter du 1^{er} janvier 2010. Depuis 2010, une quarantaine d'entretiens d'expérience ont été réalisés en moyenne chaque année.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Près de 5% des effectifs, principalement des femmes, ont choisi d'organiser leur travail à temps partiel, l'ensemble des demandes de passage à temps partiel ayant été approuvées en 2013.

5 collaborateurs, en charge d'assurer la sécurité de l'exploitation informatique, sont soumis à une organisation du travail spécifique par équipe impliquant un travail de nuit, selon un accord collectif en vigueur.

Le niveau d'absentéisme, de 4,6%, a légèrement diminué entre 2012 et 2013*.

* du nombre de jours ouvrés d'absence pour maladie dans l'année / l'effectif CDI et CDD (hors alternants).

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le groupe Edmond de Rothschild estime que renforcer le lien entre la performance (individuelle et collective) et la rétribution, quelles que soient ses composantes (rémunération, promotion, mobilité), contribue à renforcer la transparence et l'équité afin d'accroître la motivation et l'engagement des collaborateurs, conditions essentielles pour la réalisation de nos objectifs collectifs.

La politique de rémunération a été définie au mois de mars 2010, en application de l'arrêté du 3 novembre 2009 et des normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française du 5 novembre 2009, imposant aux établissements financiers de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

Elle a été adaptée aux nouvelles règles édictées par l'arrêté du 13 décembre 2010, ainsi qu'aux dispositions communes publiées par l'AFG, l'AFIC et l'ASPIM sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010. Les rémunérations variables des mandataires, des opérateurs de marchés et négociateurs ainsi que des professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques, sont, en vertu de ce dispositif, versées pour partie en différé et de manière échelonnée.

Des règles précises d'application de ce principe sont fixées chaque année, après analyse de la Direction Financière, de la Direction des Ressources Humaines et des Directions de la Conformité et du Contrôle des Risques, et font l'objet d'une validation du Comité de rémunération de la Banque.

La transposition de la directive AIFMD (Alternative Investment Fund Managers Directive) entrée en vigueur le 22 juillet 2013 (pour une application au plus tard aux rémunérations variables versées en 2016 au titre de l'exercice 2015), la directive CRD4 (Capital Requirements Directive) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (pour une application aux rémunérations variables versées en 2015 au titre de l'exercice 2014), ainsi que le projet de Directive UCITS5 (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) impacteront notre politique de rémunération dans les prochains mois.

Les principales évolutions concerneront l'élargissement de la population régulée aux activités de gestion d'actifs, la révision de la structure de rémunération des collaborateurs concernés et le renforcement des règles de contrôle et de publication des informations liées aux rémunérations.

L'actualisation de la politique de rémunération sera soumise à la validation du Comité de rémunération.

	2013	2012
Masse salariale annuelle (en milliers d'euros) DADS	83.045	99.428
Pourcentage d'augmentation du salaire fixe	1,33%	2,60%
Part des bonus en pourcentage de la MS fixe au (31/12/(N-1))	36,15%	36,80%
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une promotion à un niveau supérieur	13	74
	dont 54 % de femmes	dont 50% de femmes

La masse salariale s'établit à 83 millions d'euros contre 99,4 millions d'euros en 2012, soit une baisse de 17%. Elle intègre notamment la diminution des effectifs en 2013.

Aux termes des articles L. 511-71 et L. 511-73 du Code Monétaire et Financier, introduits par la loi bancaire du 26 juillet 2013 et modifiés par l'ordonnance n° 2104.158 du 20 février 2014 transposant notamment la Directive 2013/36/EU dite « CRD IV », l'assemblée générale ordinaire doit être consultée annuellement sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux personnes qui assurent la direction effective de la société et aux catégories de personnel, incluant les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du Groupe.

Un avis consultatif sur la rémunération versée en 2013 aux personnes visées ci-dessus va donc être demandé aux actionnaires.

Par ailleurs, l'article L. 511-78 du Code Monétaire et Financier transposant en droit français ladite CRD IV, plafonne désormais la composante variable à 100 % de la composante fixe de la rémunération totale de la population régulée du Groupe, sauf approbation par l'assemblée générale d'un ratio supérieur qui ne peut excéder 200 %.

Nous allons ainsi proposer aux votes des actionnaires une résolution visant à approuver un ratio maximal de 200 % entre les composantes fixes et variable de la rémunération totale de chaque personne appartenant à la population régulée du Groupe, à compter des rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2014, et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

RELATIONS SOCIALES

Les dernières élections des représentants du personnel au sein de l'Unité Économique et Sociale (UES) datent d'octobre 2011. Elles ont permis de renouveler les mandats des délégués du personnel et des membres élus du Comité d'Entreprise (CE). Les membres de ces instances sont élus pour 4 ans.

En 2013, 8 négociations ont abouti à des accords au sein de l'UES. Il s'agit essentiellement d'accords portant sur l'épargne salariale, mais ces négociations ont couvert d'autres champs comme l'égalité professionnelle ou le contrat de génération.

Par ailleurs, le CE et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont régulièrement informés et consultés à propos des principaux projets qui concernent la marche générale des entités de l'UES et les conditions de travail des collaborateurs. En outre, le CE prend en charge la gestion des activités sociales et culturelles.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En ce qui concerne les accidents de travail, en 2013 notre taux de fréquence est de 5,7, et notre taux de gravité est de 0,1, ce qui représente 178 jours perdus sur 1 216 499 heures travaillées¹.

Si aucun accord n'a été signé en 2013 avec les Organisations Syndicales sur le sujet spécifique de la santé et de la sécurité au travail, d'autres accords abordent cette question, notamment ceux qui concernent le contrat de génération ou l'égalité professionnelle.

Dans le cadre de la prévention du stress qui peut être inhérent à l'activité professionnelle et aux évolutions de l'environnement de travail, les responsables d'équipe continuent à être sensibilisés à cette problématique dans le cadre de nouvelles sessions de formation au management.

29 managers, répartis en trois sessions, ont suivi cette formation en 2013. Cette action se poursuit en 2014.

¹ Nous calculons le taux de fréquence avec la formule :

$$\frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Nous calculons le taux de gravité avec la formule :

$$\frac{\text{Nombre de journées indemnisées} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

FORMATION

Le développement des compétences tant techniques/métier qu'individuelles constitue un élément clé de la stratégie des Ressources Humaines afin d'accompagner et de préparer nos collaborateurs et notre Groupe aux défis de demain. Le suivi de carrière, une des principales sources d'engagement des collaborateurs, est essentielle pour la construction de l'identité du groupe Edmond de Rothschild.

Le renforcement de la formation professionnelle au bénéfice des collaborateurs de la Banque et de ses filiales s'est poursuivi en 2013. Ainsi, 730 inscriptions ont été réalisées et ont représenté 1,6 million d'euros, soit 1,9 % de la masse salariale. Le plan de formation 2013 s'est inscrit dans la continuité des actions engagées en 2012 ; il se poursuivra en 2014, en prenant en considération la dimension du groupe Edmond de Rothschild tout en conservant les mêmes orientations en faveur du développement des compétences et des expertises des collaborateurs.

Une large majorité des actions engagées concernent des formations « sur mesure », l'objectif principal restant l'accompagnement de chaque collaborateur dans son évolution professionnelle à travers la proposition de contenus adaptés aux besoins spécifiques de l'activité et de chaque métier.

Entités du Groupe France	2013	2012
Part de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	63%	54%
Part des femmes parmi les stagiaires formation	47%	46%
Nombre total d'heures de formation	7.195	8.949
Budget annuel de formation (en milliers d'€)	1.608	1.919
- dont versement à des fonds d'assurances formation	40%	39%

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes avait été adopté pour l'année 2012, après avoir recueilli l'avis favorable des Instances Représentatives du Personnel. Plusieurs actions ont été entreprises dans trois domaines : recrutement, formation et promotion professionnelle. Un nouvel axe prioritaire a été défini par avenant du 22 février 2013 : la rémunération.

	2013	2012
Part des femmes cadres en France dans la population de cadres	43,80%	43,20%
Part des femmes cadres hors classe en France dans la population des cadres hors classes	23,60%	23,50%

A ce titre, afin notamment de respecter l'objectif de 45 % de femmes cadres en 2015 qu'elle s'est fixé au-delà de celui défini par la branche, la Banque veille à assurer une promotion professionnelle équitable entre les femmes et les hommes et propose des parcours de formation diplômante, intégrant notamment un dispositif de validation des acquis de l'expérience, destiné aux femmes, et plus spécifiquement aux non-cadres.

Au-delà de ce cadre d'origine réglementaire, la promotion du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes constitue un élément majeur de la philosophie Ressources Humaines.

Un nouveau support d'entretien annuel d'évaluation a été déployé cette année au sein du Groupe qui intègre une réflexion entre le collaborateur et son manager, sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

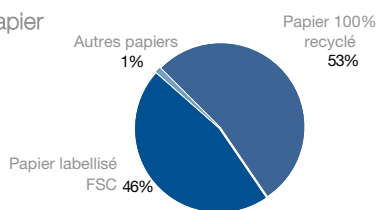
Enfin, un accord relatif au dispositif du contrat de génération a été signé avec les partenaires sociaux le 16 décembre 2013, dont l'objectif est de favoriser l'intégration des jeunes dans l'entreprise mais également d'améliorer l'intégration et le maintien dans l'emploi des salariés les plus âgés. Cet accord s'appliquera pour une première période de trois années durant lesquelles une attention particulière sera portée à ces populations afin de s'assurer notamment par le biais d'entretiens ou d'actions de formation qu'ils bénéficient d'un traitement équitable.

En 2013, le nombre de travailleurs handicapés a reculé de deux collaborateurs employés à temps plein. L'intégration des salariés en situation de handicap est et reste l'une de nos priorités sur les années à venir, notamment en matière d'aménagement des postes de travail.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

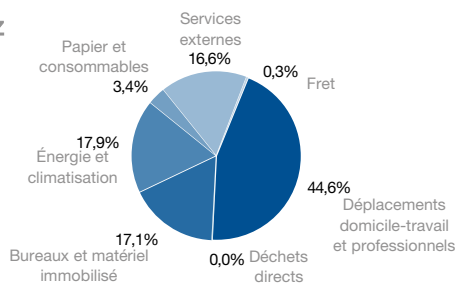
Les actions de réduction de l'empreinte environnementale des activités de la banque ont continué de porter leurs fruits au cours de l'exercice 2013, accompagnant les initiatives du plan stratégique en faveur d'une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les principaux résultats atteints cette année ont été la baisse de 6,3% des émissions de gaz à effet de serre et de 19,4 tonnes des consommations de papier.

Consommation de papier
62,2 t

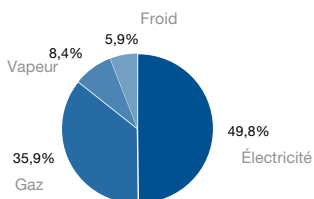


Année	2013	2012	2011	2010
Quantité de CO2 (tonnes)	8.667	9.249	10.752	9.532
Quantité de CO2 (tonnes/employé)	8,15	8,15	8,03	8,03

Émissions de gaz à effet de serre
8 668 t éq. CO2



Énergie consommée
8 822 MWh



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Direction du Développement Durable coordonne les initiatives prises en matière environnementale par la Banque et ses filiales. Elle est depuis avril 2013 placée sous la responsabilité de la Direction des Ressources Humaines du groupe Edmond de Rothschild afin d'assurer la transversalité de la politique environnementale dans l'ensemble des entités.

Sur la base des Bilans Carbone® réalisés depuis 2010, l'identification des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre a conduit à la mise en place d'indicateurs de suivi, d'actions de

sensibilisation et de critères de choix permettant de gérer l'impact environnemental direct de la conduite de nos activités. Ces éléments complètent les Plans de Continuité de l'Activité définis pour prévenir et gérer les risques extrêmes auxquels sont soumises les activités bancaires.

Au cours de l'année 2013, la Direction des Systèmes d'Information a entrepris le transfert des salles informatiques de la banque vers des data centers offrant une infrastructure de très haute qualité. Ces centres construits et opérés pour répondre à nos besoins critiques apportent un environnement technique sécurisé et optimisé. En termes de gestion environnementale, ils apportent notamment des solutions à forte valeur ajoutée dans la gestion de la puissance électrique et les besoins en climatisation des installations, contribuant ainsi à notre démarche Green IT.

Sur les transports, la politique d'attribution et de sélection des véhicules de fonction a permis de poursuivre l'amélioration du parc sur les critères environnementaux, avec un effet important à la baisse sur la taxe sur les véhicules de société.

Dans le prolongement des actions de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité initiées en 2012, une troisième ruche a été installée aux abords immédiats d'un de nos bâtiments parisiens. La récolte du miel et sa mise en pot ont attiré un nombre important de collaborateurs intrigués par cette production parisienne entièrement naturelle. Un après-midi découverte de l'apiculture a également été organisé par le Comité d'Entreprise à l'intention des enfants des collaborateurs.

Les employés de la Banque sont sensibilisés sur des thèmes environnementaux et certaines activités environnementales, notamment à travers le magazine interne du Groupe. En avril 2013 les résultats environnementaux de la Banque en France ont été communiqués à tous les employés du Groupe dans un article d'*EdR Mag*.

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Les consommations de papier ont poursuivi leur baisse ainsi que le report des fournitures sur des sources recyclées ou labellisées FSC. Grâce à l'effort collectif des collaborateurs du Groupe en France² et à une optimisation de l'équipement d'impression, la consommation de papier en 2013 a diminué de 24% par rapport à 2012; depuis 2010, elle a été divisée par 2. Les productions de certains documents, comme le rapport annuel, ont été rationalisées, participant à la fois à la diminution des coûts et à la réduction de l'usage du papier. La mise en production d'un nouveau site extranet pour nos clients, plus fonctionnel, a également permis d'accélérer le processus d'adoption des relevés de compte électroniques et ainsi de diminuer les éditions.

En 2014 une nouvelle politique d'achats sera mise en place pour le groupe Edmond de Rothschild et celle-ci prendra en compte les enjeux sociaux et environnementaux vis-à-vis des pratiques de ses fournisseurs et sous-traitants aussi bien que l'impact du Groupe sur leurs activités.

² La consommation de papier présentée ici correspond au périmètre France uniquement.

GESTION DES DÉCHETS

La fin de vie de nos équipements informatiques a continué de faire l'objet d'une attention particulière. En fonction du type de matériel, il a été fait appel à des entreprises de recyclage spécialisées donnant une seconde vie aux ordinateurs pouvant être reclassés ou assurant la valorisation des constituants et matières contenues. Pour une certaine part, des dons à des associations d'intérêt général ont été réalisés afin de les aider dans l'amélioration de leur équipement informatique.

Des poubelles de tri sont en place sur l'ensemble des sites de la Banque à Paris afin que les collaborateurs procèdent à un tri responsable. En 2013, 540 kilos d'aluminium, 9 tonnes de plastique et 594 cartouches de toner ont été triés sur place. En ce qui concerne le recyclage du papier, tout document à jeter est récupéré dans les corbeilles individuelles des collaborateurs puis transféré dans des bacs sécurisés. Ceux-ci sont pris en charge par une société spécialisée, Shred-It. En 2013 82,5 tonnes de papier ont été traitées, soit 938 arbres sauvegardés.

BILAN CARBONE

La réalisation de notre Bilan Carbone® sur l'ensemble de nos activités pour la quatrième année consécutive illustre l'importance donnée au suivi régulier des résultats de nos actions environnementales.

La baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2013 a principalement été acquise grâce à une diminution des déplacements en avion. Cette baisse accompagne également la baisse des effectifs de la Banque.

Le déménagement de la salle informatique précédemment située au siège de la Banque entraînera sur les prochaines années une très nette diminution des consommations électriques du bâtiment. Celles-ci ne seront que partiellement reportées vers les nouveaux data centers dont la conception est dès l'origine pensée en termes d'efficacité énergétique.

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013

La banque a réitéré en 2013 son adhésion aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, privilégiant une vision de long terme dans la conduite de ses activités de gestion privée et de gestion d'actifs. Dans ce contexte, notre soutien s'étend aux stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Nos engagements en faveur du développement durable ont continué de s'exprimer au travers d'actions directement liées à nos activités financières et à l'organisation de l'entreprise.

Les encours sous gestion de Edmond de Rothschild Asset Management selon des stratégies ISR (Investissement Socialement Responsable) ont crû de 26% en 2013, grâce à la bonne performance des fonds ISR, mais également grâce à un renforcement de la confiance de nos clients existants cette année, notamment avec l'abondement au sein de mandats institutionnels. L'expertise d'analyse extra-financière, qui s'était initialement concentrée sur les valeurs de la zone Europe, a été étendue en 2013 sur la zone US avec la mise en place d'un processus de sélection Best-in-Class sur l'Amérique du Nord à la demande d'un client institutionnel.

Edmond de Rothschild Asset Management continue de soutenir les recherches de la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable de l'Ecole Polytechnique et de la Toulouse School of Economics. Edmond de Rothschild Asset Management a créé cette année une publication dédiée « Les chroniques de l'ISR » publiée tous les trimestres, qui met à l'honneur les thématiques propres à l'investissement responsable et met en avant au sein de chaque numéro « le point de vue académique », une contribution d'un chercheur sur les thématiques d'actualité. Edmond de Rothschild Asset Management continue de participer aux travaux de l'AFG, du FIR et d'Eurosif sur ces sujets et a sponsorisé en octobre 2013 le colloque Novethic, dédié aux « stratégies ESG pour Investisseurs Responsables » pour la 2ème année consécutive.

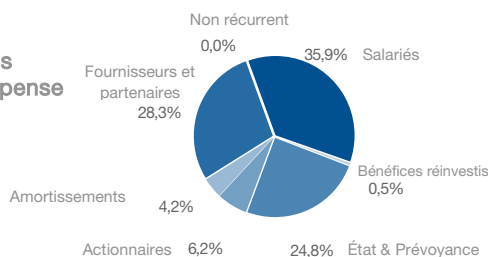
Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Partners sont signataires des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN-PRI).

* L'investissement socialement responsable par sélection positive s'appuie sur l'identification des entreprises les plus performantes en matière d'ESG ; l'engagement repose sur un dialogue continu avec les responsables des entreprises

IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Répartition des revenus bancaires par postes de dépense ou affectations

323 M€

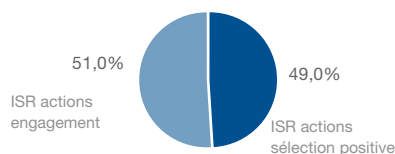


INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Encours gérés selon des stratégies ESG* :

3 102 M€

soit 13,6 % des actifs gérés par EdRAM



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET MISSION PRO BONO : UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES FONDATIONS EDMOND DE ROTHSCHILD

Pour la troisième année consécutive, le groupe Edmond de Rothschild a soutenu le programme d'insertion professionnelle PasserElles initié par le cabinet de recrutement associatif Mozaïk RH. Ce programme destiné à des jeunes femmes diplômées issues de la diversité en recherche d'emploi mêle des ateliers collectifs, du coaching individuel avec des professionnels du recrutement et un suivi personnalisé par un parrain issu des entreprises partenaires de Mozaïk RH. Dans ce cadre, la Banque a proposé à l'ensemble de ses collaborateurs d'accompagner personnellement l'une de ces candidates.

Pour la session démarrée en octobre 2013, 22 collaborateurs de la Banque – contre 15 pour l'édition précédente – ont ainsi été volontaires pour être le mentor d'une des jeunes femmes sélectionnées ou pour animer un des ateliers co-organisés avec Mozaïk RH. Un socle de trois rencontres avec la jeune femme accompagnée est préconisé, afin d'aborder la mise en valeur de ses points forts, la gestion de son réseau, la préparation d'entretien ou la prise de poste.

La Banque poursuit également son investissement dans le programme Scale Up, créé par les Fondations Edmond de Rothschild et l'ESSEC pour accélérer le changement d'échelle des entreprises sociales. Les entreprises sélectionnées bénéficient pendant la durée du programme d'un mécénat de compétences apporté par certains de nos collaborateurs sur les questions de stratégie, de finance et de communication. Cette expertise professionnelle complète le contenu pédagogique du programme, qui vise à fournir aux équipes dirigeantes de ces entreprises pas comme les autres les outils nécessaires à la définition, à la mise en œuvre et au financement de leur business-plan social.

Au cours de l'année 2013, cinq entreprises sociales lauréates de ce programme – Les Ateliers du Bocage, Les Soieries du Mékong, Gecco, Recyclivre et Tissons la Solidarité – ont été accompagnées par des experts de la Banque issus des métiers du conseil aux entreprises et du private equity. Elles seront huit au titre de 2014.

POLITIQUE ACTIVE DE COLLABORATION AVEC DES ENTREPRISES SOCIALES

Avec la création du programme Scale Up, la Banque s'est tournée de façon plus volontariste vers certaines de ces entreprises sociales, dans l'idée de soutenir ces modèles entrepreneuriaux qui savent allier impact social et pérennité financière.

Aux collaborations initiées avec Puerto Cacao et Extramuros, deux entreprises du programme Scale Up 2010 travaillant à la fabrication et la distribution de chocolats issus du commerce équitable pour l'une et le recyclage de matériaux usagés pour la conception d'objets promotionnels pour l'autre, sont venues s'ajouter des relations d'affaires avec ATF Gaia et Les Soieries du Mékong. ATF Gaia, entreprise lauréate de Scale Up 2011, est une entreprise dont la mission consiste à donner une seconde vie au matériel électrique et électronique en respectant l'environnement et en favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap. Les Soieries du Mékong, Scale Up 2012, sont quant à elles spécialisées dans la fabrication et la distribution d'écharpes en soie tissées main au Cambodge; la confection de cadeaux à destination de notre clientèle leur a été confiée.

Comme les années précédentes, les équipes de communication ont continué de solliciter des entreprises adaptées pour la réalisation de divers travaux d'impression et de façonnage. En 2013, c'est un total d'environ 900 heures de travail qui ont été confiées à ces ateliers spécialisés.

Au-delà de cette collaboration avec les entreprises sociales, l'engagement de la Banque avec ses parties prenantes s'accomplit à travers les échanges quotidiens qui ont lieu avec les clients, les employés et leurs représentants, les fournisseurs et les sous-traitants, les autorités nationales et celles spécifiques au secteur financier, et avec les divers autres acteurs économiques. En 2014, il y aura une réflexion au niveau du groupe Edmond de Rothschild par rapport aux processus d'engagement avec les parties prenantes dans le contexte de sa stratégie de développement durable.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Le respect absolu des règles d'éthique édictées dans le Code de Déontologie remis à chaque employé et disponible sur le site extranet de l'entreprise est une obligation que la Direction de la conformité et du contrôle permanent a pour mission de faire appliquer. Le contenu de ce Code rappelle, précise et complète les dispositions législatives et réglementaires et les usages et meilleures pratiques déontologiques habituellement observés en France.

Tout collaborateur se doit à tout moment d'exercer son activité avec la loyauté, la compétence, le soin et la diligence qui s'imposent, au mieux des intérêts des clients et de l'intégrité du marché. Ce code, qui s'appuie sur l'obligation préalable fondamentale de connaître son client, rappelle les obligations de la Banque en termes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes. Sont également couvertes la prévention des abus de marché, les dispositions déontologiques applicables aux collaborateurs et les règles relatives à l'utilisation des moyens informatiques et de communication.

La Banque utilise depuis 2013 un outil de formation e-learning de place développé par le CFPB (Centre de Formation de la Profession Bancaire). Sous l'égide de la Fédération Bancaire Française, le CFPB a pris l'initiative de réunir les différents réseaux bancaires pour construire un nouvel outil de formation à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Avec le concours de l'AMAFI et de TRACFIN, le programme de formation modulaire a été repensé dans un sens plus proactif et ludique, en privilégiant une pédagogie inductive et les bonnes pratiques de prévention identifiées par la profession. Ces séquences d'apprentissage sont spécifiques à chaque ligne métier: Banque Privée, Supports, Asset Management, Assurance, Banque d'investissement.

336 salariés de la Banque, correspondant à 95,45% des collaborateurs concernés, ont été formés avec cet outil e-learning en 2013.

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

1. Sélection des indicateurs

Afin de suivre la performance de la démarche de Développement Durable engagée depuis 2011, la Banque a identifié les indicateurs les plus pertinents au regard de ses activités et de ses leviers d'action, en référence au décret d'application de l'article 225 de la Loi Grenelle 2, aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à différents référentiels RSE reconnus.

Certains indicateurs clés ont été mis en avant pour leur capacité à faciliter la compréhension par tous de nos enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux et le pilotage de nos actions:

- Volet environnemental : le Bilan Carbone® de l'ensemble de ses activités, comme mesure globale des émissions de gaz à effet de serre; la consommation de papier; les consommations directes d'énergie.
- Volet social: l'évolution de la masse salariale; la politique de formation; la part des femmes dans l'encadrement.
- Volet sociétal: les encours ISR.
- Certains indicateurs demandés dans le décret sont exclus du rapport dans la mesure où les activités de service de la Banque ne sont pas concernées par ces thématiques : ceux-ci sont notés dans la table de conformité ci-dessous.

2. Périmètre du reporting

Les indicateurs environnementaux couvrent l'ensemble des sites du groupe de la banque, sauf indications contraires. Certaines données manquantes pour le calcul du Bilan Carbone®, principalement pour des sites hors de France, ont été estimées par extrapolation ou équivalence.

A l'exception des effectifs globaux et de la masse salariale qui concernent l'ensemble de la Banque et de ses filiales, les indicateurs sociaux sont relatifs aux effectifs de la Banque en France.

3. Organisation, ressources et contrôle

La Direction du Développement Durable, hiérarchiquement rattachée à la Directrice des Ressources Humaines, membre du Comex du groupe Edmond de Rothschild, est en charge de la coordination des ressources dédiées à la gestion des indicateurs RSE, en liaison avec les correspondants désignés dans les filiales et départements concernés.

Des outils et procédures spécifiques, incluant la définition de chaque indicateur ainsi que sa méthodologie de calcul, ont été déployés :

- La gestion des indicateurs environnementaux s'appuie sur le logiciel Enablon dont les fonctionnalités couvrent la collecte, la consolidation et la conservation des données.
- Le bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre de la Banque est réalisé selon la méthodologie de l'Association Bilan Carbone, en tenant compte des émissions directes et indirectes (scopes 1 et 2), hors émissions liées aux investissements réalisés.
Les indicateurs sociaux sont collectés et consolidés par la Direction des Ressources Humaines, en tenant compte des spécificités propres à la réglementation du travail dans chaque pays (par exemple en ce qui concerne l'équivalence du statut de « cadre » pour des postes de management exercés à l'étranger).
- Les données relatives aux engagements sociétaux de la Banque sont agrégées à partir des informations soumises par les entités concernées selon trois catégories : mécénat, investissements responsables et stratégies d'achat responsable.

Le contrôle et la validation des indicateurs RSE sont assurés par un dispositif engageant trois niveaux de responsabilité, opérationnel dans les entités concernées, de second niveau par la Direction du Développement Durable et *in fine* par la Direction des Ressources Humaines. Ce dispositif vise à garantir la sincérité et la cohérence dans le temps des informations objets du reporting.

Présence des informations environnementales, sociales et sociétales publiées au regard de la loi Grenelle 2

<p>Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes (Décret d'application de la loi Grenelle 2, n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale) :</p>	<p>Ce tableau renvoie à la page dans laquelle figurent les informations ou explicite la raison pour laquelle les informations ne sont pas présentes.</p>
---	--

INFORMATIONS SOCIALES	
a) Emploi	
- L'effectif total et la répartition des salariés par sexes, par âges et par zones géographiques	p.42
- Les embauches et les licenciements	p.42
- Les rémunérations et leur évolution	p.43
b) Organisation du travail	
- L'organisation du temps de travail	p.43
- L'absentéisme	p.43
c) Relations sociales	
- L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	p.44
- Le bilan des accords collectifs	p.44
d) Santé et Sécurité	
- Les conditions de santé et de sécurité au travail	p.44
- Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	p.44
- Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	p.44

e) Formation	
- Les politiques mises en œuvre en matière de formation	p.44
- Le nombre total d'heures de formation	p.44
f) Égalité de traitement	
- Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	p.45
- Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	p.45
- La politique de lutte contre les discriminations	p.45
g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :	
- Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	p.47
- A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	
- A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	
- A l'abolition effective du travail des enfants	

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
a) Politique générale en matière environnementale	
- L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	p.46
- Les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	p.46
- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	De par son activité tertiaire, le groupe EdR n'est pas confronté à des risques environnementaux et de pollution
- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	De par son activité tertiaire, le groupe EdR n'est pas confronté à des risques environnementaux
b) Pollution et gestion des déchets	
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	De par son activité tertiaire, le groupe EdR n'a pas de rejets dans l'air, l'eau et le sol significatifs
- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	p.47
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	L'activité du groupe EdR n'est pas de nature à générer des nuisances sonores ou toute forme de pollution spécifique à son activité
c) Utilisation durable des ressources	
- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	L'activité du groupe EdR se concentre sur des services financiers et n'impacte pas significativement les consommations d'eau, qui est limitée aux consommations quotidiennes des salariés. Un suivi de cet indicateur sera mis en place progressivement
- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	p.46
- La consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	p.46
- L'utilisation des sols	L'activité du groupe EdR se concentre sur des services financiers et n'impacte pas significativement l'utilisation des sols ; les locaux ne se situent pas dans des zones sensibles
d) Changement climatique	
- Les rejets de gaz à effet de serre	p.46
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique	De par son activité, le groupe EdR n'est pas confronté à des conséquences directes du changement climatique
e) Protection de la biodiversité	
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	p.46

INFORMATIONS SOCIÉTALES	
a) Impact territorial économique et social de l'activité de la société	
- en matière d'emploi et de développement régional	p.47
- sur les populations riveraines ou locales	p.48
b) Relations avec les parties prenantes	
- Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	p.48
- Les actions de partenariat ou de mécénat	p.48
c) Sous-traitance et fournisseurs	
- La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux	p.46
- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	p.46
d) Loyauté des pratiques	
- Les actions engagées pour prévenir la corruption	p.49
- Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	p.48
e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	
- Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	p.48

Information non disponible

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Compagnie Financière Edmond de Rothschild SA, désignés organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément à la Procédure de reporting social et à la Procédure de reporting environnemental et sociétal utilisées par la Compagnie Financière Edmond de Rothschild (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion au paragraphe « Méthodologie de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales » et qui sont disponibles sur demande auprès de la Direction du développement durable de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article

R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre le 17 décembre 2013 et le 3 avril 2014 pour une durée d'environ 2 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000¹.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans le chapitre « Méthodologie de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales. »

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec une dizaine de personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et de prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes, identifiées en annexe du présent rapport :

- au niveau de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild SA, entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et nous avons mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi

sélectionné représente en moyenne 84 % des effectifs et de 62 à 97 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2014

L'un des Commissaires aux comptes de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild
PricewaterhouseCoopers Audit

Jacques Lévi
Associé

Sylvain Lambert
Associé du Département
Développement Durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations sociales quantitatives

- Effectif global au 31 décembre 2013, répartition par sexe et par géographie, part des effectifs en CDI ;
- Entrées et départs par motifs ;
- Égalité hommes-femmes – part des femmes cadres et cadres hors classe ;
- Nombre d'heures de formation, part de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année et part des femmes parmi les stagiaires.

Informations sociales qualitatives

- Organisation du temps de travail ;
- Relations sociales ;
- Politique de rémunération.

Informations environnementales quantitatives

- Consommation d'énergie par source ;
- Déplacements professionnels en train, en avion et en voiture ;
- Émissions de gaz à effet de serre (scopes I, II et III).

Informations sociétales qualitatives

- Impact territorial, économique et social de l'activité de la société et encours gérés selon des stratégies ESG ;
- Politique active de collaboration avec des entreprises sociales ;
- Mécénat de compétences et actions pro bono ;
- Loyauté des pratiques.

Observations du Conseil de surveillance

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2013 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2013 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil de surveillance

Comptes consolidés et annexes

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

Actif		31.12.2013	31.12.2012
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	395.965	635.308
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	250.488	346.805
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	477.163	377.424
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	306.790	417.354
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	473.069	294.220
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	-	-
Actifs d'impôts courants		13.948	7.690
Actifs d'impôts différés		978	5.708
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	144.738	179.412
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.8	55.634	54.184
Immobilisations corporelles	3.9	38.584	36.501
Immobilisations incorporelles	3.10	29.424	23.676
Ecarts d'acquisition	3.11	77.707	77.482
Total de l'actif		2.264.488	2.455.764

Passif		31.12.2013	31.12.2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.12	317.985	349.538
Instruments dérivés de couverture	3.13	7.612	10.465
Dettes envers les établissements de crédit	3.14	33.956	264.755
Dettes envers la clientèle	3.15	1.272.557	1.206.341
Dettes représentées par un titre		-	-
Passifs d'impôts courants		11.104	2.323
Passifs d'impôts différés		1.672	2.462
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	240.011	218.285
Provisions	3.16	35.275	38.110
Dettes subordonnées	3.17	-	-
Capitaux propres	3.18	344.316	363.485
Capitaux propres part du Groupe		339.463	356.675
. Capital et réserves liées		201.195	230.195
. Réserves consolidées		102.092	93.409
. Gains et pertes latents ou différés		16.097	7.211
. Résultat de l'exercice		20.079	25.860
Intérêts minoritaires		4.853	6.810
Total du passif		2.264.488	2.455.764

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

		31.12.2013	31.12.2012
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	37.549	40.960
- Intérêts et charges assimilées	4.2	-30.771	-37.796
+ Commissions (produits)	4.3	398.438	391.271
- Commissions (charges)	4.3	-86.105	-88.502
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	12.349	11.409
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	-8.485	5.721
+ Produits des autres activités	4.6	7.390	9.195
- Charges des autres activités	4.6	-15.741	-9.353
Produit net bancaire		314.624	322.905
- Charges générales d'exploitation	4.7	-268.645	-250.013
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-13.588	-16.406
Résultat brut d'exploitation		32.391	56.486
+/- Coût du risque	4.8	76	-837
Résultat d'exploitation		32.467	55.649
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	2.837	-1.806
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	480	-462
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition		-794	-
Résultat courant avant impôt		34.990	53.381
- Impôt sur les bénéfices	4.10	-10.449	-23.033
Résultat net		24.541	30.348
- Intérêts minoritaires		-4.462	-4.488
Résultat net – Part du Groupe		20.079	25.860
Résultat par action en euro		3,32	4,31
Résultat dilué par action en euro		3,29	4,13

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

En milliers d'euros

	31.12.2013	31.12.2012
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	24.541	30.348
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	-9.687	-5.721
Plus et moins-values de cession	-480	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions	29.900	-11.857
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-2.837	1.806
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-12.349	-11.409
Autres produits et charges calculés	692	4.254
Pertes / produits nets des activités de financement	-	860
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	10.449	23.033
Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt	40.229	31.314
Impôt versé	-3.131	-33.464
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	272.412	489.480
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	-112.559	-339.892
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	-74.374	43.172
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	58.303	60.091
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	180.880	250.701
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-21.051	-14.698
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-18.566	-77.456
Variation des dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1.379	2.658
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	15	611
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-38.223	-88.885
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	-250.004	-108.729
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	-27.505	-48.415
Trésorerie nette provenant des opérations de financement	-277.509	-157.144
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	3.098	3.113
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-131.754	7.785
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	635.308	21.371
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	108.599	118.924
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	86.011	681.838
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	829.918	822.133
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	395.965	635.308
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	69.360	108.599
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	232.839	86.011
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	698.164	829.918
Variation de la trésorerie nette	-131.754	7.785

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	31.12.2012	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2013
Part du Groupe					
- Capital	83.076	-	-	-	83.076
- Primes d'émission	98.244	-	-	-	98.244
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	48.875	-	-	-29.000	19.875
- Intérêts sur instruments de Capitaux Propres (TSS)	-10.354	-	-	-2.153	-12.507
- Eliminations des titres auto détenus	-	-	-	-	-
- Autres réserves	103.763	-	25.860	-15.024	114.599
Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	7.211	-	-	8.886	16.097
- Résultat 2012	25.860	-	-25.860	-	-
Sous-Total	356.675	-	-	-37.291	319.384
- Résultat 2013	-	-	-	20.079	20.079
Total des Capitaux Propres part du Groupe	356.675	-	-	-17.212	339.463
Part des minoritaires					
- Réserves	2.322	-	62	-1.993	391
- Résultat 2012	4.488	-	-4.488	-	-
- Résultat 2013	-	-	-	4.462	4.462
Total des intérêts minoritaires	6.810	-	-4.426	2.469	4.853

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	2013	2012
Résultat net	24.541	30.348
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	-791	-62
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture (*)	-139	-467
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (*)	9.003	1.166
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (*)	-43	-1.687
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8.030	-1.050
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	32.571	29.298
<i>dont part du Groupe</i>	<i>28.136</i>	<i>24.876</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>4.435</i>	<i>4.422</i>

(*) Montants nets d'impôt.

Notes annexes

aux comptes consolidés

NOTE 1 – CONTEXTE GENERAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1. CONTEXTE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards). Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 12 mars 2014 et examinés par le comité d'audit et le Conseil de surveillance respectivement en date du 17 et 18 mars 2014.

1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2013, le Groupe applique l'amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » adopté par l'Union Européenne le 29 décembre 2012 (note 3.18). Cet amendement est sans impact sur l'évaluation et la comptabilisation des transactions.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Groupe applique la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » adoptée par l'Union Européenne le 29 décembre 2012, l'application de cette norme n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2013.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2013.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2013 n'est qu'optionnelle.

L'Union Européenne a adopté le 20 décembre 2013, l'amendement à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture », applicables au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Le Groupe procède actuellement à l'analyse des incidences éventuelles de l'application de ces normes sur ses comptes consolidés.

1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures.

Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, notamment pour :

- les dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés en « Actifs disponibles à la vente » ;
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- les tests de dépréciation effectués sur les participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la détermination du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation.

Par ailleurs, le Groupe estime que parmi les autres domaines comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

• Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le référentiel IFRS définit le contrôle exclusif sur une filiale comme le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités.

Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale, en tenant compte également des droits de vote potentiels ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale, ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

• Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieurement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe. Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

• Cas particulier des entités ad hoc

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités ad hoc ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital. Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité ad hoc sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme d'autopilotage ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité. Deux entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du « Groupement Immobilière Financière » et de « Edmond de Rothschild Investors Assistance ».

1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales a absorbé Edmond de Rothschild Corporate Finance le 30 avril 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Suite à la fusion, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales a changé de dénomination et se nomme désormais Edmond de Rothschild Corporate Finance.

La Banque a acquis, le 18 octobre 2013, la totalité du capital de Valse Invest et Eminvest, sociétés de portefeuille françaises, ceci dans le cadre de la modification de la gouvernance d'Edmond de Rothschild Capital Partners.

La Banque a décidé le 28 Juin 2013 d'absorber par Transmission Universelle de Patrimoine la société ERS. L'opération a pris effet le 1^{er} Aout 2013 à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2013.

• Éliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

• Écarts d'acquisition Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors-bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination.

Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat. Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

Les règles énoncées ci-dessus ont été modifiées par l'adoption de la norme IFRS 3 révisée. Les principales modifications sont les suivantes :

- les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.
- les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.
- les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Postérieurement à la période d'évaluation de 12 mois suivant le regroupement, les variations de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers, sont enregistrées en résultat.
- à la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

Dans le cas d'une acquisition par étapes, l'écart d'acquisition est donc déterminé par référence à la valeur de marché en date de prise de contrôle et non plus par référence à celle des actifs et passifs acquis à chaque transaction d'échange.

Evaluation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, déterminée à dire d'experts sur la base de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de l'exercice sur la ligne « Variation de valeur des écarts d'acquisition ».

• Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

• Conversion des comptes et états financiers en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » et pour la part des tiers sous la rubrique « Intérêts minoritaires ».

• Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale

En dehors des engagements de rachat consentis aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions, le Groupe peut consentir à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations.

Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie contractuellement lors de l'acquisition des entités.

Pour les engagements de rachat conclus jusqu'au 31 décembre 2009, conformément aux normes IAS 32, IFRS 3 et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente cédées aux actionnaires minoritaires des entités contrôlées de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour le prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en augmentation des écarts d'acquisition.

Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées par ajustement du montant de l'écart d'acquisition (méthode du goodwill en cours).

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

• Conversion des opérations en devises

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

Prêts et créances

- Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de dépréciations de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.
- Les prises en pension de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.
- Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désignés dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- d'une part, de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte. Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque,
- d'autre part, l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :

1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou la clientèle financière ;
2. l'acquisition ou l'émission de titres de créances négociables sur le marché interbancaire ;
3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet, lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier, qui serait classé dans les actifs financiers disponibles à la vente et dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat.

Enfin, cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur, hors revenus courus ou acquis, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ». Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs financiers disponibles à la vente.

Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

• Reclassement d'actifs financiers

Le 15 octobre 2008, l'Union européenne a adopté les amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Les reclassements d'actifs prévus par la norme sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
 - . vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
 - . vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs ayant fait l'objet du reclassement respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.
- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
 - . vers la catégorie « Prêts et créances » dans les mêmes conditions que celles définies précédemment pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
 - . vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance.

• Dépréciation des actifs financiers

Actifs financiers évalués au coût amorti

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat. S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20 %) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée (supérieure à 12 mois) de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dette, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

• Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

Instruments financiers dérivés de transaction

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils ne puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au compte de résultat

dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ». Les gains ou pertes issus de dénouements anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place.

Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture.

L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ».

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

• Immobilisations

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé en fin de second semestre. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité définie sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité. La durée d'utilité est la plus courte entre la durée légale et la durée de vie économique attendue.
- ils sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

Immobilisations corporelles

L'équipement, le mobilier et les agencements sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 4 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

• Passifs financiers au coût amorti

Les dettes émises par le Groupe qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction.

Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques.

Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres mis en pension sont, quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment des bons de caisse, titres du marché interbancaire et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

• Provisions

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'évènements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif.

Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

• Actions propres

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

• Impôt sur les bénéfices

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate, dans le résultat de la société mère, de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie (qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres) sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale sur les Bénéfices de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000 ainsi qu'une Contribution Exceptionnelle pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, initialement établie pour les exercices 2011 et 2012 mais prorogée jusqu'en 2014, dont le taux est passé de 5 % à 10,7 % avec la Loi de Finances pour 2014 pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2013. Par ailleurs, la 2ème Loi de Finances rectificative pour 2012 instaure une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3 % assise sur les montants distribués par les sociétés, quels que soient les bénéficiaires. Les plus-values long terme sur titres de participation sont quant à elles exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 12 % du montant brut des plus-values réalisées. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 %, les produits nets de participations sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5 %.

Pour l'exercice 2013, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 38 % pour les résultats imposés au taux normal. Pour les résultats imposés au taux réduit, les taux retenus sont de 4,56 % et 17,10 %.

• Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;

Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

Catégorie de niveau 3 : instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire, et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

Instruments traités sur des marchés inactifs

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

Dettes structurées et dérivés indexés

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit.

En cours de vie, les dettes structurées n'étant pas négociées sur un marché actif, les paramètres de valorisation fixés avec les contreparties à la mise en place des instruments ne sont pas modifiés. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

Créances et dettes de trésorerie

Pour les dettes à taux fixe qui sont en règle générale inférieures à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs, au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation internes standards utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixe, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque considère que la juste valeur des crédits à taux variable, en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements, est assimilable à leur valeur comptable.

Pour les crédits dont le taux variable est réajusté une fois par an et pour les crédits à taux fixe, la méthode de détermination de la juste valeur est la suivante : il s'agit d'actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts, sur la durée restant à courir au taux, à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

Dérivés de taux

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts, aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.

• Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises liées aux dépréciations des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

• Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

• Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

1. les avantages à court terme, pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charge : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.

2. les avantages postérieurs à l'emploi, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charge) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise.

Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les régimes de retraite « sur-complémentaire » et les indemnités de fin de carrière. Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent, d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique l'amendement « SoRIE » à la norme IAS 19 relatif au mode de comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et viennent en déduction des engagements comptabilisés. La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture ;
- l'amortissement du coût des services passés ;
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charge selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

3. les autres avantages à long terme, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

4. les indemnités de rupture du contrat de travail, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

• **Paiements en actions**

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiements fondés sur des actions émises par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006 pour le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été attribués par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charge dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution aux bénéficiaires par les organes d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêt, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

• **Tableau des flux de trésorerie**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

• **Résultat par action**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action reflète les impacts de la dilution potentielle sur le résultat et le nombre d'actions résultant de l'exercice des différents plans (attribution gratuite d'actions, options d'achat et options de souscription) mis en place par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales, selon la norme IAS 33. Les plans dont l'impact n'est pas dilutif ne sont pas pris en compte. Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action correspond au résultat net part du groupe, ajusté des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Caisse	1.003	1.161
Banques centrales	394.952	634.136
CCP	10	11
Sous-total	395.965	635.308
Créances rattachées	-	-
Total	395.965	635.308

3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	28	28
Sous-total	28	28
Portefeuille trading créances rattachées	-	-
Sous-total	28	28
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	7.661	10.465
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	56	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	19.135	24.626
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	10.872	14.624
Sous-total	37.724	49.715
Sous-total portefeuille de transaction	37.752	49.743
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	161.254	208.700
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	-	-
Sous-total	161.254	208.700
Juste valeur prêts et créances rattachées	29	31
Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	161.283	208.731
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	13.019	13.511
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	36.024	72.146
Sous-total	49.043	85.657
Juste valeur titres créances rattachées	2.410	2.674
Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	51.453	88.331
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	-	-
Sous-total	-	-
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat	-	-
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	212.736	297.062
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	250.488	346.805

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 8,838 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 12,559 millions d'euros au 31 décembre 2012. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Effets publics et valeurs assimilées	75.573	78.522
Cotés	75.573	78.522
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	150.220	138
Cotés	-	-
Non cotés	150.161	138
Créances rattachées	59	-
Dont dépréciations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	165.175	211.644
Cotés	267	262
Non cotés	164.908	211.382
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-30.649	-9.736
Actions détenues à long terme	86.195	87.120
Cotées	14.666	9.106
Non cotées	71.529	78.014
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-5.410	-2.158
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Total des actifs financiers disponibles à la vente	477.163	377.424
Dont titres prêtés	-	-

Une analyse de valorisation intrinsèque et multicritère a conduit le Groupe à constater une dépréciation durable complémentaire de 0,7 million d'euros sur la ligne Paris-Orléans. Par ailleurs les lignes d'investissement du portefeuille de sponsoring ont été dépréciées globalement de 22,6 millions, essentiellement sur la gamme EdR LBO Fund gérée par EdRCP (-21,5 millions d'euros).

Les effets publics recouvrent des lignes d'emprunts d'état de l'U.E.M. acquises par la société Financière Boréale, faisant l'objet d'une couverture de juste valeur relative au risque de taux.

3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Créances sur les établissements de crédit		
- A vue	306.790	98.511
- A terme	-	318.838
Sous-total	306.790	417.349
Créances rattachées	-	5
Total Brut	306.790	417.354
Dépréciations	-	-
Total Net	306.790	417.354

3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Comptes ordinaires débiteurs	338.226	207.918
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	134.628	86.085
- Titres reçus en pension livrée	-1	-
- Créances commerciales	-	-
Sous-total	472.853	294.003
Créances douteuses	3.023	3.101
Dépréciations créances douteuses	-2.807	-2.884
Total Net	473.069	294.220
Dont créances rattachées	659	1.533
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	473.519	294.797

3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dépréciations	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-

3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	89	-	507	-
Dépôts de garantie versés (*)	44.424	-	60.890	-
Charges constatées d'avance	7.936	-	7.255	-
Produits à recevoir	47.578	-	61.439	-
Produits constatés d'avance	-	2.659	-	1.315
Charges à payer	-	107.347	-	80.000
Autres actifs et passifs divers (**)	44.711	130.005	49.321	136.970
Total	144.738	240.011	179.412	218.285

(*) dont 14.680 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2013 contre 32.318 milliers au 31 décembre 2012 en dépôts de garantie versés.

(**) dont 24.325 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2013 contre 27.773 milliers au 31 décembre 2012 en autres passifs.

3.8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	20.277	18.905
Edmond de Rothschild Limited	6.584	6.586
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	28.425	28.314
Omega Financial Solutions	348	379
Participations dans les entreprises mises en équivalence	55.634	54.184

En milliers d'euros	Total du bilan au 31.12.2013	Produit net Bancaire / Chiffre d'affaires 31.12.2013	Résultat net part du Groupe 31.12.2013
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	1.144.077	36.734	2.751
Edmond de Rothschild Limited	90.813	26.483	-55
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	65.829	27.985	172
Omega Financial Solutions	2.274	1.435	-31
Total			2.837

Le test de dépréciation effectué sur Zhonghai Fund Management Co. Ltd n'a pas fait ressortir la nécessité de déprécier au-delà des 4 millions d'euros, constatés au 31 décembre 2012.

Pour ce test, les paramètres majeurs sensibles aux hypothèses, sont le taux de croissance à l'infini et le coût du capital. La variation de + / - 1 % du taux de croissance aurait un effet de + 6 / - 5 % sur la valeur recouvrable. La variation de + / - 1 % du coût du capital aurait un effet de - 8 / + 10 % sur la valeur recouvrable.

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2012	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2013
Valeur brute					
Terrains et constructions	44.231	2.050	-	346	46.627
Matériel informatique	19.361	2.937	-99	6	22.205
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	42.932	897	-228	4	43.605
Immobilisations corporelles en cours	4	-	-	-	4
Total	106.528	5.884	-327	356	112.441
Amortissements - Dépréciations					
Constructions	-20.367	-183	-	-4	-20.554
Matériel informatique	-18.148	-1.451	104	-7	-19.502
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	-31.512	-2.518	231	-2	-33.801
Total	-70.027	-4.152	335	-13	-73.857
Valeur nette comptable	36.501	1.732	8	343	38.584

3.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2012	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2013
Valeur brute					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	12.320	-	-	-	12.320
Autres immobilisations incorporelles	75.432	10.449	-	10.785	96.666
Immobilisations incorporelles en cours	6.048	4.718	-3	-10.763	-
Total	93.800	15.167	-3	22	108.986
Amortissements - Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	-70.124	-9.437	-	-1	-79.562
Total	-70.124	-9.437	-	-1	-79.562
Valeur nette comptable	23.676	5.730	-3	21	29.424

Les portefeuilles de contrats ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

3.11. ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Valeur brute en début de période	77.482	71.710
Acquisitions et autres augmentations	794	5.725
Cessions et autres diminutions	-	-
Change	225	47
Valeur brute en fin de période	78.501	77.482
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-794	-
Dépréciations en fin de période	-	-
Valeur nette en fin de période	77.707	77.482

Dans le cadre de la modification de la gouvernance d'Edmond de Rothschild Capital Partners, le Groupe dispose depuis novembre 2013 de la totalité du capital de sa filiale. A cette occasion, la Banque a acquis 100% des titres des sociétés Eminvest et Valse Invest en enregistrant un écart d'acquisition de 0,8 million d'euros, déprécié intégralement.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation individuel. Ce test est effectué au même moment chaque année ou dès que survient un indice de perte de valeur.

Les valorisations retenues sont sensibles, au-delà des résultats nets des structures concernées, aux niveaux des multiples d'actifs sous gestion (base des transactions observées sur les marchés de banque privée et de gestion d'actifs sur les 15 derniers mois) et multiples de résultat net d'un échantillon de banques privées et asset managers cotés.

3.12. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	8.911	12.530
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	-	360
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	22.566	41.104
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
Sous-total	31.477	53.994
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	2.593	2.719
Sous-total du portefeuille de transaction	34.070	56.713
Dettes auprès des établissements de crédit	103.560	4.951
Dettes auprès de la clientèle	2.013	14.955
Sous-total	105.573	19.906
Dettes rattachées	4	42
Sous-total des dettes à la juste valeur sur option par résultat	105.577	19.948
Titres de créances négociables	176.583	272.664
Obligations	195	192
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Sous-total	176.778	272.856
Dettes rattachées	1.560	21
Sous-total des dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat	178.338	272.877
Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option	283.915	292.825
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	317.985	349.538

En milliers d'euros	31.12.2013		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	283.915	288.731	4.816

En milliers d'euros	31.12.2012		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	292.825	295.855	3.030

3.13. INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

En milliers d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
Couverture de valeur d'instruments financiers non dérivés	7.612	-	10.465	-
– Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
– Instruments dérivés de taux d'intérêt	7.612	-	10.465	-
Couverture de résultats futurs d'instruments financiers non dérivés	-	-	-	-
– Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
– Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Dérivés utilisés en couverture	7.612	-	10.465	-

3.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013	31.12.2012
Dettes envers les établissements de crédit		
- A vue	33.956	12.493
- A terme	-	250.000
Sous-total	33.956	262.493
Dettes rattachées	-	2.262
Total des dettes envers les établissements de crédit	33.956	264.755

La Banque a participé en février 2012 au LTRO (Long Term Refinancing Operation), empruntant 250 millions d'euros auprès de la BCE pour trois années. Après analyse et décision du comité ALM, il a été décidé de rembourser intégralement cet emprunt, à compter des premières fenêtres de remboursement anticipé offertes par la BCE, ce qui a effectivement été réalisé le 6 mars 2013.

3.15. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013			31.12.2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	-	43.814	43.814	19	38.504	38.523
- Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	43.814	43.814	19	38.504	38.523
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	1.078.382	-	1.078.382	925.024	-	925.024
- Comptes créditeurs à terme	-	52.501	52.501	-	84.635	84.635
- Titres donnés en pension livrée	39.999	56.233	96.232	91.000	66.611	157.611
- Autres dettes diverses	1.400	-	1.400	15	-	15
- Dettes rattachées	56	172	228	4	529	533
Sous-total	1.119.837	108.906	1.228.743	1.016.043	151.775	1.167.818
Total	1.119.837	152.720	1.272.557	1.016.062	190.279	1.206.341
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.280.367			1.217.847

3.16. PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde au 31.12.2012	9.057	2.500	5.498	-	-	21.055	38.110
Dotations	332	130	634	-	-	19.331	20.427
Montants utilisés	-8.050	-	-	-	-	-11.499	-19.549
Montants non utilisés repris au cours de la période	-689	-	-63	-	-	-2.673	-3.425
Autres mouvements	-	-	-272	-	-	-16	-288
Solde au 31.12.2013	650	2.630	5.797	-	-	26.198	35.275

- Une dotation de 2,5 millions d'euros a été enregistrée au cours de l'exercice 2012 au titre des risques légaux et fiscaux. En effet, des contrôles fiscaux ont été menés dans deux filiales de la Banque. Un complément de 0,1 million d'euros a été effectué en 2013.
- Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux charges de fidélisation à long terme des collaborateurs et les provisions pour litiges avec des tiers (cf note 6.1.C. Rémunérations différées), ainsi qu'une provision relative à l'activité de private equity dotée en 2013.
- Les fusions intervenues sur les structures de gestion d'actifs ont conduit le Groupe à constater en 2012 une dotation de 9,1 millions d'euros au titre des impacts du PSE. Au 31 décembre, la provision résiduelle s'élève à 650 milliers d'euros.
- Les flux relatifs à la retraite « sur complémentaire » sont détaillés dans la note 6.1.A.
- Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en oeuvre, tant par la société de gestion EdRIM Gestion que par la Direction de la Clientèle Privée, a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

3.17. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. Suite à des contacts avec un des porteurs, une offre de rachat partiel sur un nominal de 29 millions d'euros a été faite par la Banque avec une décote de 7,5%. Après avoir obtenu le 12 juillet 2013 l'autorisation de l'ACP, l'opération de rachat des 29 millions d'euros, suivie de destruction, a été effectuée en août 2013.

En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers, à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non-paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non-respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36% (1)	Euribor 3 mois + 2,65 %	+ 100 points de base

⁽¹⁾ Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euros relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

3.18. COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	53.828	-16.076	37.752	-	-24.325	13.427
-Prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	161.283	-	161.283	-	-	161.283
-Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	51.453	-	51.453	-	-	51.453
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	779.859	-	779.859	-	-40.000	739.859
-Dont opérations de pension	40.000	-	40.000	-	-40.000	-
Comptes de régularisation et actifs divers	144.738	-	144.738	-	-	144.738
-Dont dépôts de garantie donnés	44.424	-	44.424	-	-	44.424
Autres actifs non soumis à compensation	1.089.403	-	1.089.403	-	-	1.089.403
TOTAL ACTIF	2.280.564	-16.076	2.264.488	-	-64.325	2.200.163

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Passifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	50.146	-16.076	34.070	-	-14.680	19.390
-Dettes à la juste valeur sur option par résultat	105.577	-	105.577	-	-	105.577
-Dettes représentées par un titre à la juste valeur sur option par	178.338	-	178.338	-	-	178.338
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	1.306.513	-	1.306.513	-	-	1.306.513
-Dont opérations de pension	96.232	-	96.232	-	-96.232	-
Comptes de régularisation et passifs divers	240.011	-	240.011	-	-	240.011
-Dont dépôts de garantie reçus	24.801	-	24.801	-	-	24.801
Autres dettes non soumises à compensation	55.663	-	55.663	-	-	55.663
TOTAL DETTES	1.936.248	-16.076	1.920.172	-	-14.680	1.905.492

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	79.356	-29.613	49.743	-	-27.774	21.969
-Prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	208.731	-	208.731	-	-	208.731
-Titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	88.331	-	88.331	-	-	88.331
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	711.574	-	711.574	-	-40.000	671.574
-Dont opérations de pension	358.838	-	358.838	-	-358.838	-
Comptes de régularisation et actifs divers	179.412	-	179.412	-	-	179.412
-Dont dépôts de garantie donnés	60.890	-	60.890	-	-	60.890
Autres actifs non soumis à compensation	1.217.973	-	1.217.973	-	-	1.217.973
TOTAL ACTIF	2.485.377	-29.613	2.455.764	-	-67.774	2.387.990

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impact des conventions-cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Passifs financiers à la juste valeur par résultat						
-Portefeuille de titres de transaction	86.326	-29.613	56.713	-	-35.171	21.542
-Dettes à la juste valeur sur option par résultat	19.948	-	19.948	-	-	19.948
-Dettes représentées par un titre à la juste valeur sur option par	272.877	-	272.877	-	-	272.877
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	1.471.096	-	1.471.096	-	-157.611	1.313.485
-Dont opérations de pension	157.611	-	157.611	-	-157.611	-
Comptes de régularisation et passifs divers	218.285	-	218.285	-	-	218.285
-Dont dépôts de garantie reçus	28.395	-	28.395	-	-	28.395
Autres dettes non soumises à compensation	53.360	-	53.360	-	-	53.360
TOTAL DETTES	2.121.892	-29.613	2.092.279	-	-192.782	1.899.497

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013	31.12.2012
Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit	530	3.017
- Comptes à vue et prêts interbancaires	523	2.486
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	7	531
Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle	6.640	5.998
- Comptes à vue et prêts à la clientèle	6.588	5.986
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	52	12
Intérêts sur instruments financiers	30.379	31.945
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
- Actifs financiers disponibles à la vente	772	84
- Actifs financiers en option juste valeur par résultat	3.070	3.965
- Intérêts sur dérivés	26.537	27.896
Total des intérêts et produits assimilés	37.549	40.960

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013	31.12.2012
Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit	-426	-2.648
- Comptes à vue et emprunts interbancaires	-425	-2.648
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-1	-
Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle	-970	-3.901
- Comptes à vue et emprunts de la clientèle	-916	-3.194
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-54	-707
Intérêts sur instruments financiers	-29.375	-31.247
- Dettes représentées par un titre	-11.853	13.019
- Intérêts sur dérivés	-17.522	-44.266
Total des intérêts et charges assimilées	-30.771	-37.796

4.3. COMMISSIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-24	-	-94
Opérations avec la clientèle	332	-	316	-
Opérations sur titres	-	-	-	-
Opérations de change	15	-	14	-
Opérations de hors-bilan				
- Engagements sur titres	119	-	119	-
- Instruments financiers à terme	5.613	-3.408	3.769	-1.995
Prestations de services financiers	392.359	-82.673	386.802	-86.413
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	251	-
Total des commissions	398.438	-86.105	391.271	-88.502

4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013		31.12.2012	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	2.076	-	3.565
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	-13.516	-	-65.503
Gains ou pertes nets sur dérivés	14.082	-	64.206	-
Résultats sur opérations de change	9.707	-	9.141	-
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	23.789	-11.440	73.347	-61.938

4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013	31.12.2012
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	9.270	5.670
Dépréciations durables sur titres détenus à long terme	-3.253	-
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	3.542	2.082
Dépréciations durables sur titres à revenu variable	-18.044	-2.031
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-8.485	5.721

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « Marge d'intérêts » (notes 4.1. et 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013	31.12.2012
Refacturations de charges	1.394	2.009
Autres produits accessoires	2.393	3.290
Divers	3.603	3.896
Produits des autres activités	7.390	9.195
Rétrocession de produits	-7.011	-6.634
Divers	-8.730	-2.719
Charges des autres activités	-15.741	-9.353

4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Salaires et traitements	-113.670	-103.672
Charges de retraite	-8.996	-9.397
Charges sociales	-40.883	-29.228
Intéressement des salariés	-259	-151
Participation des salariés	-3.872	-3.731
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-11.198	-11.804
Dotations aux provisions pour frais de personnel	-11.792	-11.386
Reprises de provisions pour frais de personnel	22.464	28.830
Sous-total des frais de personnel	-168.206	-140.539
Impôts et taxes	-6.280	-6.965
Locations	-21.523	-20.766
Services extérieurs	-70.196	-78.437
Transports et déplacements	-2.466	-3.161
Autres charges diverses d'exploitation	-	-145
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	26	-
Sous-total des frais administratifs	-100.439	-109.474
Total des charges générales d'exploitation	-268.645	-250.013

4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	-98	-244
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-8	-716
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	77	107
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	105	16
Total du coût du risque	76	-837

4.9. GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1	-468
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	6
Résultat de cession de titres de participation consolidés	481	-
Total des gains ou pertes nets sur autres actifs	480	-462

4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

Ce poste inclut un produit exceptionnel de retenue à la source israélien de 4,9 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	24.541	30.348
Impôts sur les bénéfices	10.449	23.033
Résultat avant impôt	34.990	53.381
Provisions et charges non déductibles	6.645	8.141
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	556	519
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	-2.837	1.806
Retraitements de consolidation non fiscalisés	3.657	209
Produits divers non imposables et autres déductions	-9.751	-5.042
Éléments imposés à taux réduit	15.334	2.383
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	48.594	61.397
Taux d'impôt	38,00%	36,10%
Impôt théorique au taux de droit commun	18.466	22.164
Résultat avant impôt soumis au taux réduit	-	-2.383
Taux d'impôt	0,00%	0,00%
Impôt théorique au taux réduit	-	-
Résultat avant impôt soumis au taux réduit	-15.334	-
Taux d'impôt	17,10%	16,25%
Impôt théorique au taux réduit	-2.622	-
Impôt théorique	15.844	22.164
Création de déficits non comptabilisés	3.914	2820
Utilisation de déficits non comptabilisés	-1.484	-2.054
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	130	2.500
Crédits d'impôt	-1.420	-106
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	-1.749	-2.885
Economie ou charge générée par l'intégration fiscale	-	-2
Redressement fiscal et produit d'impôt sur exercices précédents	-4.019	1.119
Divers	-767	-523
Impôt sur les bénéfices calculé	10.449	23.033
- Dont impôt exigible	5.905	30.353
- Dont impôt différé	4.414	-7.320
- Dont dotations / reprises de provisions de nature fiscale	130	-
Résultat avant impôt	34.990	53.381
Impôt sur les bénéfices	10.449	23.033
Taux d'impôt effectif moyen	29,86%	43,15%
Taux de droit commun de l'impôt en France (incluant la contribution de 5 %)	38,00%	36,10%
Effet des différences permanentes	-1,88%	3,81%
Effet de l'imposition à taux réduit	9,16%	1,61%
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères	-5,00%	-5,40%
Effet des pertes de l'exercice et de l'utilisation des reports déficitaires	6,94%	1,44%
Effet des autres éléments	-17,36%	5,59%
Taux d'impôt effectif moyen	29,86%	43,15%

NOTE 5 – NOTE SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Engagements donnés		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	123.059	139.788
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	192.249	256.736
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissement de crédit	13.163	12.174
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	20.312	20.312
Engagements reçus de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détail en note 6.2. Depuis décembre 2005, EdR S.A. et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont convenu que EdR S.A. serait systématiquement substituée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dans l'exécution de ces contrats, EdR S.A. se réservant la faculté de se substituer à un tiers. Le contrat liant La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et EdR S.A. couvre également les autres engagements de rachats d'intérêts minoritaires existant au sein du Groupe.

Ce tableau mentionne le nombre de titres des sociétés émettrices devant faire l'objet d'une liquidité sur les plans échus.

Sociétés émettrices	Nombre de titres
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	122.764
Edmond de Rothschild Asset Management	68.267

NOTE 6 – ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors de la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

6.1.A. CHARGE DE RETRAITE – RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Le régime de retraite « sur-complémentaire » mis en place en décembre 2004 a été fermé au 31 décembre 2012, le dispositif étant maintenu pour ses bénéficiaires nés avant le 31 décembre 1953.

Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10 % de la rémunération de référence, comprise entre quatre et huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la date de la liquidation de la retraite, plus 20 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre huit et vingt-deux fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire. Les écarts résultant de sa première application sont traités selon les dispositions relatives aux changements de méthode.

Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres, à la date de sa première application, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros ; les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Le montant des engagements au 31 décembre 2013 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 3 % selon la durée du régime (3,5 ans) ;
- taux d'inflation de 2 % selon la durée du régime (2,7 ans) ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 3 % ;
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2 %.

Le taux d'actualisation a été choisi en fonction des taux de rendement moyen constatés sur les obligations des sociétés cotées AA de la zone euro et de maturité 10 ans et plus. La référence est l'iBoxx € corporates ; ce taux reste identique par rapport à celui retenu pour la dernière évaluation, soit 3 %.

Taxes et contributions sur les rentes : l'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16% est donc appliquée dès le 1^{er} euro de rente pour toute rente liquidée après le 1^{er} janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds. Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1^{er} janvier 2010 a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Au 31 décembre 2013, le montant des engagements s'élève à 23,488 millions d'euros avant impôt, la juste valeur des actifs est de 23,504 millions d'euros, soit un montant payé d'avance de 16 milliers d'euros.

• Actifs financiers en représentation des engagements (retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2013	31.12.2012
Actions	28,14%	27,54%
Obligations	61,09%	61,25%
Immobilier	6,11%	5,73%
Monétaires & Autres	4,66%	5,48%
Taux de rendement des actifs du régime	3,00%	3,00%

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Valeur actuelle de l'obligation	23.488	22.646
- Valeur des actifs du régime	-23.504	-23.279
Situation financière du régime	-16	-633
- Coût des services passés non reconnus	-	299
Provision	-16	-334

6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entrent dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés ;
- la Convention Collective Nationale des Entreprises de Courtage d'Assurances et/ou de Réassurances (n° 3110) pour la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine.

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13^e de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable ;
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12^e de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze

derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majorations pour heures supplémentaires, déplacements et détachements;

- pour la CCN du Courtage d'Assurances, 1/12^e de la rémunération que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le Code du travail.

Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sur les capitaux propres. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres (méthode dite du « SoRIE »). Le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé à la date de l'évaluation (taux iBoxx corporate AA de la zone euro de maturité 10 ans et plus), le taux au 31 décembre 2013 restant identique à celui retenu pour la dernière évaluation, soit 3 %.

Le montant brut des engagements s'élève à 5,673 millions d'euros au 31 décembre 2012 et à 5,600 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le coût des services en 2013 est de 548 milliers d'euros, le coût d'actualisation est de 167 milliers d'euros, les prestations réellement versées s'élèvent à 409 milliers d'euros et le gain actuariel constaté au titre de 2013 est de 198 milliers d'euros.

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée	31.12.2013	31.12.2012
<i>En milliers d'euros</i>		
Coût des services rendus de l'exercice	-386	-469
Coût financier	-816	-1.305
Rendement attendu des actifs du régime	663	720
Écarts actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	-	46
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	-158	8.278
Effet du surfinancement	-	-
Charge nette comptabilisée	-697	7.270

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2013	31.12.2012
Taux d'actualisation	3,00%	3,00%
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires		
- Employés	3%	3%
- Cadres	3,50%	3,50%
- Cadres s supérieurs	4%	4%
Taux de charges sociales et fiscales patronales	61,90%	59,30%
Table de mortalité	INSEE 2009-2011	INSEE 2008-2010

Principales hypothèses actuarielles (retraite sur-complémentaire)	31.12.2013	31.12.2012
Taux d'actualisation	3,00%	3,00%
Taux du rendement attendu des actifs du régime	3,00%	3,00%
Taux de rendement attendu des droits à remboursement	2%	2%
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	2%	2%
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	2,7 ans	3,5 ans
Table de mortalité	TGHF05	TGHF05

• Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2013
Variation - 0,50 % du taux d'actualisation : 2,50 % (3,00 % - 0,50 %)	
- Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2013	0,25%
- Impact sur le total net des charges 2013	-14,27%
Variation + 0,50 % du taux d'actualisation : 3,50 % (3,00 % + 0,50 %)	
- Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2013	-0,21%
- Impact sur le total net des charges 2013	14,23%

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Evolution de la provision	31.12.2013	31.12.2012
<i>En milliers d'euros</i>		
Provision / Actif en début de période	5.338	15.663
- Charges inscrites au compte de résultat	1.106	-6.553
- Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
- Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	-409	-6.318
- Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Perte ou gain actuariel	28	2.636
- Autres mouvements	-479	-90
Provision / Actif en fin de période	5.584	5.338

• **Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)**

Tableau de comptabilisation des engagements

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	28.318	32.497
- Coût des services rendus	796	1.187
- Coût de l'actualisation	815	1.305
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Gains ou pertes actuariels	420	3.591
- Prestations payées par l'employeur et /ou le fonds	-1.239	-2.001
- Réduction ou liquidation de régime	-22	50
- Modification du régime	-	-8.311
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Autres mouvements	-	-
Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)	29.088	28.318
Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	23.279	17.287
- Produits financiers sur actifs de couverture	663	720
- Gains ou pertes actuariels	392	955
- Cotisations versées par l'employeur	-	5.000
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Réduction ou liquidation de régime	-	-
- Modification du régime	-	-
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
- Prestations versées par le fonds	-830	-683
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)	23.504	23.279
Couverture financière		
Situation financière (A) – (B)	5.584	5.039
- Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
- Coût des services passés non reconnu	-	299
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / Actif	5.584	5.338

6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

La Banque a mis fin au précédent dispositif de rémunération différée en numéraire, ce qui a entraîné une reprise de provision de 24,960 millions d'euros, hors effet de désactualisation.

En application, d'une part, de l'arrêté ministériel du 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et, d'autre part, des normes professionnelles de la FBF du 5 novembre 2009, le Groupe a formalisé sa politique de rémunération.

Cette politique de rémunération a été approuvée par le Conseil de surveillance de la Banque du 23 mars 2010 après l'avis favorable du Comité de rémunération.

Elle a été adaptée aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 13 décembre 2010.

Le Groupe applique les normes professionnelles susmentionnées en tenant compte des performances individuelles des collaborateurs, de la compétition sur ses marchés, des objectifs à long terme et de l'intérêt des actionnaires.

Le contexte réglementaire

L'arrêté du 3 novembre 2009 et les normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française ont imposé aux établissements financiers de réglementer les pratiques de versement des rémunérations variables des professionnels des marchés financiers et des dirigeants, afin de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

L'arrêté du 13 décembre 2010 élargit les normes FBF du 5 novembre 2009 réservées aux dirigeants et aux professionnels des marchés financiers (définis comme des collaborateurs dont la performance et donc la rémunération sont liées à des instruments de marché), aux professionnels des risques et à l'ensemble des collaborateurs ayant un niveau de rémunération global équivalent et dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise. Il a également repris les critères de versement de la rémunération variable des collaborateurs concernés, fixés par la FBF.

Par ailleurs, l'AFG, l'AFIC et l'AS PIM ont publié des dispositions communes sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010.

Gouvernance et formalisation des pratiques existantes

En application des textes précités, un rapport annuel relatif aux rémunérations variables des collaborateurs concernés est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Le processus de détermination des rémunérations ainsi que les enveloppes auxquelles il conduit doivent chaque année être examinés par le Comité de rémunération de la Banque.

Le dispositif de la Banque

1 – Collaborateurs « preneurs de risques »

Les collaborateurs concernés sont :

- ceux qui traitent sur les marchés financiers, quels qu'ils soient, des opérations portant sur des instruments ou des contrats financiers. Il s'agit, dans le Groupe, des opérateurs de marchés et des négociateurs ;
- les mandataires sociaux ;
- les professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques.

Activités concernées

- Direction Centrale des Risques et fonctions de contrôle interne et risques de la Banque ;
- Direction des Marchés de Capitaux : opérateurs de marchés et négociateurs ;
- Ensemble du Groupe : mandataires sociaux.

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des collaborateurs « preneurs de risques » respectera les principes suivants :

Sur le plan global

L'enveloppe de bonus de chaque entité et département de la Banque est proposée par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière, après consultation de la Direction Centrale des Risques et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, qui déterminent un coefficient d'ajustement de l'enveloppe en fonction des résultats de l'entité et du Groupe.

50 % de l'enveloppe globale de bonus attribués aux collaborateurs « preneurs de risques » devra être versée en différé, en numéraire.

Sur le plan individuel

Les bonus versés aux collaborateurs « preneurs de risques » devront être différés de façon linéaire sur 3 ans minimum dès lors qu'ils atteindront un certain niveau de salaire de base.

Chaque année, le seuil de bonus au-delà duquel le versement est réalisé en différé est arrêté par le Directoire sur proposition de la Direction des Ressources Humaines, après avis de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent.

Pour les bonus réglés en 2013, au titre de l'année 2012, le versement sera réalisé en numéraire, en différé en trois fois, dès lors que le bonus est supérieur à 100 % du salaire annuel de base. **La part de bonus à différer sera de 40 à 60 % en fonction du niveau de salaire.**

Des exceptions pourront être aménagées en cas de risque de perte de collaborateurs clés.

2 – Gérants, commerciaux des sociétés de gestion

Les sociétés concernées sont Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners, car adhérentes à l'AFG, à l'AFIC et à l'AS PIM (arrêté du 23 novembre 2010).

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des gérants, commerciaux des sociétés de gestion, respectera les principes suivants :

Analyse des propositions d'attributions **individuelles** destinées et identification, le cas échéant, des situations particulières par la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques.

Une liste des collaborateurs concernés est tenue à jour chaque année.

Le bonus **exceptionnel** variera selon :

- La performance du collaborateur (selon des objectifs quantitatifs individuels définis).
- Un critère supplémentaire est appliqué à la mesure de la performance des postes suivants :
 - . gérants : la mesure de la performance pluriannuelle des produits gérés ;
 - . commerciaux : la capacité à nouer une relation de confiance durable avec les clients.
- Les résultats de son entité (département de la Banque ou filiale) et du Groupe ;
- La satisfaction des objectifs quantitatifs et des objectifs qualitatifs de comportement, au regard du contrôle des risques et du contrôle interne.
- Le versement des éventuels bonus de surperformance des gérants, pouvant augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société, est soumis aux règles suivantes :
 - Une fraction de ce bonus sera versée en différé, dès lors que le niveau de ce bonus dépassera substantiellement le salaire fixe du collaborateur concerné ;
 - Le bonus différé versé en cash sera échelonné sur trois exercices. Des exceptions pourront être aménagées en cas de risque de perte de collaborateurs clés.

6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

6.2.A. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Année	2008	2009	2009	2010	2010	2010	2010
Type de plan	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat
	18	25	26	28	28 Bis	28 Ter	30
Date du Directoire	01/10/08	01/07/09	01/07/09	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Date d'attribution	01/10/08	01/07/09	01/07/09	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Attribution immédiate							
Durée d'indisponibilité	55 mois	4 ans	4 ans	4ans	5 ans	6 ans	4 ans
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	01/05/13	01/07/13	01/07/13	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14
Durée de la période d'inaccessibilité							
Date d'expiration des options	30/09/2013	30/09/2013	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014
Modalités de règlement	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM
Bénéficiaire	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM
Nombre d'options attribuées (1)	49.905	7.500	20.000	19.580	19.580	19.592	863
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	124,24	149,71	149,71	117,00	117,00	117,00	115,80
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :							
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Perte	Perte	Perte	Perte
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2013	14.490	7.500	20.000				
Annulées depuis l'origine ou non exercées	15.295			5.642	5.642	5.643	
Annulées et remplacées	20.120						
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2012	14.490	7.500	20.000	16.913	16.913	16.926	863
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2013				13.938	13.938	13.949	863
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	30,38%	42,82%		24,07%	25,99%	27,41%	24,07%
Méthode de valorisation utilisée	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes

(1) A la date d'attribution.

2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2011
Options d'achat 30 Bis	Options d'achat 30 Ter	Options d'achat 32	Options d'achat 32 Bis	Options d'achat 32 Ter	Options de souscription 33	Options de souscription 33 Bis	Options de souscription 33 Ter	Attributions gratuites 35
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/11
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/11
5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans
01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/13
								2 ans
30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	
Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB
Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB
863	864	20.375	20.375	20.405	9.733	9.733	9.729	18.327
115,80	115,80	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00	141,00
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
								14.528
		5.905	5.905	5.916	6.761	6.761	6.761	3.799
863	864	15.780	15.780	15.803	4.456	4.456	4.451	14.528
863	864	14.470	14.470	14.489	2.972	2.972	2.968	
25,99%	27,41%	24,07%	25,99%	27,41%	24,07%	25,99%	27,41%	91,83%
Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	

Année	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011
Type de plan	Attributions gratuites	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Attributions gratuites	Options de souscription	Options de souscription
	35	36	36 Bis	36 Ter	37	38	39
Date du Directoire	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10
Date d'attribution	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10
Attribution immédiate						OUI	
Durée d'indisponibilité	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	1 an	4 ans
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	01/07/13	01/07/15	01/07/16	01/07/17	01/07/13	30/11/13	30/06/14
Durée de la période d'incessibilité	2 ans				2 ans		
Date d'expiration des options		30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017			
Modalités de règlement	Titres LCFRB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRIS	Titres EDRIS
Bénéficiaire	Salariés EDRCF	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS
Nombre d'options attribuées (1)	709	1.527	1.527	1.526	33.540	53.602	12.685
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	141,00	158,20	158,20	158,20	158,20	352,82	352,82
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :							
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Maintien	Maintien
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2013	709				22.735		
Annulées depuis l'origine ou non exercées		737	737	736	10.805	53.602	12.685
Annulées et remplacées							
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2012	709	790	790	790	24.315	53.602	12.685
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2013		790	790	790			
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	91,83%	19,45%	20,92%	22,00%	88,28%	28,75%	23,09%
Méthode de valorisation utilisée		Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes

(1) A la date d'attribution.

2011	2011	2011	2011	2011	2012	2012	2012	
Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Attributions gratuites	
39 bis	39 ter	40	40 bis	40 ter	41	41 bis	42	
30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	01/07/12	01/07/12	01/07/12	
30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	01/07/12	01/07/12	01/07/12	
5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
30/06/15	30/06/16	30/06/14	30/06/15	30/06/16	01/07/14	01/07/14	01/07/14	
Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	
Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM	
12.685	12.686	3.037	3.037	3.038	8.181	3.242	24.085	422.531
352,82	352,82	352,82	352,82	352,82	128,00	128,00	136,20	
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Perte	Perte	Perte	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
								79.962
12.685	12.686	3.037	3.037	3.038	4.977		2.770	195.562
								20.120
12.685	12.686	3.037	3.037	3.038	3.204	3.242	23.100	328.296
					3.204	3.242	21.315	126.887
23,90%	24,30%	23,09%	23,90%	24,30%	91,23%	91,23%	87,06%	
Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes				

6.2.B. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

La charge mentionnée ci-contre porte sur les plans d'options d'achat d'actions, d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Charges nettes provenant des plans d'option d'achat d'actions	-410	277
Charges nettes provenant des plans d'option de souscription d'actions	-628	-194
Charges nettes provenant des plans d'attribution gratuite d'actions	282	-4.336
Montant total de la charge enregistrée en résultat	-756	-4.253

6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D' ACTIONS

Statistiques des plans	Nombre d'options Plans 2008	Nombre d'options Plan 2009	Nombre d'options Plan 2010	Nombre d'options Plan 2011	Nombre d'options Plan 2012	Nombre d'options Plan 2013	Total
Options existantes au 31 décembre 2012	14.490	27.500	114.068	133.580	38.658	-	328.296
- attribuées en 2013	-	-	-	-	-	-	-
- annulées en 2013	-	-	-17.312	-102.350	-1.785	-	-121.447
- annulées et remplacées en 2013	-	-	-	-	-	-	-
- exercées en 2013	-14.490	-27.500	-	-37.972	-	-	-79.962
- expirées en 2013	-	-	-	-	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2013	-	-	96.756	-6.742	36.873	-	126.887

Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée : 15,61 mois.

Juste valeur moyenne des options existantes pondérée à l'attribution : 50,06 euros.

Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice : 122,80 euros.

• Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales hypothèses	31.12.2013	31.12.2012
Durée de vie moyenne (en mois)	54	52
Taux d'intérêt sans risque	2,25%	2,19%
Taux de perte des droits	37,50%	16,04%
Taux de dividende estimé	5,77%	5,75%
Volatilité à la date d'attribution	35,38%	35,15%

6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge.

En cas de remplacement d'un plan par un nouveau, le Groupe comptabilise les effets marginaux des augmentations de la juste valeur totale ou de toute autre modification favorable au membre du personnel.

• Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action, au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividende constaté sur les trois exercices les plus récents.

• Stock-options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock-option ;
- de cours de référence : valeur courante de l'action ;
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif ;
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée ;
- de taux de dividende : moyenne sur 3 ans plafonnée au taux d'intérêt retenu ;
- de période : période entre la date d'attribution du stock-option et la première date d'exercice possible.

NOTE 7 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Intégration globale				
Sociétés de Portefeuille				
• Financière Boréale **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Real Estate Management Cie SàRL *	62,73	62,73	62,73	62,73
• CFSH Luxembourg SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• CFSH Secondary Opportunities SA *	98,00	98,00	98,00	98,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities RCI II SàRL *	99,49	99,38	99,49	99,38
• ERES RCI SàRL *	99,35	99,35	99,35	99,35
• Cäblinvest SàRL *	99,90	99,90	100,00	100,00
• Cäblinvest II SàRL *	99,90	99,90	100,00	100,00
• Vaise Invest	100,00	-	100,00	-
• Erinvest	100,00	-	100,00	-
Entreprises d'Investissement				
• Edmond de Rothschild Asia Securities Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés de Gestion				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	98,13	98,29	98,13	98,29
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	75,00	75,00	75,00	75,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Management SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Management II SàRL *	68,68	60,00	68,68	60,00
• Edmond de Rothschild Investment Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• Edmond de Rothschild Capital Partners	100,00	60,00	100,00	60,00
• EdR Real Estate (Eastern Europe) Management SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCFR UK PEP Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited *	98,13	98,29	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A.*	98,13	98,29	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity China Management SàRL *	100,00	60,00	100,00	60,00
Sociétés de Conseil				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance ⁽¹⁾	-	100,00	-	100,00
• Edmond de Rothschild Corporate Finance ** ⁽²⁾ (ex. Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales)	100,00	100,00	100,00	100,00
• EDREP Transactions **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild (Israël) Ltd * ⁽³⁾	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited *	60,00	99,67	100,00	99,67
• Edmond de Rothschild Asia Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild China Limited *	60,00	99,67	100,00	100,00
Société d'Assurance				
• Assurances Saint-Honoré Patrimoine	90,00	90,00	90,00	90,00
Divers				
• ERS ⁽¹⁾	-	100,00	-	100,00
• Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investors Assistance	100,00	100,00	100,00	100,00
Mises en équivalence				
Banque				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	42,77	42,77	42,77	42,77
Entreprise d'Investissement				
• Edmond de Rothschild (UK) Ltd * ⁽⁴⁾	20,00	20,00	20,00	20,00
Sociétés de Gestion				
• Zhonghai Fund Management Co. Ltd *	25,00	25,00	25,00	25,00
Divers				
• Omega Financial Solutions	19,63	19,66	20,00	20,00

* Société étrangère.

** Société intégrée fiscalement en 2013.

⁽¹⁾ Ces sociétés ont fait l'objet d'une fusion avec des entités du Groupe.

⁽²⁾ Changement de raison sociale en avril 2013 lors de la fusion avec Edmond de Rothschild Corporate Finance (ex. : Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales).

⁽³⁾ Changement de raison sociale en 2013 (ex. : Edmond de Rothschild Investment Services Ltd).

⁽⁴⁾ Changement de raison sociale en 2013 (ex. : Edmond de Rothschild Limited).

7.2. EFFECTIF MOYEN

	31.12.2013	31.12.2012
Effectif moyen des sociétés françaises	769	849
- Techniciens	152	175
- Cadres	617	674
Effectif moyen des sociétés étrangères	141	155
Effectif moyen global	910	1.004

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce, est communiquée la ventilation par catégories de l'effectif moyen, salarié et mis à disposition du groupe pendant l'exercice. L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

7.3. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2013.

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 12 mars 2014 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 23 mai 2014.

7.4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Edmond de Rothschild S.A., cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élève au 31 décembre 2013 à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros.

7.5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2013.

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2013	31.12.2012
Honoraires relatifs au commissariat aux comptes, à la certification et à l'examen des comptes individuels et consolidés	864	980
Honoraires relatifs aux autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	249	246
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	64
Total	1.113	1.290

NOTE 8 – SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (Banque privée et Gestion d'actifs) auxquels s'ajoute un autre pôle (Autres activités et Gestion propre).

La Banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionariat familial.

Le pôle de la Gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles ;
- la multigestion, traditionnelle et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions structurée, quantitative et alternative directe ;
- la gestion de fonds de private equity.

Le pôle « Autres activités et Gestion propre » comprend :

- en Autres activités, d'une part, le conseil aux entreprises logé au sein de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, et dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière, d'autre part, la Direction des Marchés de Capitaux pour son activité propre ;
- en Gestion propre, les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille-titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

• Remarques méthodologiques

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leur rentabilité au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le produit net bancaire de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;
- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;

- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la Gestion propre.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Banque Privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Produit net bancaire	89.597	85.737	219.643	219.027	5.384	19.726	314.624	324.490
Frais de gestion	-86.843	-83.073	-157.278	-174.000	-38.112	-19.375	-282.233	-276.448
Frais de personnel	-52.334	-50.357	-81.409	-90.953	-34.463	-16.324	-168.206	-157.634
- directs	-40.625	-38.371	-64.035	-71.873	-31.137	-14.243	-135.797	-124.487
- indirects	-11.709	-11.986	-17.374	-19.080	-3.326	-2.081	-32.409	-33.147
Autres charges d'exploitation	-29.296	-28.016	-69.656	-73.359	-1.487	-1.033	-100.439	-102.408
Dotations aux amortissements	-5.213	-4.700	-6.213	-9.688	-2.162	-2.018	-13.588	-16.406
Résultat brut d'exploitation	2.754	2.664	62.365	45.027	-32.728	351	32.391	48.042
Coût du risque	165	118	-	-688	-89	-267	76	-837
Résultat d'exploitation	2.919	2.782	62.365	44.339	-32.817	84	32.467	47.205
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	2.751	2.289	86	-69	-	-	2.837	2.220
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	480	-463	480	-463
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-794	-	-794	-
Résultat courant avant impôt	5.670	5.071	62.451	44.270	-33.131	-379	34.990	48.962
Impôt sur les bénéfices	-781	-829	-21.103	-13.889	11.435	-4.693	-10.449	-19.411
Résultat net	4.889	4.242	41.348	30.381	-21.696	-5.072	24.541	29.551

NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une filiale de Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.), elle-même filiale de Edmond de Rothschild Holding S.A. (EdRH), l'actionnaire ultime étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés.

Les parties liées au groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sont les sociétés consolidées au sein du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et celles du groupe EdRH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ainsi que leurs conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est présentée dans la note 7.1. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

• Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8.

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	29	1
Actif	29	1
Dettes envers les établissements de crédit	1.774	340
Comptes de régularisation et passifs divers	501	421
Passif	2.275	761
+ Intérêts et produits assimilés	-	-
- Intérêts et charges assimilées	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	-1.619	-1.440
Produit net bancaire	-1.619	-1.440

• Transactions avec la société mère

Les relations entre La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et son principal actionnaire, Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.), sont de trois types :

- une relation d'affaires : EdR S.A. a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure ;
- une relation de contrôle : EdR S.A. détient une participation de 86,91 % dans le capital de la Banque ;
- une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion : aux termes de cette convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, EdR S.A. a confié à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de EdR S.A., (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de surveillance de EdR S.A. en vue de leur proposer des investissements, (iii) toutes opérations de gestion courante, tant administrative, juridique, fiscale et financière.

En particulier, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque met à la disposition de EdR S.A. le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture l'ensemble des prestations fournies à EdR S.A. au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de EdR S.A.).

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	431	2.243
Actif	431	2.243

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Dettes envers la clientèle	74.045	76.964
Comptes de régularisation et passifs divers	-	544
Passif	74.045	77.508

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
+ Intérêts et produits assimilés	-	115
- Intérêts et charges assimilées	-	-21
+ Commissions (produits)	15	15
- Commissions (charges)	-	-545
+ Produits des autres activités	360	1.902
- Charges des autres activités	-	-
Produit net bancaire	375	1.466
- Charges générales d'exploitation	-	-11
Résultat brut d'exploitation	375	1.455

• Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec EdRH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de EdR S.A.

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédits	15.562	10.375
Prêts et créances sur la clientèle	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	4.295	10.108
Actif	19.857	20.483

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	100.771	7.584
Dettes envers les établissements de crédit	136	8.083
Dettes envers la clientèle	1.973	4.933
Comptes de régularisation et passifs divers	2.492	1.049
Provisions	1.413	1.362
Passif	106.785	23.011

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
+ Intérêts et produits assimilés	51	76
- Intérêts et charges assimilés	-71	-74
+ Commissions (produits)	2.275	8.133
- Commissions (charges)	-4.494	-4.045
+ Produits des autres activités	320	240
- Charges des autres activités	-162	-143
Produit net bancaire	-2.081	4.187
- Charges générales d'exploitation	-3.292	-2.070
Résultat brut d'exploitation	-5.373	2.117

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Comptes et Prêts	19.454	19.338
Actif	19.454	19.338

En milliers d'euros	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	371	256
Produit net bancaire	371	256
Résultat brut d'exploitation	371	256

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération est déterminée au regard du résultat net consolidé. La rémunération variable est versée au cours de l'exercice suivant, en cash et/ou en titres de la société.

Les rémunérations des membres du Directoire sont prises en charge, pour partie, par les entités du Groupe auxquelles leurs activités sont plus directement dédiées.

• Avantages en nature

Les principaux avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction. Chaque membre du Directoire dispose d'une voiture.

• Avantages postérieurs à l'emploi

Les principaux avantages postérieurs à l'emploi sont constitués par les indemnités de fin de carrière et le plan de retraites supplémentaires de la Banque.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient, au titre de leur contrat de travail, des dispositions applicables aux collaborateurs de la Banque en matière d'indemnités de fin de carrière. Il s'agit, selon le cas, du régime légal ou du régime relevant de la convention collective Banque.

Régimes de retraite

Les prestations de retraite sur-complémentaire sont externalisées auprès de la compagnie AXA. Le cabinet de courtage en charge est la société Eparinter, dont Siaci Saint-Honoré est le gestionnaire et le conseil.

Régimes de prévoyance – santé

Les membres du Directoire bénéficient des dispositifs de prévoyance ouverts à tous les collaborateurs du Groupe en matière d'assurance décès, invalidité et de santé. Ils bénéficient également du dispositif de la Garantie Vie Professionnelle Accidents (assurance décès et invalidité) qui couvre l'ensemble des salariés.

• Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

En milliers d'euros	2013	2012
Montants des rémunérations allouées (*)	3.112	4.455
Avantages à court terme	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	465	355
Autres avantages à long terme	-	-
Paiement fondé sur des actions (**)	280	582
Total	3.857	5.392

(*) charges patronales comprises.

(**) charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre d'IFRS2.

En nombre d'options	2013	2012
Options d'achats d'actions	-	-
Options de souscriptions d'actions	-	-
Actions gratuites	-	-
Total	-	-

NOTE 10 – INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE 1 REVUE GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

SECTION 1 – DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

La Banque, en ligne avec les attentes des régulateurs qui l'encadrent, a mis en place une organisation de contrôle interne qui lui permet un pilotage consolidé de ses risques.

Les différentes composantes de ce dispositif ont pour mission permanente de fournir aux organes sociaux et au Comité d'audit une vision pertinente des risques afin d'en permettre le pilotage.

L'expérience acquise dans cette démarche par les équipes de contrôle et la forte implication des organes sociaux permettent aujourd'hui une vision consolidée des risques pour la Banque elle-même, mais aussi pour ses clients.

Ce dispositif de contrôle interne se structure en trois niveaux :

- *Premier niveau* : outre les opérationnels et leurs responsables hiérarchiques, un réseau de contrôleurs et de correspondants au sein des départements ou filiales opérationnels constitue le premier niveau de contrôle ;
- *Deuxième niveau* : la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent s'assure de la bonne mise en œuvre des actions de contrôle interne de premier niveau, et la Direction Centrale des Risques assure une surveillance consolidée des risques financiers des activités ;
- *Troisième Niveau* : l'Inspection Générale exerce un contrôle de troisième niveau sur l'ensemble des structures du groupe de la Banque. Lors de missions spécifiques ou transversales, elle rend compte de la qualité du contrôle interne, de l'optimisation et de la sécurité des processus. La maturité de l'approche des risques et des contrôles, déployés par les entités de contrôle de deuxième niveau, permet à l'Inspection générale de s'appuyer sur un socle éprouvé pour mener ses propres investigations et en rendre compte directement au Comité d'audit.

SECTION 2 – DESCRIPTION DES ENTITÉS DE DEUXIÈME NIVEAU

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques, entités centrales de deuxième niveau, sont chacune fortement impliquées dans leur ligne métier respective de correspondants de premier niveau, pour fixer les

objectifs, faire évoluer en permanence les méthodes et outils et coordonner les démarches de contrôle.

Plus précisément :

- La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent est en charge de la mise en œuvre des contrôles permanents, ainsi que du suivi du Risque Opérationnel.
- A) Au titre du contrôle permanent, située au deuxième niveau de contrôle, elle s'assure de la mise en œuvre du premier niveau de contrôle par les services opérationnels et exerce une mission d'assistance auprès des lignes de métier. Il s'agit d'informer et de former les collaborateurs afin que ceux-ci disposent d'une connaissance satisfaisante des dispositions réglementaires et des procédures internes régissant leur activité. Elle veille également au respect des principes déontologiques applicables aux collaborateurs et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- B) Au titre du risque opérationnel, elle met en place une cartographie du risque opérationnel des entités, consolide les incidents survenus, puis planifie les actions nécessaires à l'amélioration des chaînes opérationnelles.
- La Direction Centrale des Risques (DCR), maillon essentiel du dispositif de contrôle interne de deuxième niveau, est composée de deux services ayant comme mission de surveiller les risques de contrepartie, de liquidité et de marché (Contrôle Financier) ainsi que les risques liés à la gestion pour compte de tiers portés par les gérants d'actifs de la Banque et ses filiales de gestion (Risques pour compte de tiers).

La Direction Centrale des Risques, en plus de son rôle propre de suivi des risques financiers, a aussi en charge l'animation de la filière Risques, avec en particulier l'organisation de comités transverses qui assurent une revue de l'ensemble des risques inhérents aux activités de la Banque.

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent s'assure quant à elle du fonctionnement conforme de cette filière Risques.

SECTION 3 – UNE DÉMARCHÉ DE CONTRÔLE CONSOLIDÉE AU NIVEAU GROUPE EdR

L'année 2013 a été marquée par une accélération de l'harmonisation de la démarche d'audit et de contrôle des risques entre les entités française et suisse du Groupe Edmond de Rothschild. Elle a abouti à des méthodologies de calcul et d'appréciation du risque homogène qui permettent une consolidation des Risques au niveau de l'entité suisse faitière.

Le dispositif de contrôle consolidé dont le Groupe Edmond de Rothschild entend se doter passe par une intensification de la communication entre les équipes et par la fixation de modalités sans cesse améliorées de remontée de l'information.

PARTIE 2

GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

Le risque de crédit-contrepartie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une contrepartie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend, entre autres, le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-contrepartie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :

- octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;
- découverts sur comptes à vue en faveur des particuliers ;
- découverts ponctuels présentés par les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;
- garanties en capital délivrées à certains OPCVM, notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des OPCVM bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la Banque vise à donner l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;
- opérations de change conclues avec certains OPCVM Maison dans le cadre de la couverture contre le risque de change résultant de positions en devises étrangères.

2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des contreparties bancaires ou des entreprises de grande taille présentant une notation satisfaisante.

SECTION 2 – PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la contrepartie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques existants.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

• S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du Comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le Directeur Général ou un autre membre du Directoire de la Banque. Préalablement, le service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un OPCVM géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au Comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au Directeur Général de la Clientèle Privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la Direction de la Clientèle Privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du Comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

S'agissant des opérations de marché de gré à gré, les contreparties bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « Comité des contreparties », qui est présidé par le Directeur Général de la Banque et composé notamment du responsable de la Direction des Marchés de Capitaux, du Directeur Central des Risques et du responsable du Contrôle Financier. Etant donné la dégradation brutale de la situation de nombre de contreparties bancaires, le Contrôle Financier a renforcé en 2008 les moyens de suivi quotidien en collectant et analysant l'information fournie par les spreads sur CDS (*credit default swap*).

Cet état de surveillance a été étendu à une trentaine de signatures corporate et aux souverains. Afin de compléter ce dispositif et conformément au règlement CRBF n° 97-02 du 21 février 1997, la DCR a mis en œuvre en 2011 une méthodologie propre d'évaluation du risque de crédit suivant une approche par score d'expertise, en complément d'un recours aux notations externes. Ce modèle interne permet de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur par des techniques d'analyse financière et de scoring.

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité semestrielle. Cette enveloppe de risques est essentiellement destinée aux OPCVM monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce un droit de regard sur le risque émetteur que ces OPCVM supportent. Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le Comité des contreparties précité arrête les limites de risques individuelles en s'assurant préalablement de la conformité de celles-ci à l'appétence au risque du groupe EdR Holding SA. Les autorisations accordées sont ensuite soumises à la validation du Conseil de surveillance de la Banque. Ces limites individuelles sont le cas échéant complétées par des limites dites de groupe, encadrant les expositions sur un ensemble de tiers jugé comme même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques. L'attribution des limites d'investissement s'appuie sur le rating interne établi par la DCR et sur une étude de la solvabilité des contreparties individuelles.

Deux types de limites sont ainsi définis :

- les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;
- les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est corrélée entre autres à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

Toute dégradation jugée significative de la qualité d'une contrepartie ou évolution des contraintes réglementaires déclenche le réexamen immédiat des autorisations accordées à cette entité lors de chaque Comité des engagements tenu hebdomadairement.

PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RISQUES

• S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Le suivi des dépassements

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement présentant un seuil de matérialité, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au Comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

Le suivi des garanties

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance-vie. Le service des engagements procède régulièrement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur par rapport au montant du concours octroyé. Une note trimestrielle est établie à destination de la Direction de la Clientèle Privée et de la Direction Générale qui présente les situations en anomalie. Cependant, lorsqu'une situation le justifie, le service des engagements peut également adresser une note au Comité des engagements sans attendre la fin du trimestre et porter ladite situation à la connaissance dudit comité pour que les actions soient entreprises.

Le traitement des encours douteux

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité des créances douteuses, présidé par le Directeur Général de la Banque et composé du Secrétaire Général, du Directeur des services juridiques, du Directeur Administratif et Financier de la Direction de la Clientèle Privée, du Directeur de la Comptabilité et de l'Inspecteur Général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

• S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système *Continuous Link Settlement* (CLS), d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

La mise en place de contrats-cadres et de collatéraux

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats-cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2013, 63,3 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats pour nos contreparties de marchés. Il est à noter que 68,5 % des risques non couverts par un contrat-cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le reliquat se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des sociétés commerciales.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 71 de ses principales contreparties (correspondant à 55 groupes), dont 62 étaient actifs au 31 décembre 2013. Les caractéristiques de ces contrats sont renseignées dans la base OSACAS. Le Back Office produits structurés est chargé du suivi et du traitement administratif des collatéraux. Le collatéral à ce jour admis par la Banque est exclusivement constitué d'espèces. L'outil KTP calcule quotidiennement un appel de marge « théorique » pour chaque contrepartie active. Ces informations sont ensuite déversées automatiquement dans l'outil DSI Collatéral pour affectation d'un premier statut provisoire. Une notification de paiement est adressée à la contrepartie lorsque le statut mentionne un appel de marge à recevoir. Une fois le paiement effectué, le collatéral reçu est interfacé dans l'outil de gestion du risque de contrepartie Fermat. En cas de désaccord avec la contrepartie, aucun flux n'est échangé et le statut est mis à jour à « abandon ». Un état d'incidents recensant l'ensemble des appels de marges « abandonnés » est adressé au Contrôle Financier.

Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché et les montants de franchises sont validés par la DCR.

Le recours au système CLS pour les opérations de change

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2013, 73 % des flux de change au comptant et à terme effectués avec des contreparties externes transitent par ce canal sécurisé.

Le suivi du respect des limites de risques

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en marked to market auquel est rajouté un add-on, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces add-ons dépendent de la nature des contrats et de leur maturité. Le suivi est intégralement automatisé sur une plateforme logicielle nouvelle et satisfait aux meilleurs critères de place (GEM, Fermat, en production depuis juin 2008).

Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le Contrôle Financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le Comité des risques examine une fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le Comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

Le suivi des contreparties de marché

Une surveillance des engagements est effectuée et un suivi permanent des contreparties de marché est organisé par la Direction Centrale des Risques afin d'identifier avec anticipation un risque éventuel de défaillance. Le Contrôle Financier doit présenter en Comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionnariat, une dégradation de rating interne ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières, des données macroéconomiques et des ratings. Les risques de crédit envers les institutions financières et les entités souveraines ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est jugée irréprochable. Un dispositif d'alerte sur le niveau des spreads CDS a été mis en place début septembre 2008. Les données sur les CDS sont fournies par CMA Datavision, société indépendante basée à Londres et à New York. L'évaluation des spreads s'effectue sur la base d'un modèle combinant les cotations de marché pertinentes sur les CDS collectées auprès de contributeurs fiables, les ratings et d'autres données sectorielles. L'analyse des spreads CDS 1 an et 5 ans a permis de compléter le dispositif de surveillance et d'anticiper les difficultés de certaines contreparties. Les spreads CDS participent à l'évaluation du rating interne des contreparties de marché suivant une méthodologie propriétaire établie et validée en 2011.

SECTION 3 – EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

• Engagements du Groupe sur la clientèle

La clientèle du Groupe regroupe la Clientèle Privée, le groupe Edmond de Rothschild S.A. (hors Banque et ses filiales) ainsi que les OPCVM gérés par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

• Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Crédits (bilan)	473	294
Cautions	192	257
Ouvertures de crédits non utilisées	95	104
Total	761	655

L'encours des Engagements du Groupe sur la clientèle a progressé sous l'effet conjugué de la hausse des concours de la clientèle privée et des positions débitrices des OPCVM en fin d'année alors que les cautions consenties à ces derniers sont en net recul.

• Qualité des engagements sur la clientèle

Division des encours

Les encours sont relativement divisés.

La plupart des crédits bilan sont inférieurs à 5 millions d'euros. Environ une trentaine de clients seulement (en notion de bénéficiaires liés) présente un niveau d'encours supérieur à 3 millions d'euros.

Au niveau du hors-bilan, 3 clients totalisent 45 millions d'euros, soit à peu près la moitié de l'encours de cautions délivrées pour la clientèle privée.

Précisons enfin que La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque n'a plus d'opérations de marché significatives en cours. Seules quelques opérations de change à terme ont été conclues sur l'exercice 2013.

Enfin, aucun concours à la clientèle privée n'a été déclaré en grands risques au titre de 2013.

Part des créances sur la clientèle privée excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

Part des créances sur la clientèle privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Environ 90 % des créances sur la clientèle privée sont garanties par le nantissement d'un compte d'instruments financiers, la délégation d'un contrat d'assurance-vie ou une garantie bancaire (en général Groupe). Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis en titres de sociétés cotées, et pour la plupart gérés sous mandat.

Part des créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux	3.023	3.093
dont les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation	2.807	2.876
Montant net	216	216
Pourcentage des concours à la clientèle	0,05%	0,07%

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe de la constitution d'une dotation pour dépréciation et de son montant.

• Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie plafonnée au montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2013							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2012							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

• Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats-cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2013 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme, négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2013, cet effet, calculé sur la base des compensations admises sur le plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 19.3 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Exposition maximale au risque de crédit		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	250.460	346.777
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	225.793	78.660
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	306.790	417.354
Prêts et créances émis sur la clientèle	473.069	294.220
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation	1.256.112	1.137.011
Engagements de financement donnés	123.059	139.788
Engagements de garantie financière donnés	192.249	256.736
Provisions pour engagements par signature	-	-
Exposition des engagements hors bilan nets de dépréciation	315.308	396.524
Total de l'exposition nette	1.571.420	1.533.535

• Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

En milliers d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	28	37.724	-	37.752	28	49.715	0	49.743
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	51.453	161.283	-	212.736	88.331	208.731	0	297.062
Total actifs financiers à la juste valeur par résultat	51.481	199.007	0	250.488	88.359	258.446	0	346.805
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	-	34.070	-	34.070	360	56.353	0	56.713
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	105.127	178.788	283.915	0	19.499	273.326	292.825
Total passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	139.197	178.788	317.985	360	75.852	273.326	349.538

• Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les OPCVM garantis (lorsque la Banque est le garant) et les OPCVM monétaires afin de refléter l'exposition globale de la Banque.

Au 31 décembre 2013, 21,7 % des risques de crédit au titre des opérations de marché sont encourus sur des contreparties bancaires dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA. Par rapport au 31 décembre 2012, la proportion est à peu près stable. Il convient, par ailleurs, de souligner que la totalité de nos expositions

portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité (notation externe supérieure ou égale à A).

Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Ainsi, au 31 décembre 2013, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) ont légèrement augmenté tout en demeurant maîtrisés (677,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 627,4 millions d'euros au 31 décembre 2012) :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2013		31.12.2012		31.12.2011	
Rating par tranche	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA			1,3	0,2%	0,6	0,2%
AA	147,0	21,7%	134,7	21,5%	61,6	14,9%
A	530,4	78,3%	491,1	78,3%	350,7	84,9%
BBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<BBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Non noté	0,03	0,0%	0,3	0,0%	-	0,0%

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

La répartition par rating des engagements sur contreparties bancaires démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle se concentre exclusivement sur des contreparties Investment Grade.

Répartition des engagements bruts sur les contreparties souveraines par rating

Le tableau ci-dessous présente la répartition par échelon de qualité de crédit des encours bruts relatifs au portefeuille des crédits et engagements sur les contreparties souveraines. Cette exposition a diminué sous l'effet d'une politique de sélectivité accrue des contreparties et représente 681,1 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 939,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2013		31.12.2012		31.12.2011	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	66,5	9,8%	69,3	7,4%	1.311,0	99,9%
AA	614,6	90,2%	870,3	92,6%	1,6	0,1%
A	-	0,0%	-	0,0%	49,7	5,0%
BBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
<BBB	-	0,0%	-	0,0%	9,2	0,9%
Non noté	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement (Marked to Market + Add-On) sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

Ainsi, la totalité de nos expositions souveraines, exclusivement constituées de créances émises ou garanties par des Etats de la zone euro, portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité. Au 31 décembre 2013, la Banque ne détient pas de titres de dette publique des Etats périphériques (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal, Italie).

PARTIE 3

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable de paramètres de marché (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la Direction des Marchés de Capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention d'EMTN ou OPCVM structurés, soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce dernier cas, une filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit.

Cette exposition au marché secondaire a vocation à être débouclée dès qu'elle atteint une taille d'encours suffisante.

Les risques pris par la Direction des Marchés de Capitaux ne sont donc pas générés par des opérations spéculatives mais résultent essentiellement d'opérations de placement de la trésorerie ou d'intermédiation clients.

Les activités de montage de produits structurés n'induisent pour leur part pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse en règle générale de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'OPCVM, soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN. Des écarts d'adossement peuvent survenir en période de lancement de fonds à formules, mais ceux-ci restent exceptionnels et n'ont pas vocation à perdurer.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'inclut pas, de manière usuelle, une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant ladite exposition à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, est centralisé et géré par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par l'équipe d'ingénierie financière de la DCP ayant exercé ses activités au sein d'EdRIM Solutions jusqu'au 1^{er} décembre 2012. Le dispositif de contrôle d'EDRIM Solutions a été également intégré au sein de la Banque, et articulé autour de son dispositif de contrôle usuel.

SECTION 2 – MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

• Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en *stop loss* : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculés en jours, mois ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en *stop loss* sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimée à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actifs financiers.

SECTION 3 – EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition des activités de marché aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Risque de change *	480	27	68	85	105	20	29	193	367	
Risque de taux **	1.150	255	480	324	343	143	52	535	843	
Risque sur actions ***	2.250	106	88	93	185	47	45	165	307	

* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

** sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

*** perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition globale aux risques de marché est très modeste, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en œuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

• Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la Direction des Marchés de Capitaux et de l'équipe d'ingénierie financière de la DCP ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui fait partie de la Direction Centrale des Risques et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de reportings quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité de structuration est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossement (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back*, c'est-à-dire que toute opération sur option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).

Notons toutefois qu'aucune opération d'option n'a été effectuée en 2013.

PARTIE 4

GESTION DE LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance ou encore de ne pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

SECTION 1 – LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

- au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;
- au niveau de la Direction Financière, sur décision du Directoire, pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de gestion actif-passif auquel siège la DCR s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). Depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité opérationnelle sur base quotidienne. En outre, le Contrôle Financier a développé un stress scénario en matière de liquidité révisé en mars 2012 afin de tester selon une fréquence mensuelle la robustesse du bilan à un choc conduisant notamment au retrait de l'essentiel des ressources clientèles. Les résultats de ce stress-

test sont positifs puisque la Banque conserve en tout état de cause un solde de liquidité créditeur. Le Groupe n'est donc pas a priori dépendant du marché pour faire face à ses engagements. En septembre 2009, la méthodologie relative à la mesure du risque de liquidité a évolué de façon à tenir compte, de manière plus fine :

- d'une part, de l'impact de l'environnement externe (dégradation des Bourses de valeur, appréciation brutale du dollar par rapport à l'euro) sur la valorisation des produits dérivés et donc du volume de collatéraux versés ;
- d'autre part, de la répercussion de rachats massifs sur le montant des découverts accordés aux OPCVM impactant par là même la trésorerie disponible.

Les résultats ont confirmé, là encore, la bonne résistance du bilan.

Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie « disponible », comprenant notamment la trésorerie au jour le jour et les titres mobilisables à court terme, a été généralement supérieur à 700 millions d'euros pendant l'exercice 2013. Il ressort à 819 millions d'euros au 31 décembre 2013, s'inscrivant en légère diminution par rapport à l'année dernière ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des engagements, et durée d'investissement limitée. Ces emplois étaient évalués à 191 millions d'euros au 31 décembre 2013, demeurant relativement stable par rapport à l'année dernière ;
- les concours à la clientèle sous forme de crédits échéancés ressortent à 139 millions d'euros au 31 décembre 2013. La durée moyenne restant à courir pondérée de la part du montant est d'environ 7 mois au 31 décembre 2013 ;
- le portefeuille-titres de placement (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2013, il se compose de 96,8 millions d'euros de titres à revenu variable (hors OPCVM monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'OPCVM maison acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Depuis mars 2010, le portefeuille-titres est encadré par un système de limites visant à encourager une diversification satisfaisante et à favoriser la détention d'actifs liquides. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par le Comité de gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produit. En octobre 2012, ce dispositif a été complété par un suivi des risques en portefeuille suivant une méthodologie VAR avec un intervalle de confiance à 95 %. Un dispositif complémentaire d'encadrement du portefeuille-titres a été défini au niveau du Groupe Edmond de Rothschild.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la Réglementation Bancaire Française) très conservateur qui s'affiche à 232 % au 31 décembre 2013, contre 315 % au 31 décembre 2012.

• Exposition au risque de liquidité au titre des fonds

Les indicateurs de liquidité des fonds sensibles sont suivis quotidiennement par le Contrôle des risques premier niveau et sur une base mensuelle lors des comités de risques premier niveau des filiales, auxquels assiste le Responsable Contrôle pour compte de tiers de la DCR. Les éléments consolidés au niveau de toutes les filiales sont remontés mensuellement lors du Comité des Risques Financiers.

En 2013 aucun fonds n'a eu à suspendre ses rachats à titre temporaire pour faire face à des rachats. Aucune « gate » n'a été activée sur les fonds de fonds alternatifs.

SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

La Banque a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et EMTN dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan par date d'échéance contractuelle :

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	De 1 à 3 Mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	395.965	-	-	-	-	395.965
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	169.183	30.270	48.666	2.341	28	250.488
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	119.185	150.076	58.635	149.267	-	477.163
Prêts et créances sur établissements de crédit	306.790	-	-	-	-	306.790
Prêts et créances sur la clientèle	403.492	37.210	31.920	231	216	473.069
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers par échéance	1.394.615	217.556	139.221	151.839	244	1.903.475
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	121.685	36.065	156.049	4.186	-	317.985
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	7.612	-	7.612
Dettes envers les établissements de crédit	33.956	-	-	-	-	33.956
Dettes envers la clientèle	1.194.559	21.566	53.164	-	3.268	1.272.557
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.350.200	57.631	209.213	11.798	3.268	1.632.110

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	De 1 à 3 Mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	635.308	-	-	-	-	635.308
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	208.135	79.712	51.681	7.277	-	346.805
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	161.496	-	162.596	53.332	-	377.424
Prêts et créances sur établissements de crédit	430.436	-13.082	-	-	-	417.354
Prêts et créances sur la clientèle	233.605	48.396	11.779	440	-	294.220
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers par échéance	1.668.980	115.026	226.056	61.049	-	2.071.111
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	37.166	96.722	197.605	18.045	-	349.538
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	10.465	-	10.465
Dettes envers les établissements de crédit	12.627	2.128	250.000	-	-	264.755
Dettes envers la clientèle	1.101.703	38.828	54.803	11.007	-	1.206.341
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.151.496	137.678	502.408	39.517	-	1.831.099

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectuent mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales, qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. La gestion du risque de liquidité structurel est encadrée par deux limites revues périodiquement en Comité de gestion actif-passif. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2013.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	347	366	395	441	346	182	114	77

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat des ressources à terme de maturité inférieure à un an ;
- rembourser la moitié des ressources longues provenant de l'activité de détail ;
- honorer ses engagements suite à la raréfaction des ressources à vue (hypothèse de diminution de moitié des dépôts à vue).

Dans l'éventualité d'une crise de liquidité grave affectant la Banque, un plan de financement d'urgence a été déterminé. Celui-ci prévoit trois possibilités de financement afin de parer à une insuffisance de liquidités :

- utilisation des lignes de financement disponibles auprès des correspondants bancaires ;
- mobilisation des actifs éligibles auprès de la BCE ;
- cession des actifs liquides non éligibles auprès de la BCE.

Le plan d'urgence prévoit aussi la mise en œuvre d'une gouvernance dédiée, réactive et adaptée au niveau d'urgence.

SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la Clientèle Privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les OPCVM), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (« TSS ») réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité. Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2013 :

En millions d'euros	Banques		Particuliers*		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	50.3	2	0.8	3	NA	0	51.1	5
Comptes à terme	NA	NA	NA	NA	NA	NA	52.3	NA
Certificats de dépôts	NA	0	16.8	13	4.7	1	21.5	14
EMTN structurés	32.2	12	88.6	212	35.3	15	156.1	229

* La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

PARTIE 5

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêt.

La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêt. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskConfidence développé par l'éditeur Moody's Analytics), sur la base d'une variation des taux d'intérêt à hauteur de 1 % et 2 %.

SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature.

Le Groupe gère son exposition au risque de taux d'intérêt global dans le cadre d'une limite en sensibilité traduisant la valeur actuelle nette de la perte encourue en cas de variation défavorable uniforme de 200 points de base des différentes courbes de taux.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2012, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	198.1	161.8	122.8	-18.4	-20.2	-20.2	0.7	0

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 21 millions d'euros. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 0,9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 1,9 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2013).

PARTIE 6

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle du portefeuille d'investissement de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères, réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement faibles comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2013 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
USD	1532
ILS	2034.6
CHF	25.8

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises. Le risque de change sur la position en Nouveaux Shekels Israéliens (ILS) est faible car les actifs des fonds sont libellés en devises tierces, principalement en euros (risque nul) et en dollars, avant d'être convertis en Nouveaux Shekels Israéliens dans le cadre du calcul de la valeur liquidative.

Renseignements concernant les filiales et participations

Au 31 décembre 2013 (en euros)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
---------------------------------	---------	---	---------------------------------------

I - RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)

A - Filiales (50 % au moins du capital)

Financière Boréale	1.739.944	-262.734	100,00%
Edmond de Rothschild Asset Management	11.033.769	*57.285.460,93	98,13%
Edmond de Rothschild Corporate Finance	61.300	2.917.485	100,00%
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	2.505.023	75,00%
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	2.700.000	3.945.448	100,00%
Assurances Saint-Honoré Patrimoine	7.034.410	*2.263.049	90,00%
Edmond de Rothschild Asia Limited	1.300.000	-2.094.000	100,00%
Edmond de Rothschild Investment Services Ltd	**** 104.000	*/**** 14.825.000	100,00%
CFSH Luxembourg	12.000.000	*21.418.499,6	100,00%

B - Participations (10 à 50 % du capital)

Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	*32.777.004,77	42,77%
Edmond de Rothschild Limited	**/**** 3 159 000	**/**** 25.032.000	20,00%
Zhonghai Fund Management Co., Ltd.	*** 146.666.700	*** 257.912.318	25,00%
Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	17.789.000	*-1.045.571	28,02%
EDRRIT Limited	**/**** 278.000	*/**/**** 7.511.000	10,00%

II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus

- - -

B - Participations non reprises au § I. ci-dessus

Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-

* Hors acompte sur dividendes versé en 2013.

** En livres sterling.

*** En Renminbi.

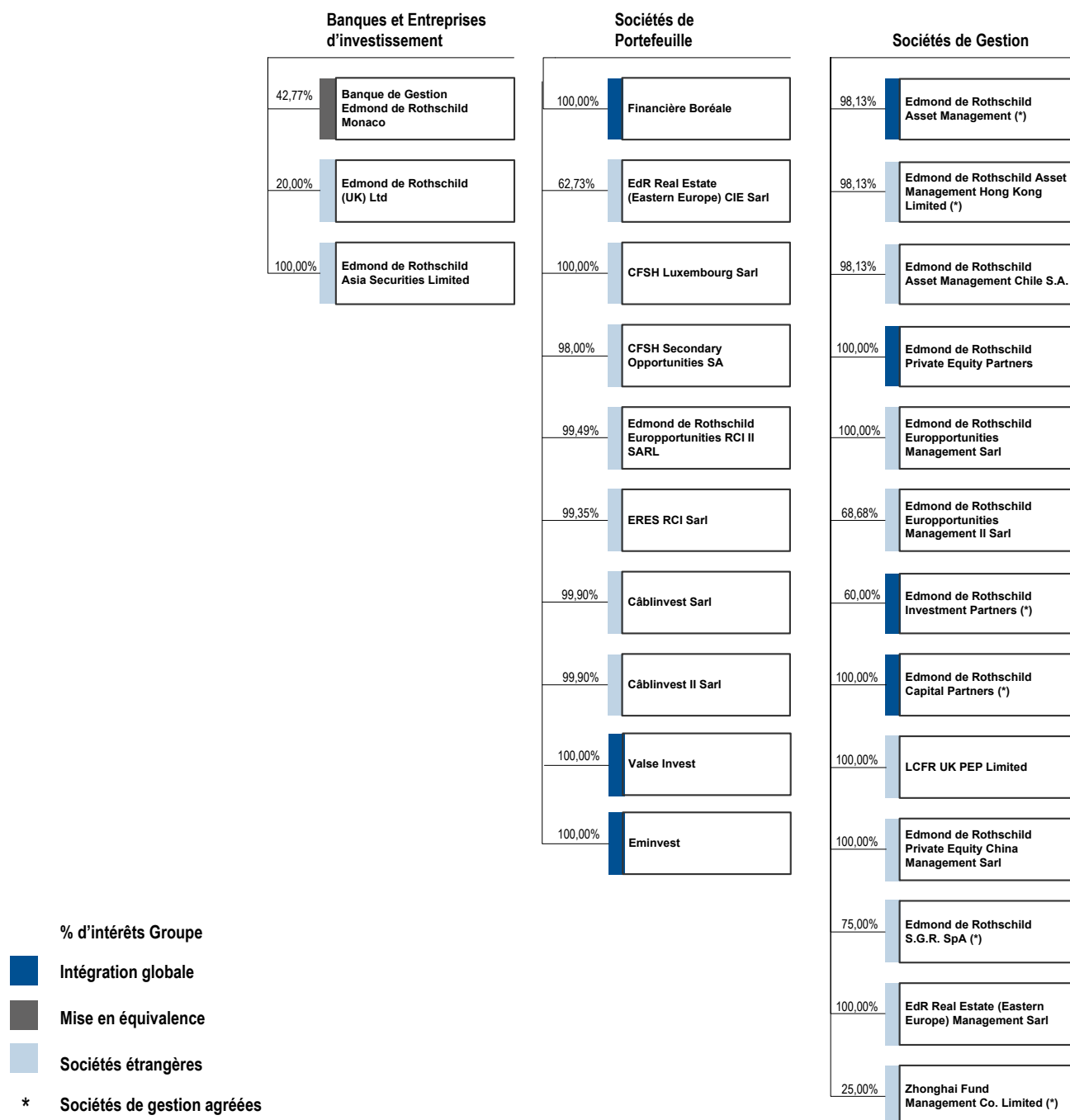
**** Arrondis au millier le plus proche.

Valeurs comptables des titres détenus

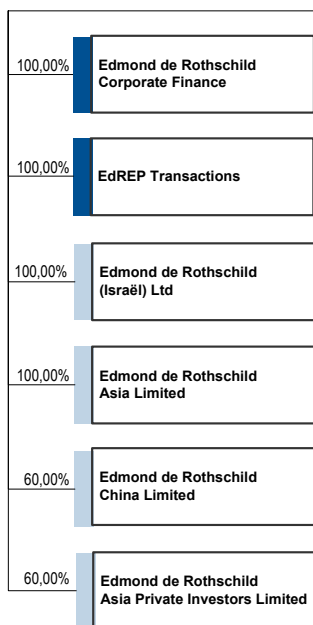
Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice
2.100.550	2.100.550	79.154.195	-	3.139.450	-238.553	-
61.074.175	61.074.175	-	-	256.835.258	30.276.898	25.265.135
11.305.037	11.305.037	-	-	10.545.132	-635.601	-
3.750.000	3.750.000	8.436.952	-	8.898.762	1.654.945	-
2.700.014	2.700.014	1.110.133	-	-	5.005.154	-
24.300.004	24.300.004	-	-	24.065.238	7.481.697	6.330.970
1.300.000	1.300.000	2.200.000	-	61.186	-548.016	-
44.575.067	44.575.067	-	-	**** 13.929.000	**** 1.952.000	4.834.313
66.840.000	66.840.000	-	-	35.597	3.650.295	30.600.000
4.895.687	4.895.687	-	-	49.693.182	6.431.950	1.379.354
2.163.678	2.163.678	-	-	**/**** 22 443 000	**/**** 2.364.000	-
31.517.330	28.313.330	-	-	*** 228.831.424	*** 33.549.108	-
4.234.500	4.234.500	-	-	2.001.112	927.624	531.773
3.094.016	3.094.016	-	-	**/**** 10.488.000	**/**** 3.897.000	411.896
622.134	363.907	37000	-	-	-	8
10.954.465	8.626.961	-	-	-	-	219.825
176.221	176.221	-	-	-	-	2.682.942

Organigramme des participations consolidées

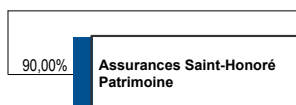
Par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild
Banque au 31 décembre 2013



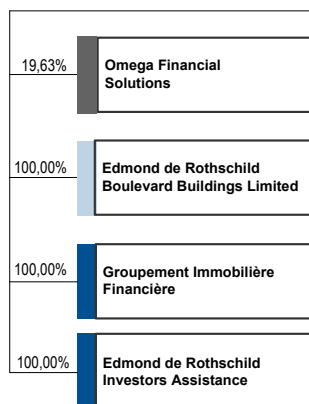
Sociétés de Conseil



Sociétés d'Assurances



Divers



Comptes sociaux et annexes

BILAN ET HORS BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

Actif		31.12.2013	31.12.2012
Caisse, Banques centrales, CCP		395.962	635.306
Effets publics et valeurs assimilées	2.1	-	0
Créances sur les établissements de crédit	2.2	416.964	578.821
Opérations avec la clientèle	2.3	599.176	411.565
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.4	190.099	76.277
Actions et autres titres à revenu variable	2.5	81.117	97.502
Participations et autres titres détenus à long terme	2.6	51.504	50.985
Parts dans les entreprises liées	2.7	218.309	200.383
Immobilisations incorporelles	2.8	21.842	17.419
Immobilisations corporelles	2.9	22.447	22.465
Actions propres	2.10	-	-
Autres actifs	2.11	120.946	100.771
Comptes de régularisation	2.12	80.930	162.061
Total de l'actif		2.199.296	2.353.555
Passif		31.12.2013	31.12.2012
Dettes envers les établissements de crédit	2.14	139.584	265.213
Opérations avec la clientèle	2.15	1.352.491	1.242.255
Dettes représentées par un titre	2.16	181.885	292.412
Autres passifs	2.11	78.264	113.080
Comptes de régularisation	2.12	132.397	132.606
Provisions	2.17	22.621	18.078
Dettes subordonnées	2.18	21.732	51.719
Capitaux propres (hors FRBG)	2.20	270.322	238.192
. Capital souscrit		83.076	83.076
. Primes d'émission		98.244	98.244
. Réserves	2.19	32.278	32.278
. Report à nouveau (+/-)		24.594	9.765
. Résultat de l'exercice (+/-)		32.130	14.829
Total du passif		2.199.296	2.353.555
Hors-bilan		31.12.2013	31.12.2012
Engagements donnés			
Engagements de financement		95.439	109.662
Engagements de garantie		192.333	256.878
Engagements sur titres		-	34.522
Engagements reçus			
Engagements de garantie		20.312	20.312
Engagements sur titres		-	860

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

		2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	3.1	45.850	54.455
- Intérêts et charges assimilées	3.2	-36.882	-53.467
+ Revenus des titres à revenu variable	3.3	74.231	21.004
+ Commissions (produits)	3.4	122.209	119.562
- Commissions (charges)	3.4	-17.404	-19.783
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.5	9.285	9.831
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3.6	-25.668	332
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3.7	47.009	48.736
- Autres charges d'exploitation bancaire	3.8	-46.481	-41.100
Produit net bancaire		172.149	139.570
- Charges générales d'exploitation	3.9	-149.690	-121.212
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-9.235	-8.275
Résultat brut d'exploitation		13.224	10.083
+/- Coût du risque	3.10	163	118
Résultat d'exploitation		13.387	10.201
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.11	1.962	1.970
Résultat courant avant impôt		15.349	12.171
+/- Résultat exceptionnel	3.12	-255	84
- Impôt sur les bénéfices	3.13	17.036	2.574
Résultat net		32.130	14.829

Note annexes aux comptes de la société mère

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

• Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

• Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

- Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.

- Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits – pour l'intégralité des concours consentis au client – sont transférés en créances douteuses.
- Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de problèmes d'insolvabilité ;
- les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

- Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

- . lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,
- . lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles que, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple) ;
- . s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

- . les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises ;
- . les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles que, après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible.
L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.
- . Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsque, après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

• Portefeuille-titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières – à revenu fixe ou à revenu variable ;
- bons du Trésor ;
- autres titres de créances négociables ;
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, au règlement n° 2008-07 du 3 avril 2008 afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et au règlement n° 2008-17 du 10 décembre 2008 afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titre de transaction » et hors de la catégorie « titres de placement » et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

- . Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.
- . Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres de placement. Ils sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.
- . Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres d'investissement. Ils sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement. La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.
- . Les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Ces titres sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,
- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

• Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans. Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 % ;
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1^{er} février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1^{er} janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charges dans le cas contraire.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels informatiques. Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

• Actions propres

Les actions propres de la Banque sont comptabilisées en titres de placement.

La société applique les nouvelles dispositions issues de l'avis n° 2008-17 du 06 novembre 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatives au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés.

La mise en oeuvre des nouvelles règles n'a pas d'impact sur nos comptes, en effet, la société appliquait déjà les principes énoncés aux comptes individuels.

Les dotations, reprises et charges relatives aux plans sont désormais présentées dans les charges de personnel.

Les actions propres affectées à un plan font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution et ajustée en fonction du nombre d'actions attribuées aux bénéficiaires. Les actions propres non affectées à un plan sont éventuellement dépréciées si leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'action à la date d'arrêté des comptes, comme pour les autres titres de placement.

• Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

• Évaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

- les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêté, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat ;
- les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse à la clôture du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés ;
- aucune compensation n'est opérée entre les plus-values et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille-titres ;
- les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées ;
- les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille-titres.

• Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

- Opérations d'échange de conditions d'intérêts (« swaps de taux »).
- Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.
- Opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, « Euribor », etc.).

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

- marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat ;
 - gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.
- Contrats de garantie de taux (« FRA »).

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

- Options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

• Engagements de retraite et autres engagements sociaux

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

• Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2013, cette provision s'élève à un total de 1.127 milliers d'euros.

• Impôt sur les bénéficiaires

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (société mère) et certaines de ses filiales. Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2013, cinq filiales.

• Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

• Transactions avec les parties liées

En application du règlement CRB n° 91-01 modifié, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque présente les transactions avec les parties liées à la note 9 de l'annexe.

NOTE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1. EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Placement	-	-
Sous-total	-	-
Dépréciations	-	-
Total net	-	-

2.2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	221.961	-	221.961	59.973	-	59.973
Comptes et prêts	-	155.000	155.000	-	200.000	200.000
Titres reçus en pension livrée	40.000	-	40.000	-	318.837	318.837
Sous-total	261.961	155.000	416.961	59.973	518.837	578.810
Créances rattachées	-	3	3	-	11	11
Total	261.961	155.003	416.964	59.973	518.848	578.821

2.3. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	138.855	91.076
- Prêts subordonnés	-	-
- Titres reçus en pension livrée	56.237	66.617
Sous-total	195.092	157.693
Comptes ordinaires débiteurs	403.868	253.656
Total brut	598.960	411.349
Créances douteuses (1)	3.023	3.090
Dépréciations créances douteuses (1)	-2.807	-2.874
Total (2)	599.176	411.565

(1) Les encours douteux compromis s'élevaient à 3.023 milliers d'euros au 31 décembre 2013, provisionnés à hauteur de 2.807 milliers d'euros, soit un montant net de 216 milliers d'euros.

(2) Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 708 milliers d'euros en 2013 et 1.574 milliers d'euros en 2012.

Aucune créance n'est éligible au refinancement de la Banque Centrale au 31 décembre 2013.

Aucun dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2012, n'a fait l'objet, au cours de l'exercice 2013, d'un reclassement en créances saines.

2.4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Placement	188.528	74.511
Investissement	-	-
Sous-total	188.528	74.511
Créances rattachées	1.571	1.766
Total brut	190.099	76.277
Dépréciations	-	-
Total net	190.099	76.277

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres non cotés est de 190,10 millions d'euros.

La rubrique « Titres de placement » enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

2.5. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	111.824	111.852	28	102.207	102.235
Dépréciations	-	-30.735	-30.735	-	-4.733	-4.733
Total net	28	81.089	81.117	28	97.474	97.502
Plus-values latentes (1)	-	13.613	13.613	-	7.800	7.800

(1) Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 8.338 milliers d'euros et 72.751 milliers d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'OPCVM se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
OPCVM de capitalisation	50.553	30.487	81.040	71.711	25.711	97.422
Autres OPCVM	-	-	-	-	-	-
Total	50.553	30.487	81.040	71.711	25.711	97.422

2.6. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
- Etablissements de crédit	7.152	-	7.152	7.152	-	7.152
- Autres entreprises	49.422	-5.532	43.890	48.267	-4.789	43.478
Sous-total	56.574	-5.532	51.042	55.419	-4.789	50.630
Ecart de conversion	462	-	462	355	-	355
Total	57.036	-5.532	51.504	55.774	-4.789	50.985

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 8,43 millions d'euros et 43,07 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau « Renseignements concernant les filiales et participations ».

2.7. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	218.550	-258	218.292	200.626	-258	200.368
Ecart de conversion	17	-	17	15	-	15
Total	218.567	-258	218.309	200.641	-258	200.383

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
- Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Edmond de Rothschild ASIA Limited
- Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) - CIE SàRL - A
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) - CIE SàRL - B
- CFSH Luxembourg
- Eminvest
- Valse invest

2.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Fonds commercial (dont droit au bail)	3.881	-	-	-	3.881
Autres immobilisations incorporelles	50.229	5.477	-	15.581	71.287
Immobilisations incorporelles en cours	5.980	4.718	-	-10.698	-
Total	60.090	10.195	-	4.883	75.168
Amortissements - Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	-42.671	-10.655	-	-	-53.326
Total	-42.671	-10.655	-	-	-53.326
Valeur nette comptable	17.419	-460	-	4.883	21.842

2.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.974	-	-	-	20.974
Matériel informatique	18.135	2.890	-	-	21.025
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	35.203	572	-	-	35.775
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total	85.746	3.462	-	-	89.208
Amortissements - Dépréciations					
Constructions	-20.231	-183	-	-	-20.414
Matériel informatique	-16.980	-1.394	-	-	-18.374
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	-26.070	-1.903	-	-	-27.973
Total	-63.281	-3.480	-	-	-66.761
Valeur nette comptable	22.465	-18	-	-	22.447

2.10. ACTIONS PROPRES, PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ET D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Banque ne détient plus d'actions propres.

Au 31 décembre 2013 :

- 15.237 actions gratuites attribuées le 1^{er} juillet 2011, qui ont été définitivement acquises le 1^{er} juillet 2013, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 61,71 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 1.943,95 milliers d'euros.

- 6.446 actions gratuites attribuées le 1^{er} juillet 2012, qui seront définitivement acquises le 1^{er} juillet 2014, ont fait l'objet d'une dotations aux provisions pour charges d'un montant de 150,12 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 15,94 milliers d'euros.
- 41.825 options d'achat d'actions attribuées le 1^{er} juillet 2010 ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 16,62 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 92,87 milliers d'euros.

Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 124 euros) pour 3.242 actions. Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, qui ne font pas l'objet d'un étalement, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 124 euros) pour 3.204 actions.

Les dotations sur les options d'achat d'actions, étalées sur les périodes d'options, correspondent à la différence entre le prix fixé lors de leurs attributions (117 euros par option) et le prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 124 euros).

Les actions propres n'ont fait l'objet, durant l'exercice 2013, d'aucun mouvement :

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant (en milliers d'euros)
Position au 31.12.2012			
Position au 31.12.2013	-	-	-
dont :			
Actions propres affectées	-	-	-

2.11. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options	-	-	-	-
Appels de marge	29.566	476	25.363	23.654
Dépôts de garantie	14.680	24.325	32.318	27.773
Divers	76.700	53.463	43.090	61.653
Total	120.946	78.264	100.771	113.080

2.12. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs à l'encaissement	-	-	507	-
Charges constatées d'avance	18.032	-	29.748	-
Produits à recevoir	58.552	-	115.077	-
Produits constatés d'avance	-	12.862	-	22.216
Charges à payer	-	87.832	-	101.120
Divers	4.346	31.703	16.729	9.270
Total	80.930	132.397	162.061	132.606

2.13. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	55.774	3.225	-1.950	-13	57.036
Participations dans les entreprises liées	200.641	25.084	-5.158	-2.000	218.567
Total	256.415	28.309	-7.108	-2.013	275.603
Dépréciations					
Participations et autres titres détenus à long terme	-4.789	-743	-	-	-5.532
Participations dans les entreprises liées	-258	-	-	-	-258
Total	-5.047	-743	-	-	-5.790
Valeur nette comptable					
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	50.985	2.482	-1.950	-13	51.504
Participations dans les entreprises liées	200.383	25.084	-5.158	-2.000	218.309
Total	251.368	27.566	-7.108	-2.013	269.813

2.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	33.798	-	33.798	6.573	-	6.573
Comptes et emprunts	-	105.782	105.782	5.927	250.450	256.377
Sous-total	33.798	105.782	139.580	12.500	250.450	262.950
Dettes rattachées	-	4	4	135	2.128	2.263
Total	33.798	105.786	139.584	12.635	252.578	265.213

2.15. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	-	43.814	43.814	19	38.504	38.523
- Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	43.814	43.814	19	38.504	38.523
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	1.156.301	-	1.156.301	945.963	-	945.963
- Comptes créditeurs à terme	-	52.646	52.646	-	99.127	99.127
- Titres donnés en pension livrée	39.999	56.233	96.232	91.000	66.611	157.611
- Autres dettes diverses	1.400	1.868	3.268	-	456	456
- Dettes rattachées	56	174	230	4	571	575
Sous-total	1.197.756	110.921	1.308.677	1.036.967	166.765	1.203.732
Total	1.197.756	154.735	1.352.491	1.036.986	205.269	1.242.255

2.16. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Titres du marché interbancaire et créances négociables	181.634	291.929
Emprunts obligataires	190	190
Sous-total	181.824	292.119
Dettes rattachées	61	293
Total	181.885	292.412

2.17. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin exercice
Provisions pour charges						
Provisions pour médailles du travail	1.155	65	-93	-	-	1.127
Provisions pour charges sur actions propres (1)	2.758	228	-1.889	-163	-	934
Autres provisions pour charges sur litiges	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges (2)	7.574	-	-7.546	-	-	28
Sous-total	11.487	293	-9.528	-163	-	2.089
Provisions pour risques						
Provisions pour litiges (3)	5.228	16.598	-1.049	-1.658	-	19.119
Autres provisions pour risques	1.363	50	-	-	-	1.413
Sous-total	6.591	16.648	-1.049	-1.658	-	20.532
Total	18.078	16.941	-10.577	-1.821	-	22.621

(1) Actions propres détenues en portefeuille faisant l'objet d'attribution gratuite d'actions et plans d'options d'achat d'actions :

- 15.237 actions gratuites attribuées le 1^{er} juillet 2011, qui ont été définitivement acquises le 1^{er} juillet 2013, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 61,71 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 1.943,95 milliers d'euros.
- 6.446 actions gratuites attribuées le 1^{er} juillet 2012, qui seront définitivement acquises le 1^{er} juillet 2014, ont fait l'objet d'une dotations aux provisions pour charges d'un montant de 150,12 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 15,94 milliers d'euros.
- 41.825 options d'achat d'actions attribuées le 1^{er} juillet 2010 ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 16,62 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 92,87 milliers d'euros.

Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 124 euros) pour 3.242 actions. Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, qui ne font pas l'objet d'un étalement, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 124 euros) pour 3.204 actions.

Les dotations sur les options d'achat d'actions, étalées sur les périodes d'options, correspondent à la différence entre le prix fixé lors de leurs attributions (117 euros par option) et le prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 124 euros).

(2) Des reprises de provisions pour charges de fidélisation à long terme des collaborateurs, constituent pour l'essentiel les « Autres provisions pour charges », ces reprises de provisions disponibles provenant de l'évolution du dispositif de rémunération à long terme.

(3) Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers, ainsi qu'une provision relative à l'activité de private equity dotée en 2013. Les reprises de provisions portent pour l'essentiel sur les litiges.

Le régime de retraite « sur-complémentaire » mis en place en décembre 2004 a été fermé au 31 décembre 2012, le dispositif étant maintenu pour ses bénéficiaires nés avant le 31 décembre 1953.

Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories.

Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

La dette actuarielle au taux de 3,00% au 31 décembre 2013 est passée de 22.646 milliers d'euros à 23.488 milliers d'euros.

Taxes et contributions sur les rentes : L'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16 % est donc appliquée dès le 1er euro de rente pour toute rente liquidée après le 1er janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds. Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1er janvier 2010, a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Le calcul de la couverture financière fait ressortir qu'aucun montant n'aurait été provisionné ni en 2013, ni en 2012, en application de la méthode préférentielle (non retenue par la Banque).

Les actifs du régime sont valorisés à 23.504 milliers d'euros en 2013 et le gain net résiduel des services passés est nul au 31 décembre 2013.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 3.997 milliers d'euros en 2013 contre 3.937 milliers d'euros en 2012.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 3.496 milliers d'euros en 2013, contre 3.911 milliers d'euros en 2012.

Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en oeuvre, tant par la société de gestion EdRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due

diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

2.18. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Titres subordonnés à durée indéterminée (1)	21.000	50.000
Dettes rattachées	732	1.719
Total	21.732	51.719

(1) En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs. Suite à des contacts avec un des porteurs, une offre de rachat partiel sur un nominal de 29M€ a été faite par LCF avec une décote de 7,5%. Après avoir obtenu le 12 juillet 2013 l'autorisation de l'ACP, l'opération de rachat des 29 M€, suivie de destruction, a été effectuée en août 2013. Une plus-value de 1,4 M€, après impôts, a été enregistrée au compte de résultat social de la banque.

Le TSS est assorti de covenants financiers :

- Non-paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Les principales caractéristiques financières de ce TSS sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % (*)	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

(*) Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euros relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

2.19. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Réserve légale	8.308	8.308
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
Total	32.278	32.278

2.20. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	83.076	98.244	32.278	9.765	14.829	238.192
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	32.130	32.130
Distribution de l'exercice	-	-	-	14.829	-	14.829
Autres mouvements	-	-	-	-	-14.829	-14.829
Position à la clôture de l'exercice	83.076	98.244	32.278	24.594	32.130	270.322

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêt
Edmond de Rothschild S.A.	4.813.272	86,91%
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	577.063	10,42%
EdRRIT Limited	24.172	0,44%
Divers actionnaires salariés du Groupe	86.910	1,57%
Autres actionnaires minoritaires	36.971	0,66%
Total	5.538.388	100,00%

Le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2013	32.130.411,85
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	24.594.021,76
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	56.724.433,61

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante (*) :

Distribution d'un dividende de 2,91 euros par action, soit :	16.116.709,08
Report à nouveau	40.607.724,53

(*) Sous réserve du vote de cette résolution par l'Assemblée Générale du 23 mai 2014.

2.21. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actif		
Opérations avec la clientèle (hors créances rattachées)	99.937	117.478
Passif		
Opérations avec la clientèle (hors dettes rattachées)	71.874	19.096

2.22. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	411.963	5.001			416.964
Opérations avec la clientèle	479.057	42.392	77.406	321	599.176
Obligations et autres titres à revenu fixe	10.037	176.074		3.988	190.099
Total	901.057	223.467	77.406	4.309	1.206.239
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	134.582		5.002		139.584
Opérations avec la clientèle	1.253.962	20.368	78.161		1.352.491
Dettes représentées par un titre	29.790	31.643	90.082	30.370	181.885
- Titres du marché interbancaire / T.C.N.	29.595	31.643	90.082	30.370	181.690
- Emprunts obligataires	195	-	-	-	195
Total	1.418.334	52.011	173.245	30.370	1.673.960

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2013	2012
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	32.291	40.466
Produits sur opérations avec la clientèle	7.135	6.949
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	722	731
Autres intérêts et produits assimilés	5.702	6.309
Total	45.850	54.455

3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2013	2012
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	-5.801	-15.467
Charges sur opérations avec la clientèle	-962	-3.724
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-26.824	-28.376
Autres intérêts et charges assimilées	-3.295	-5.900
Total	-36.882	-53.467

3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2013	2012
Actions et autres titres à revenu variable	1.974	2.878
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	2.604	2.224
Parts dans les entreprises liées	69.653	15.902
Total	74.231	21.004

3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2013		2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-16	-	-46
Opérations avec la clientèle	34	-	41	-
Opérations sur titres	-	-338	-	-408
Opérations de change	15	-	14	-
Opérations de hors-bilan				
. Opérations sur titres	119	-	119	-
. Opérations sur instruments financiers à terme	5.612	-3.408	3.769	-1.995
Prestations de services financiers	116.429	-13.642	115.368	-17.334
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	251	-
Total	122.209	-17.404	119.562	-19.783

3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2013			2012		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	265	-18	247	9	-1	8
Opérations de change	303.968	-294.918	9.050	237.578	-227.719	9.859
Instruments financiers à terme	-	-12	-12	1	-37	-36
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	-	-	-
Total	304.233	-294.948	9.285	237.588	-227.757	9.831

3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2013			2012		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	-1	-1	-	-3.704	-3.704
Plus-values de cession	333	-	333	1.057	-	1.057
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	737	-26.737	-26.000	4.595	-1.616	2.979
Total	1.070	-26.738	-25.668	5.652	-5.320	332

3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2013	2012
Refacturation de charges	18.633	17.659
Autres produits accessoires	26.228	28.564
Divers	1.746	2.513
Dotations / Reprises liées aux provisions	402	-
Total	47.009	48.736

3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2013	2012
Rétrocessions de produits	-37.883	-39.887
Divers	-723	-830
Dotations / Reprises liées aux provisions	-7.875	-383
Total	-46.481	-41.100

3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2013	2012
Salaires et traitements	-61.221	-62.389
Charges sociales	-27.882	-23.043
Intéressement des salariés	-268	-223
Participation des salariés	-2.089	-2.218
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-6.785	-7.934
Dotations aux provisions pour frais de personnel	-8.921	-4.253
Reprises de provisions pour frais de personnel	11.903	40.732
Sous-total frais de personnel	-95.263	-59.328
Impôts et taxes	-2.482	-3.379
Locations	-17.917	-17.046
Services extérieurs	-32.462	-40.068
Transports et déplacements	-1.566	-1.391
Autres charges diverses d'exploitation	-	-
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	-
Sous-total frais administratifs	-54.427	-61.884
Total	-149.690	-121.212

3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2013	2012
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-8	-28
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	76	143
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	95	3
Total	163	118

3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2013	2012
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	1
Plus-values de cession sur immobilisations financières	2.704	6.648
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	110
Dotations aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières	-742	-4.789
Reprises sur dépréciations des immobilisations financières	-	-
Total	1.962	1.970

3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel pour 2013 est de -255 milliers d'euros.

3.13. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde positif de 12.141 milliers d'euros.

Si elle avait été imposée séparément, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôt différé, n'aurait pas été imposable, car elle présente un déficit fiscal.

NOTE 4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grands secteurs d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
- Gestion d'actifs	64.655	68.498
- Activité à marge	5.108	3.985
- Opérations de marchés	11.037	13.183
- Conseil aux entreprises	329	200
- Portefeuille-titres et revenus divers	91.020	53.704
Produit net bancaire	172.149	139.570

A 172,2 millions d'euros, le produit net bancaire de l'exercice 2013 est en progression de 23,3 % par rapport à celui de 2012 (139,6 millions d'euros).

Cette hausse de 32,6 millions d'euros s'explique principalement par l'évolution du poste « **recettes du portefeuille-titres et revenus divers** » et, en particulier, par le versement en 2013 des dividendes - acomptes et compléments - distribués par les filiales, notamment de gestion collective. Les revenus de la trésorerie disponible de la Banque s'améliorent également sous l'effet du remboursement anticipé de l'emprunt LTRO et du rachat partiel du TSS.

Les commissions sur **gestion d'actifs** sont en légère baisse (- 6% à 64,7 millions d'euros), la progression des commissions financières étant impactée par la baisse des commissions de mouvement et de dépréciations relatives à l'activité de private equity. Les droits d'entrée, perçus lors de la souscription de parts d'OPCVM par la clientèle, sont en hausse de 16,4%.

Les **opérations de marchés** continuent d'être impactées par un environnement de taux historiquement bas. Ainsi, ce poste est en diminution de - 2,1 millions d'euros entre 2012 et 2013.

NOTE 5 – NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	2013	2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	-	6.000
Engagements de garantie	84	142

5.2. ENGAGEMENT DE LIQUIDITÉ

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Edmond De Rothschild S.A. ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans.

Depuis décembre 2005, Edmond De Rothschild S.A. et la Banque ont convenu que Edmond De Rothschild S.A. serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, Edmond De Rothschild S.A. se réservant la faculté de se substituer un tiers.

5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme – dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros – se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2013	Micro-couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » (1)	3.754.972	3.754.590	-	-	3.754.972	3.754.590
Total	3.754.972	3.754.590	-	-	3.754.972	3.754.590
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » (1)	323.272	320.016	-	-	323.272	320.016
Sous-total	323.272	320.016	-	-	323.272	320.016
Contrats conditionnels						
« Taux » et « Indices »	-	-	-	-	-	-
Sous-total						
Total	323.272	320.016	-	-	323.272	320.016

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 79.829 milliers d'euros.

NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

Au 31 décembre 2012	Micro-couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » (1)	5.615.112	5.612.900	-	-	5.615.112	5.612.900
Total	5.615.112	5.612.900	-	-	5.615.112	5.612.900
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » (1)	458.525	445.396	-	-	458.525	445.396
Sous-total	458.525	445.396	-	-	458.525	445.396
Contrats conditionnels						
« Taux » et « Indices »	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-
Total	458.525	445.396	-	-	458.525	445.396

(1) dont entreprises liées pour un montant de 79.829 milliers d'euros.

La ventilation par durées résiduelles des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

Au 31 décembre 2013	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	3.754.972	3.754.590	-	-	-	-
Marchés de gré à gré	45.583	171.700	268.420	146.316	9.269	2.000

Au 31 décembre 2012	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	5.607.487	5.605.279	7.625	7.621	-	-
Marchés de gré à gré	124.611	282.056	287.868	127.338	46.046	36.002

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2013	2012
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	120	101
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	135	378
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	27	68

5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur positive		Valeur négative	
	2013	2012	2013	2012
Marchés organisés et assimilés				
Contrats fermes				
« Swaps de devises »	13.910	33.142	-13.756	-66.483
Marchés de gré à gré				
Contrats fermes				
« Swaps de taux » « Swaps sur indices »	38.866	46.785	-31.967	-57.336

6.1. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à ceux définis dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPES DE CONTREPARTIE

<i>En milliers d'euros</i>	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2013	2012	2013	2012
Banques	12.318	23.966	7	26
Clients	16.079	32.743	15	25

6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

<i>En milliers d'euros</i>	Effet du netting		Effet de collatéralisation	
	2013	2012	2013	2012
Banques	5.145	15.318	1	4
Clients	1.229	8.342	-	-

NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2013	2012
Techniciens	133	132
Cadres	282	298
Agents "hors classification"	105	104
Total	520	534

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce, est communiquée la ventilation par catégories de l'effectif moyen, salarié et mis à disposition du groupe pendant l'exercice. L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

NOTE 8 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.1. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Edmond de Rothschild S.A.

8.2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2013.

Les comptes sociaux annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 17 mars 2014 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 23 mai 2014.

NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

9.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES ET AUTRES

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Comptes, Prêts et créances rattachées	19.454	19.338
Actif	19.454	19.338

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Comptes à vue	185	341
Passif	185	341

En milliers d'euros	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	371	256
Produit net bancaire	371	256
Résultat brut d'exploitation	371	256

9.2. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

• Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2013			
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
- Produits/Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	-	-
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	-2.014
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	-	-

• Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros	Montant			
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions	Filiale	-	-

• Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2012			
	Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges
- Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	61	-1.227
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	-3.459
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	432	-

Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

	2009	2010	2011	2012	2013
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres (1) *	231.400.000	222.188.000	222.285.000	223.363.000	238.192.000
Capitaux permanents (1) *	397.552.000	385.592.000	384.798.000	273.553.000	259.382.000
Total de bilan *	2.433.077.000	2.502.621.000	3.072.808.000	2.353.555.000	2.199.296.000
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	274.235.882	367.715.542	529.828.773	432.127.711	514.210.977
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	12.620.088	53.740.114	68.724.456	-14.041.382	55.453.158
Impôt sur les bénéfices	-11.849.663	-12.597.846	-8.383.767	-2.573.637	-17.035.895
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	8.185.309	41.584.922	43.194.923	14.828.872	32.130.412
Montant des bénéfices distribués	17.722.842	41.870.213	42.479.436	-	16.116.709
Résultat des opérations rapporté à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	4,42	11,98	13,92	-2,07	13,09
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,48	7,51	7,80	2,68	5,80
Dividende versé à chaque action **	3,20	7,56	7,67	-	2,91
Personnel					
Nombre d'employés fin d'exercice	507	508	511	528	526
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	45.893.169	44.527.599	48.308.305	58.501.446	47.937.302
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, Œuvres sociales)	20.929.124	24.953.014	26.307.066	23.042.591	27.882.464
Participation des salariés	1.787.587	2.495.166	2.524.140	2.218.312	2.088.549

⁽¹⁾ Hors résultat de l'exercice.

* Arrondis au millier d'euros le plus proche.

** Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 27 mai 2014.

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2013

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs financiers disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse durable ou significative de la valeur de ces actifs (notes 2 et 3.3. de l'annexe relatives aux « Actifs financiers disponibles à la vente »).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des actifs les plus significatifs ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la comptabilisation de dépréciations.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des portefeuilles de contrats (notes 1.6. « Evaluation des écarts d'acquisition », 3.10. « Immobilisations incorporelles » et 3.11. « Ecarts d'acquisition » de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

PROVISIONS POUR RISQUES

Comme indiqué dans les notes 2 «Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Provisions » et 3.16. « Provisions » de l'annexe, votre Groupe constitue des provisions destinées à couvrir les risques inhérents à ses activités.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle et d'appréciation des provisions à comptabiliser ainsi que les risques relatifs aux expositions, telles que décrites en note 3.16. de l'annexe.

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements de retraites et sociaux et les paiements fondés sur des actions (notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Engagements sociaux et Paiements en actions », 3.16. « Provisions », 5 « Note sur engagements » et 6 « Engagements sociaux et paiements fondés sur des actions » de l'annexe).

Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, les hypothèses et paramètres utilisés ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes «portefeuille titres», «évaluation du portefeuille titres» et «résultats sur instruments financiers à terme» de la note 1.2. de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application et la pertinence des informations données en annexe.
- La note 1.2. de l'annexe indique que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'usage des principales lignes du portefeuille de titres de participation.
- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges et pour couvrir les plans d'actions gratuites (note 2.17. de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées, la méthodologie d'évaluation des engagements au titre des plans d'actions ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Convention de cession d'instruments financiers avec Financière Boréale.

Nature et objet

À la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 19 mars 2013, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une Convention de cession d'instruments financiers avec Financière Boréale.

Cette convention a pour objet d'assurer l'animation du marché secondaire résiduel des produits structurés émis ou commercialisés par la banque ou ses filiales.

Dans le cadre de cette convention, Financière Boréale s'engage :

- à acheter les instruments financiers convenus (obligations, TCN, EMTN, BMTN, créances négociables, parts ou actions d'OPCVM gérés par une société du Groupe) sous réserve que certaines conditions soient réunies ;
- à vendre, dans le cadre d'une promesse unilatérale de vente, à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ou à toute personne qu'elle se substituerait, les instruments financiers achetés, Financière Boréale n'ayant pas vocation à les conserver au-delà de 10 ans.

Lors de la cession des titres, Financière Boréale percevra sa rémunération par l'application au prix d'acquisition du taux au jour le jour dans la devise dans laquelle le nominal des titres est exprimé.

Modalités

Cette convention est entrée en application le 1er janvier 2013. Au cours de l'exercice 2013, le flux d'achat est de 7 722 404 € et les charges nettes en résultat sont de 8 142 €.

Personnes concernées

Le membre du Directoire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque concerné est Monsieur Marc Samuel, également Président du Conseil d'Administration de Financière Boréale.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque détient plus de 5% du capital de Financière Boréale et est membre de son Conseil d'Administration.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions.

Nature et objet

À la suite des autorisations données par votre Conseil de Surveillance en date du 25 mars 2003, du 15 décembre 2005, du 10 novembre 2009 et du 8 décembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec ses filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity Partners et Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions.

Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales précitées ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités

Au cours de l'exercice 2013, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En euros	Date du Conseil de surveillance	Date de la convention	Montant concerné en 2013
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept.-03	-
SH Aurore	25-mars-03	18-juin-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management	25-mars-03	23-juin-03	12.198.686
ERS	25-mars-03	25-juil.-03	-
Edmond de Rothschild Corporate Finance	15-déc.-05	20-déc.-05	-
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	10-nov.-09	26-nov.-09	-
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	8-déc.-11	1-janv.-12	-
EDREP Transactions	8-déc.-11	1-janv.-12	-

Les conventions d'intégration fiscale avec les filiales suivantes ont pris fin courant 2013 :

- pour Edmond de Rothschild Corporate Finance du fait de son absorption par Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales (aujourd'hui dénommée Edmond de Rothschild Corporate Finance) en date du 30 avril 2013 ;
- pour S.A Aurore, du fait de la transmission universelle de son patrimoine à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en date du 26 juillet 2013 ;
- pour ERS, du fait de la transmission universelle de son patrimoine à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en date 6 août 2013.

2. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management

Nature et objet

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management. Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

Modalités

Dans le cadre des relations avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de Rothschild Asset Management et par les autres sociétés liées, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque mandate Edmond de Rothschild Asset Management pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2013, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a reversé à Edmond de Rothschild Asset Management 660 216 euros hors taxes..

3. Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré Patrimoine

Nature et objet

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint-Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine. Cette dernière est venue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

Modalités

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de son apport d'affaires. Les commissions ainsi rétrocédées au titre de 2013 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine se sont élevées à 654 545 euros hors taxes.

4. Assistance et gestion de Edmond de Rothschild SA

Nature et objet

À la suite de l'autorisation des Conseils de Surveillance en date du 7 octobre 1997 et 23 septembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild SA une convention pour la gestion administrative et financière de cette dernière société.

Modalités

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Edmond de Rothschild SA conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé, au titre de la gestion de cette dernière. Le produit enregistré à ce titre dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2013 s'élève à 360 400 euros hors taxes.

5. Subvention d'exploitation à la société ERS

Nature et objet

À la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001 avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation.

Cette subvention avait pour objet de permettre à ERS de respecter le ratio réglementaire des fonds propres supérieurs à 25% des frais généraux.

Modalités

ERS ne devait rembourser à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque tout ou partie de la subvention qu'après accord du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel si, et seulement si, les deux conditions cumulatives ci-après étaient réunies après chaque éventuel remboursement :

- ERS dégage un résultat net positif ;
- le ratio demeure respecté par ERS.

En 2013, cette convention est devenue caduque, cette créance étant éteinte du fait de la confusion de patrimoine intervenue à l'issue de l'opération de transmission universelle de patrimoine social de ERS au bénéfice de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

6. Cession à Edmond de Rothschild Asset Management de la participation dans Edmond de Rothschild Multi Management

Nature et objet

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance en date du 26 mai 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé, le 27 mai 2009, à Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions») la totalité des titres qu'elle détenait dans la société Edmond de Rothschild Multi Management (« EDRMM »), soit 169.709 titres.

Modalités

Cette cession a été réalisée contre le paiement d'un prix déterminé de la manière suivante :

- Paiement d'une première tranche forfaitaire de 12.588.953 euros, déterminée sur la base de l'actif net au 31 décembre 2008 de la société EDRMM.
- Paiement d'un complément de prix en 2010, 2011, 2012 et 2013 égal au montant perçu par EDRIM Solutions au titre d'une convention de partage de bénéfices conclue entre EDRMM (absorbée par « EDRIM Solutions ») et RFS IM (devenue « EDRIM Gestion »). Ce complément de prix est versé au plus tard le 31 janvier de chaque année, étant précisé que celui-ci est soumis aux aléas du marché.

En 2013, aucun complément de prix n'a été comptabilisé en produits dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

7. Convention de prêt en compte courant d'associé avec Financière Boréale

Nature et objet

À la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 27 septembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a accordé un prêt en compte courant d'associé en faveur de Financière Boréale, suivi d'un abandon de créance, pour la totalité du montant, avec clause de retour à meilleure fortune.

Modalités

Le retour à meilleur fortune sera examiné à l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la clôture de l'exercice 2011, soit au 31 décembre 2016, et n'a ainsi pas eu d'effet en 2013.

.Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225 68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225 68 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225 68 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AVEC DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription de 1% du capital social maximum, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du code de commerce et L. 3332-18 et suivants du code du travail.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 2 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Directoire relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Directoire.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Directoire.*

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

Résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées au-dit rapport.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2013	32.130.411,85
Report à nouveau précédent	24.594.021,76
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	56.724.433,61

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 2,91 euros par action,

Soit	16.116.709,08
Report à nouveau	40.607.724,53

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2012	2011	2010
Dividende par action	-	7,67	7,56
Montant éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2e du CGI	-	40%	40%

Le dividende 2013 sera mis en paiement à compter du 2 juin 2014.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Benjamin de Rothschild pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Ariane de Rothschild pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur René Barbier de La Serre pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Christian Varin pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Louis-Roch Burgard en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, consultée en application de l'article L. 511-73 du Code Monétaire et Financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures de 12.087.236 € versées durant l'exercice 2013 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code Monétaire et Financier.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, décide que la part variable de la rémunération totale des personnes mentionnées à L. 511-71 du Code Monétaire et Financier peut être portée au maximum au double du montant de la rémunération fixe.